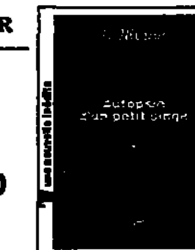


Le Monde

LES DAMES DU NOIR

■ Une nouvelle inédite d'Andrea H. Japp



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16357 – 7,50 F — SAMEDI 30 AOÛT 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le krach des Bourses asiatiques ébranle les places occidentales

Les capitaux étrangers se retirent des marchés financiers d'Asie du Sud-Est

LA CRISE FINANCIÈRE en Asie du Sud-Est a pris, vendredi 29 août, une ampleur telle que l'on peut évoquer un krach boursier. A la mi-séance, la Bourse de Hongkong était en repli de près de 5 % tandis que celle de Djakarta reculait de 5,8 %. Manille abandonnait 7,62 %, après avoir déjà reculé de 9,28 % la veille. Le plongeon des marchés d'actions s'accompagnait d'une nouvelle chute des monnaies locales. Le ringgit malaisien, le baht thaïlandais, la roupie indonésienne, le peso philippin et le dollar de Singapour s'inscrivaient tous à leurs plus bas niveaux historiques vis-à-vis du dollar américain.

Un phénomène de contagion est perceptible sur les autres places, où les Bourses, déjà fragilisées par la crainte d'une hausse des taux allemands, ont été affectées. Jeudi, Francfort a perdu 2,37 %, Zurich 3,55 % et Amsterdam 3,31 %, tandis que Wall Street abandonnait 1,19 %. Vendredi, Sydney et Tokyo clôturaient en nette baisse, tandis que la Bourse de Paris ouvrait en recul de 1,50 % après avoir perdu 1,51 % la veille.

Provoquant un retrait des capitaux étrangers, ce krach boursier remet en cause le modèle asiatique de croissance. Après s'être rapprochées des niveaux de vie occidentaux, ces nations sont confrontées à des difficultés de structure, économiques et sociales.



Lire page 16 et notre éditorial page 15



SHONE/GAMMA

■ RETOUR SUR IMAGES

Lendemains de putsch à Moscou

« C'EST un baratineur. Un cynique. Il est dangereux, dénué de fondement moral, enclin à l'aventure », dit Mikhaïl Gorbatchev de son successeur, Boris Eltsine. L'ancien maître du Kremlin se livre sans réserve, autour d'une photo qui immortalise ce jour d'août 1991 où son destin et celui de l'URSS ont basculé.

Lire page 14

New York déclare la guerre électorale à ses 28 millions de rats

NEW YORK
de notre correspondante

Rien ne vaut une bonne chasse aux rats *pour redonner du tonus à une campagne* électorale municipale en passe de s'enliser dans de sordides affaires de bavures policières. Fort de cette conviction, Rudy Giuliani, le maire républicain de New York, très largement en tête des sondages pour l'élection de novembre mais soucieux de ne jamais perdre une occasion de conforter son avance, vient de déclarer la guerre à 28 millions de ces mammifères.

D'autres diversions étaient possibles : le conseil municipal, par exemple, vient de prendre la courageuse décision d'annuler l'interdiction, en vigueur depuis des décennies, des broyeurs d'éviers, ces machines redoutables que l'on trouve dans toutes les maisons d'Amérique et qui, dans un bruit d'apocalypse, pulvérisent épluchures de pommes de terre et coquilles d'œufs – sauf à New York où les spécialistes de l'environnement avaient trouvé cette pratique trop polluante pour l'eau. Mais l'achat et l'installation d'un broyeur coûtant quelques centaines de dollars, la décision risquait de ne pas rapporter beaucoup de voix dans le Bronx ou à Queens.

Pour ratisser plus large, une autre idée fut donc trouvée : lancer une offensive majeure de dératisation. C'est ainsi qu'un beau matin de cette semaine le maire-adjoint, Randy Mastro, et le chef des services sanitaires de la ville convoquèrent un bataillon de caméras et de photographes pour les suivre dans la phase d'ouverture des hostilités. Cible : un immeuble de Highbridge, dans le Bronx. Peut-être mal informés, les civils ne firent pas preuve, dans un premier temps, d'un grand esprit de coopération : *« Foutez-le camp avec vos caméras ! »*, s'écria l'occupant du premier appartement en claquant la porte au nez des assaillants. Après quelques négociations, la porte se rouvrit. C'est là que surgit un nouveau problème : les rats du Bronx doivent être démocrates, car ils avaient tous disparu.

« Nous les trouverons et nous les exterminerons », avait averti M. Mastro. Tandis que les photographes s'égayaient dans les sous-sols et les allées pour traquer le rongeur, d'autres habitants, hilares, rappelaient les estimations officielles selon lesquelles New York abrite quatre rats pour un habitant. Vingt-huit millions de rats tout de même, ça ne disparaît pas du jour au lendemain. M. Mastro, pendant ce temps, exposait sa stratégie avec un brio qui lui valut d'être baptisé le Winston Churchill de la dératisation dans les colonnes du *New York Times*. Gagné par l'atmosphère historique du moment, le *Daily News* parla, lui, de *« D-Day »*, mais pour les rats. M. Giuliani, il est vrai, avait été le premier à donner une dimension historique à cette offensive, qu'il qualifia *« du plus grand effort de l'histoire de New York »* contre les rats, dont il avait aperçu un jour *« un ou deux »* spécimens *« gros comme ça »* venus en éclaireurs devant l'entrée de sa résidence officielle, Gracie Mansion.

Sylvie Kauffmann

Querelles d'architectes



HENRI GAUDIN

LES DERNIERS grands concours d'architecture organisés en France font l'objet de polémiques. Ecarté de la construction de la future ambassade de France à Berlin, l'architecte du stade Charléty, Henri Gaudin, a engagé un recours gracieux pour *« éclaircir le processus de la compétition »*. Quant aux conditions d'attribution du Stade de France, elles font l'objet d'une procédure engagée par Jean Nouvel devant la Cour européenne de justice.

Lire page 23

Des droits pour les saisonniers

ILS SONT probablement plus d'un million à faire les saisons dans l'agriculture et le tourisme. Depuis peu, le travail saisonnier tente de s'organiser pour offrir de vrais métiers à une population de jeunes et de chômeurs. Une convention collective offre de nouveaux droits à ces salariés, qui peuvent bénéficier d'une formation et de l'indemnisation-chômage. Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, veut combattre la précarité dans ce secteur.

Lire page 10

POINT DE VUE

Sécurité sociale : premier bilan d'une réforme *par Alain Juppé*

Consacrée au « plan Juppé », la dernière livraison de la revue *Droit social* s'ouvre par un long avant-propos de l'ancien premier ministre. Son directeur, Jean-Jacques Dupeyroux, a aimablement autorisé *Le Monde* à reproduire l'essentiel de ce texte.

AU vu des premiers dix-huit mois de mise en œuvre de la réforme de la Sécurité sociale, il semble possible d'en dresser un premier bilan. Pour ce faire, trois critères peuvent être retenus : l'état d'avancement de la mise en place des instruments de la réforme ; le degré d'« appropriation » de cette réforme par les acteurs mêmes de notre protection sociale ; et les premiers résultats en termes de comptes sociaux et d'évolution des prestations sociales.

Sur le premier critère, on peut considérer que l'essentiel des instruments de la réforme ont vu le jour et sont d'ores et déjà opérationnels.

En matière de textes d'abord. La Constitution a été révisée et une loi organique adoptée pour permettre le vote pour 1997 de la première loi de financement de la Sécurité sociale. Par ailleurs, et dans le délai exceptionnellement rapide de quatre mois, les quatre ordonnances posant les principes de la réforme ont été élaborées et promulguées. Leurs principaux décrets d'application sont aujourd'hui pris. Enfin, conformément au calendrier prévu, le gouvernement s'était mis en mesure de soumettre au Parlement le projet de loi sur l'assurance-maladie universelle pour qu'il puisse être voté avant la fin de l'année 1997.

Sur le plan des structures administratives, les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale et des hôpitaux ont été réformés et les nouveaux membres nommés. Les conseils de surveillance des caisses nationales ont été également installés. Les agences régionales de l'hospitalisation fonctionnent elles aussi et ont commencé à négocier des contrats d'objectifs et de moyens avec les hôpitaux. Enfin, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) a été créée et devrait lancer les premières procédures d'accréditation avant la fin de l'année.

Lire la suite page 15

Alain Juppé, ancien premier ministre, est député (RPR) de la Gironde et maire de Bordeaux.

■ Recul du chômage

Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué en juillet de 0,6 %, soit 17 900 chômeurs en moins. p. 26

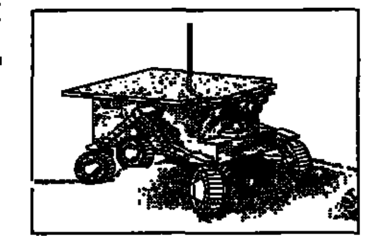
■ Lionel Jospin et l'Europe

Après sa rencontre avec Helmut Kohl, jeudi 28 août, le premier ministre a confirmé devant la conférence des ambassadeurs, vendredi, que la France serait au rendez-vous de la monnaie unique en janvier 1999. p. 26

■ Défi serbe en Bosnie

Les partisans de Radovan Karadzic multiplient les affrontements avec les soldats de la force multinationale. p. 2

■ Un éclaireur sur Mars



Sojourner, le petit robot de la NASA en mission sur la planète rouge, constitue l'avant-garde d'une série de neuf engins qui exploreront Mars d'ici à 2005. p. 20

■ Washington menace M. Kabila

Le refus de Kinshasa de coopérer avec la mission de l'ONU sur le massacre des réfugiés rwandais et les révélations sur l'aide militaire accordée au Rwanda pourraient remettre en cause la politique américaine à l'égard du régime. p. 4

■ Philippe Séguin contre le FN

Le président du RPR a réaffirmé son refus catégorique de toute alliance avec le parti de Jean-Marie Le Pen. p. 7

■ La reconquête des friches du Nord

En 2000, toutes les friches industrielles et minières de la région Nord-Pas-de-Calais auront disparu. p. 12

■ L'atout du Minitel

La sécurité de son système de facturation protège le réseau télématique français de la concurrence d'Internet. p. 19

■ Depardieu en majesté

Récompensé à la Mostra de Venise pour l'ensemble de sa carrière, Gérard Depardieu évoque en vrac, pour *Le Monde*, ses projets et sa vision du cinéma d'aujourd'hui. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 830 - 7,50 F

BOSNIE De multiples affrontements se sont produits entre la force multinationale et les partisans de Radovan Karadzic, principalement à Brcko, dans le couloir qui relie les deux parties de l'entité serbe. ● LE PRINCIPAL ARTISAN des accords de Dayton, Richard Holbrooke, voit dans ces divisions l'occasion de marginaliser l'ancien dirigeant des Serbes de Bosnie, inculpé et recherché par le Tribunal de La Haye. ● LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE a multiplié les mises en garde auprès des Serbes, de Pale comme de Belgrade. La Maison Blanche a lancé un avertissement aux leaders extrémistes, concernant toute nouvelle agression contre la force multinationale. ● LE PROCUREUR du Tribunal pénal international estime que l'arrestation de M. Karadzic n'est plus *« qu'une question de temps ou de circonstances »* et se félicite de la bonne coopération entre le tribunal et les forces de l'OTAN.

Les partisans de Radovan Karadzic défient les soldats occidentaux

Les affrontements se sont multipliés dans les territoires bosniaques sous contrôle serbe, notamment à Brcko. Alors que la présidente, Biljana Plavsic, tente de marginaliser les extrémistes de Pale, la scission affecte maintenant la plupart des institutions de l'entité serbe

LA SITUATION se tend de plus en plus dans l'entité serbe de Bosnie, où les partisans de l'ancien dirigeant Radovan Karadzic s'opposent depuis quelques jours à la force multinationale. La population a ainsi violemment pris à partie, jeudi 28 août, les soldats de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) et de la police de l'ONU (IPTF), principalement à Brcko, dans le nord-est du pays. Duncan Bullivant, le porte-parole du haut représentant en Bosnie, a qualifié la situation de *« tendue »* à Brcko ainsi qu'à Bijeljina (extrême nord-est), deux villes de l'entité où des manifestants avaient commencé à se rassembler, invités par la radio locale à défendre les postes de police et les stations de radio et de télévision, et à attaquer les troupes de l'OTAN et les policiers de l'ONU.

L'homme fort de la direction des Serbes de Bosnie à Pale, Momcilo Krajisnik, s'est déclaré *« fier »* de ce que les habitants de Brcko avaient accompli et a accusé la SFOR de s'acheminer vers une *« occupation »* de l'entité serbe. *« La SFOR s'est transformée en une force que maintenant nous ne voulons pas qualifier d'occupation mais qui est dans une phase très proche de ce qualificatif »*, a déclaré M. Krajisnik, l'élu serbe au sein de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine. M. Krajisnik a aussi averti que les opérations de la SFOR *« risquent d'avoir des conséquences très graves pour la paix dans la région »*, et a rejeté sur la présidente, Biljana Plavsic, la responsabilité de la prise de contrôle par la SFOR d'au moins trois émetteurs et des stations de police dans plusieurs villes.

Ces incidents surviennent alors que les scissions se multiplient dans les principales institutions des Serbes de Bosnie. Les studios de télévision de Banja Luka ont ainsi rompu leurs relations avec la radiotélévision d'Etat basée à Pale, et diffusent dorénavant leurs propres programmes. Les représentants de deux régions militaires – sur les quatre que compte le pays – se sont par ailleurs rendus mardi à une convocation de la présidente.

SATISFACTION DE M. HOLBROOKE

Le chef d'état-major, le général Pero Colic, qui se trouvait à Sarajevo en réunion avec les responsables de la force multinationale, a refusé l'offre, par la SFOR, d'un hélicoptère qui lui aurait permis de se rendre à Banja Luka. Mais les militaires présents auprès de la présidente représentaient cependant déjà plus de la moitié des effectifs militaires du pays.

Au sein du Parlement, les ultranationalistes de Pale ont réclamé au début de la semaine un report des élections municipales, prévues les 13 et 14 septembre, estimant que *« les conditions politiques et de sécurité »* ne s'y prêtaient pas. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a souligné aussitôt qu'un report des municipales est *« hors de question »* et que les décisions prises par le Parlement de Pale, dissous le 3 juillet par Mme Plavsic, n'ont de toute manière *« aucune validité »*.

Paradoxalement, ce climat tendu et conflictuel qui prévaut entre les deux parties de l'entité est un motif de satisfaction pour l'ancien secrétaire adjoint américain et artisan des accords de paix de Dayton. Richard Holbrooke s'est en effet félicité de cette *« division »* chez les Serbes de Bosnie. *« Ce que vous avez ici est une division profonde dans le mouvement serbe en Bosnie. Il s'agit d'une opportunité formidable pour les pays qui se sont engagés à mener* [les accords de] *Dayton à bien »*, a souligné M. Holbrooke, interrogé sur la station de radio de



l'Université américaine (WAMU) à Washington, allant même jusqu'à préciser : *« Vous avez affaire à une formidable lutte de pouvoirs. Je dirais que les quatre derniers jours ont été les plus positifs de toute l'année écoulée en ce qui concerne la possibilité de rendre Dayton opérant. »*

Les multiples pressions de la communauté internationale pour éliminer Radovan Karadzic de la scène politique s'étaient en effet jusqu'ici soldées par un échec. Son renoncement officiel à ses fonctions de président de la République serbe ne l'a jamais empêché de se comporter comme le seul maître à bord depuis son fief de Pale. Et le fait que Radovan Karadzic soit aujourd'hui largement contesté à l'intérieur même de son camp peu donc apparaître comme une première évolution favorable, même si cette situation n'est pas exempte de danger, comme le montrent les récents accrochages entre la population, qui lui reste attachée, et la force multinationale.

M. MILOSEVIC EN MÉDIATEUR ?

Un autre élément peut aussi justifier l'optimisme de Richard Holbrooke. L'affrontement des deux fractions de l'entité serbe force ses alliés – au premier rang desquels le président de la République fédérale de Yougoslavie, Slobodan Milosevic – à choisir leur camp. Une décision que M. Milosevic a jusqu'ici soigneusement évitée, en se contentant d'apparaître comme le seul homme capable de faire plier Pale. Il n'est aujourd'hui pas exclu que le président yougoslave – dont le pays est toujours sous le coup de sanctions financières imposées par Washington – puisse intervenir très prochainement en médiateur dans le conflit. Le président yougoslave s'était déjà impliqué début juillet dans la querelle des dirigeants serbes de Bosnie en les invitant à Belgrade afin d' *« examiner ensemble les mesures susceptibles de surmonter la crise »*. Une invitation que Mme Plavsic, alors dans une situation très précaire, avait prudemment déclinée.

Enfin la – relative – vulnérabilité de Radovan Karadzic peut conduire la communauté internationale à envisager une arrestation du criminel de guerre recherché par le Tribunal pénal international (TPI). Une opération – menée conjointement par les différentes composantes de la communauté internationale – qui était, jusqu'il y a peu de temps encore, jugée trop risquée. C'est d'ailleurs le prognostic que lance le procureur général du TPI, Louise Arbour *(lire l'entretien ci-dessous)*, qui n'omet pas de préciser que le TPI *« est très satisfait de la coopération avec la SFOR, ce qui n'était pas le cas avant »*.

Denis Hautin-Guiraut

L'intervention de la SFOR à Brcko

La Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) a été contrainte d'intervenir, vendredi 29 août à Brcko, au nord-est de l'entité serbe de Bosnie, pour sauver trois policiers de l'ONU (IPTF) encerclés par des extrémistes serbes. Après avoir estimé qu'*« il n'y a plus de loi qui règne à Brcko »*, le porte-parole de l'IPTF, Kathy Ladun, a indiqué que des soldats américains de la SFOR, soutenus par des hélicoptères, ont réussi à dégager les policiers. Plusieurs policiers de l'IPTF, a précisé Kathy Ladun, n'ont eu la vie sauve qu'en fuyant leurs poursuivants armés de pierres. Réveillée, jeudi dès l'aube par les sirènes, la population de Brcko avait été appelée par la radio contrôlée par les ultranationalistes de Pale à défendre sa police et ses médias et à attaquer les soldats de l'OTAN et les policiers de l'ONU. Vingt-cinq véhicules des Nations unies ont été détruits. – *(AFP.)*

Les pressions et les mises en garde internationales se multiplient

LA COMMUNAUTÉ internationale a multiplié les mises en garde à l'égard des Serbes de Bosnie. A la suite des incidents à Brcko, mercredi 27 et jeudi 28 août, la Maison Blanche a appelé les dirigeants radicaux serbes bosniaques à ne pas inciter leurs partisans à la violence contre les troupes de la force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) : *« Il est important que toutes les parties comprennent qu'elles ne doivent pas défier la SFOR et* [que] *nous tiendrons les leaders des parties responsables du contrôle de leurs partisans »*, a affirmé un porte-parole de la Maison Blanche à Martha's Vineyard, une île du nord-est des Etats-Unis où Bill Clinton se trouve en vacances.

L'émissaire américain pour l'ex-Yougoslavie, Robert Gelbard, a affirmé, dans un entretien publié jeudi 28 août à Belgrade par le quotidien *Danas* (indépendant), que *« le séparatisme »* des dirigeants ultranationalistes serbes de Bosnie, basés à Pale, *« ne passera pas »*. Ceux-ci, a-t-il dit, *« bloquent par tous les moyens »* la mise en oeuvre des accords de Dayton, y compris le retour des réfugiés et la liberté de mouvement. *« Ces gens sont assez bêtes pour bloquer un prêt de la Banque mondiale (...) alors qu'ils ont tant besoin d'argent »* et que leur population vit dans la misère, a poursuivi M. Gelbard.

Dans ce même entretien, l'émissaire américain estime aussi que le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) *« n'a pas fait assez ou a fait très peu pour* [appliquer] *les accords de Dayton, dont il a été l'un des principaux signataires »*. Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright avait pour sa part appelé lundi M. Milosevic à *« soutenir plus clairement, plus efficacement et plus globalement »* Mme Plavsic. L'ancien secrétaire d'Etat adjoint et principal artisan des accords de Dayton, Richard Holbrooke, a, lui aussi, estimé, jeudi, lors d'un entretien sur CNN, que Slobodan Milosevic demeure *« une personne-clé »*. Il a affirmé que *« les fascistes serbes (...) perdent du terrain »* et que les risques pour la SFOR sont très faibles : *« Ce n'est ni le Vietnam ni la Somalie. »*

A ces admonestations s'ajoute la multiplication de démarches diplomatiques. La Russie, *« inquiète »* de la situation qui prévaut dans l'entité serbe, va ainsi envoyer dimanche un de ses vice-ministres des affaires étrangères, Igor Afanassievski, pour tenter de débloquer la crise, a annoncé jeudi le ministère. Le patriarche Pavle, chef de l'Eglise orthodoxe serbe, s'est pour sa part entretenu mercredi à Banja Luka avec la présidente Biljana Plavsic.

UN RENFORT BRITANNIQUE

Le patriarche, âgé de quatre-vingt-trois ans, a ensuite rencontré les deux principaux adversaires de Mme Plavsic, basés à Pale : Momcilo Krajisnik, membre serbe de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine et Dragan Kalinic, président du Parlement. Le patriarche Pavle est intervenu à plusieurs reprises dans les conflits qui ont émaillé la scène politique de l'entité, depuis sa proclamation unilatérale en 1992 par ses dirigeants actuels, généralement pour soutenir les dirigeants de Pale. Le commandant en chef des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, devait de son côté se rendre vendredi en Bosnie. Cette visite entre officiellement dans le cadre des séjours réguliers effectués en Bosnie par le général Clark depuis sa prise de fonctions en juillet. Le général américain doit notamment s'entretenir avec le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, et le commandant de la SFOR, le général américain Eric Shinseki.

La Grande-Bretagne, enfin, a annoncé l'envoi de 140 soldats et deux hélicoptères Lynx en Bosnie pour renforcer la force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) à l'occasion des élections municipales prévues les 13 et 14 septembre, a annoncé, jeudi, le ministère britannique de la défense. *« Le Royaume-Uni est fermement déterminé à permettre que les élections bosniaques se déroulent sans incident »*, a déclaré John Reid, secrétaire d'Etat britannique aux forces armées. – *(AFP, Reuter.)*

Louise Arbour, procureur général du Tribunal pénal international

« L'arrestation ou la reddition de Karadzic n'est qu'une question de temps »

« La situation évolue en Bosnie. On assiste à quelques arrestations et à un durcissement du ton et des mesures concernant Radovan Karadzic, l'ancien président de l'entité serbe de Bosnie. Quelle est votre analyse ?

– Je suis absolument convaincue, surtout maintenant que le Tribunal repose sur des bases solides, que l'arrestation ou la reddition de Karadzic n'est qu'une question de temps et de circonstances. Il est prématuré de spéculer, mais nous serons toujours là pour l'attendre. On a dépassé la période où l'on entendait des propos pessimistes sur le fait que Karadzic libre survivrait au Tribunal. Mais cela n'est plus plausible. Le sort en est jeté pour Karadzic.

» Je pense aussi qu'il y a une prise de conscience de la communauté internationale du fait qu'il va y avoir un terme à la présence militaire de l'OTAN. On réfléchit à un échéancier de retrait, et cela crée un élément de panique. On se rend compte que l'on ne peut pas partir et laisser le dossier des criminels de guerre en l'état. Depuis l'arrestation de Milan Kovacevic, au mois de juillet, à la suite d'un mandat confidentiel, nous sommes très satisfaits de la coopération avec la SFOR. Ce n'était pas le cas avant. Je pense que la confidentialité de l'acte d'accusation leur a donné un avantage stratégique qui change profondément le niveau de risques. Cela ne veut pas dire que j'accepterais l'hypothèse qu'il leur est impossible d'arrêter des personnes faisant l'objet d'une accusation publique.

– Que pensez-vous de l'idée avancée récemment par le secrétaire britannique au Foreign Office de juger Radovan Karadzic en Bosnie ?

– Je ne savais pas que Robin Cook allait faire ces déclarations. L'idée d'un procès sur place ? Sur le plan juridique, les modalités ne sont pas exclues. Mais il faut se demander quel serait l'objectif d'un tel procès. Si c'est pour lui permettre d'échapper aux conséquences d'une condamnation possible, c'est absolument exclu. Le seul avantage à mes yeux est de rehausser la visibilité de la justice auprès de la population qui en a le plus besoin, sur place. Mais il y a pour cela des moyens plus simples que de délocaliser tout un appareil judiciaire, avec les coûts énormes que cela implique, les problèmes de sécurité, la nécessité de fonctionner dans une atmosphère sereine, etc. De toute façon, ce type de discussion est prématuré. Il faut d'abord qu'il soit arrêté ou qu'il se rende.

– Peut-on envisager que le bureau du procureur discute d'une reddition avec les avocats de Karadzic ?

– Tout à fait. Mais cela n'est pas le cas actuellement.

– Et Ratko Mladic, également inculpé de génocide ?



LOUISE ARBOUR

– Il est dangereux de tomber dans une sorte de vedettariat, même si l'on conçoit que certains inculpés soient perçus comme plus importants que d'autres. L'idéal, c'est qu'ils soient tous jugés, et, lorsqu'ils sont inculpés conjointement, qu'ils soient jugés conjointement. C'est préférable, et de toute façon nous n'avons pas assez de salles d'audience. Imaginez : soixante-seize inculpés publics, dix-huit actes d'accusations, sans compter les actes secrets et le fait que nous n'en avons pas fini avec les inculpations, que personne ne se leurre à ce sujet. Mais on ne peut pas refaire le même procès plusieurs fois. Cela nous est extrêmement préjudiciable. Hélas, nous dépendons encore des résultats des arrestations.

– Cette exigence de procès conjoints a-t-elle une influence sur la stratégie des inculpations ?

– Absolument. C'était moins le cas avant que l'on se rende compte de la paralysie au niveau des arrestations. Aujourd'hui, nous nous demandons : cet individu, serions-nous prêts à le juger tout seul, même en l'absence de ses coaccusés ? J'espère que c'est une réalité temporaire, mais, pour l'instant, nous devons en tenir compte. Les accusations doivent donc être très bien ciblées.

– En conséquence, vous vous concentrez de plus en plus sur le haut du panier ? L'éventail des responsabilités et de l'ampleur des crimes commis s'est il resserré ? Un Aleksovski ne serait plus inculpé aujourd'hui [inculpé pour sa participation à la purification ethnique de la vallée de Lasva, mais qui n'a pas eu de responsabilité hiérarchique] ?

– Aujourd'hui, dans les circonstances actuelles, si on savait qu'on ne devait faire que son procès, peut-être pas. Cela nous force effectivement à cibler de plus en plus les niveaux supérieurs de responsabilités. Il faut regarder les moyens à notre disposition. Et laisser certains individus à la justice locale.

– Le TPI a aussi changé de stratégie à propos de la publicité des actes d'accusations ?

– Nous avons abandonné la publication des actes d'accusations. Cette publicité se justifiait au début du TPI, afin de mettre sous pression l'opinion publique internationale. Mais je crois que, au bout d'un certain temps, l'indignation a atteint son maximum sans que cela porte véritablement ses fruits. Doubler le nombre d'accusations publiques n'allait plus nécessairement transformer la donne. Il fallait donc sérieusement réfléchir à une autre stratégie. Cette nouvelle méthode a un avantage : elle donne une grande souplesse au procureur. Elle lui permet de chercher les bonnes occasions pour arrêter un accusé. On peut imaginer émettre une ordonnance dans un pays où l'on pense que l'accusé va se rendre. C'est ce que nous avons fait avec Slavko Dokmanovic [arrêté le 27 juin], qui était à l'abri dans son propre pays. Un acte d'accusation public n'aurait rien donné. Les trois autres inculpés dans le dossier n'ont pas été livrés, et je ne m'attends pas qu'ils le soient rapidement. Cela nous donne donc un surcroît de contrôle. Mais je ne suis pas seule à en décider : je dois convaincre le juge que la confidentialité accroît les chances d'arrêter l'accusé. Et cela n'est pas un principe intangible. Il peut y avoir des cas où la publicité donne l'effet recherché, mais moins souvent.

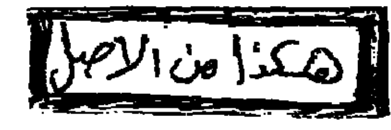
– Négociez-vous les conditions d'extradition du Croate arrêté, Pero Skopljak, afin de le faire rapidement passer en procès ?

– Laissez-moi vous expliquer comment nous fonctionnons. Sur l'obligation des Etats de procéder à des arrestations, il n'y a rien à discuter. Leur obligation, en droit international, est d'exécuter les mandats d'arrêt, un point c'est tout. En revanche, le bureau du procureur est toujours prêt à entrer en contact avec les avocats des inculpés pour tenter d'obtenir leur reddition et discuter des conditions dans lesquelles elle peut s'effectuer. Dans le cas d'inculpés communs dans une même affaire, on pourrait, par exemple, imaginer de recibler l'acte d'accusation de façon plus étroite afin d'accélérer la tenue du procès. Mais ce ne sont pas des négociations à mener avec un gouvernement. La confusion d'intérêts en ce moment entre la Croatie et les inculpés est très malsaine.

– Mais dans les faits, elle existe. Le ministère des affaires étrangères croates s'en mêle !

– Effectivement. Dans le cas présent, nous ne négocions pas. Nous avons été avisés récemment par le Bureau de la coopération croate avec le Tribunal de l'arrestation de Pero Skopljak et de son désir d'obtenir des garanties pour un procès rapide, mais il n'y a rien d'engagé. Je réserve encore ma réponse. »

Propos recueillis par Alain Franco



La fausse rumeur de la mort de Fidel Castro relance les spéculations sur l'avenir de Cuba

Plusieurs hôtels ont été visés par des attentats inexpliqués

La rumeur de la mort de Fidel Castro, qui a agité les médias durant vingt-quatre heures, obligeant les autorités cubaines à de secs démentis, souligne les interrogations que suscite un silence de plusieurs mois. Alors que va s'ouvrir, dans quelques semaines, le cinquième congrès du Parti communiste cubain, l'avenir de l'île semble plus que jamais lié au sort personnel du chef de l'Etat cubain.

CE N'ÉTAIT qu'un « bouteillon » mais durant près de vingt-quatre heures, entre le 27 et le 28 août, il a mis en émoi toute la communauté cubaine de Miami et une bonne partie de la presse internationale : Fidel Castro était mort. En réalité, la victime n'était qu'un homonyme, René Orley Sanchez Castro, *« révolutionnaire exeptionnel »* dont une station de radio cubaine, mercredi matin, avait évoqué le décès brutal. Quelques heures plus tard, vérification faite, Fidel Castro était toujours vivant, au grand dépit de ceux qui, à Miami, célébraient déjà sa disparition.

Cette rumeur s'est répandue sur un terrain particulièrement favorable, forçant le ministère cubain des affaires étrangères au démenti. Depuis plusieurs mois en effet, l'état de santé de Fidel Castro, qui n'a pas pris la parole en public depuis avril, fait l'objet de spéculations. Le 26 juillet, jour anniversaire de la prise de la caserne de la Moncada qui marque le début de la révolution cubaine en 1953, le « Lider Maximo », bien que présent à la cérémonie, a laissé son frère Raül faire à sa place le traditionnel discours. En trente-huit ans de pouvoir, c'est la seconde fois seulement que Fidel Castro ne se saisit pas du micro un 26 juillet. Le chef de l'Etat cubain est resté tout aussi discret lors des cérémonies qui ont marqué, quelques jours plus tard, à La Havane, la fin du 14e festival mondial de la jeunesse.

Malade ou bien portant ? Dans un régime où la santé des dirigeants est un sujet d'autant plus tabou qu'il recoupe la délicate question de la transmission du pouvoir, les observateurs en sont réduits à étudier les photos et à évaluer les attitudes pour tenter de prévoir l'avenir du pays. Certains ont ainsi cru remarquer la gaucherie avec laquelle le président cubain, âgé de soixante et onze ans, tendait la main ; d'autres qu'il était assis plus souvent qu'à l'habitude ou que ses mâchoires paraissaient figées : tous soulignent l'anomalie de ses silences.

Au-delà des contraintes qu'impose une situation économique toujours très difficile – le 13 août, le quotidien *Granma* annonçait que la production agro-alimentaire avait accusé un déficit de production de 16 % au premier semestre et que la récolte de sucre n'était pas bonne –, plusieurs petits signes semblent indiquer que quelque chose ne tourne pas rond. Le 22 août, une bombe de facture artisanale a explosé dans l'hôtel Sol Palmeras de Varadero, réservé aux touristes à devises fortes. Les dégâts n'ont été que légers, mais l'attentat est le dernier d'une bien curieuse série. Le 12 avril, un engin explosif avait partiellement détruit la discothèque de l'hôtel Melia-Cohiba, à La Havane. Quelques jours plus tard, une deuxième bombe était découverte avant qu'elle n'explose au quinzième étage du même établissement ; le 4 août, le Melia-Cohiba était une troisième fois visé. Trois semaines auparavant, à La Havane, des explosions similaires avaient frappé l'hôtel Capri et l'hôtel Nacional.

La réaction des autorités, qui ont interpellé un nombre indéterminé de personnes, ne paraît pas avoir intimidé les poseurs de bombes. Elle n'explique pas comment une police réputée expérimentée et dotée de solides moyens s'est laissé aussi souvent surprendre. Certains, aux Etats-Unis, en déduisent que les auteurs des attentats sont à rechercher parmi les organes de sécurité dont une faction manifesterait ainsi publiquement son mécontentement, au moment où la question de l'après-Castro se fait de plus en plus presssante.

Georges Marion

Les homosexuels persécutés par la police

Dans la nuit du 22 au 23 août, la police cubaine a fait une descente dans une boîte de nuit gay de La Havane, El Periquiton, spécialisée dans les spectacles de travestis. Sur les 800 personnes présentes, 300 ont été interpellées puis libérées après vérification d'identité et paiement d'une contravention. L'opération, d'une ampleur inhabituelle, intervient quelques jours après la promulgation du nouveau code pénal, qui réprime plus sévèrement le proxénétisme, la corruption de mineurs et les *« délits économiques »*. Au début de la révolution, les homosexuels, considérés comme des malades et des criminels potentiels, étaient pourchassés et confinés à l'île des Pins, au large de Cuba. La répression s'était ensuite faite moins soutenue, laissée au bon caprice des autorités et de la police.

Boris Eltsine limoge le responsable des réformes de l'armée

MOSCOU
de notre correspondant

Toujours promise, longtemps retardée, la très difficile et délicate réforme de l'armée russe, lancee en juillet par une série de décrets présidentiels, a fait une nouvelle victime, totalement inattendue, cette fois-ci. Considéré comme le « père » de la réforme militaire finalement adoptée, Iouri Batourine, secrétaire du conseil de défense, avait obtenu la supervision du ministère de la défense. *Il a été limogé, jeudi 28* août, sans explication officielle, par un oukase du président russe, moins de deux mois après le coup d'envoi de la refonte de l'armée russe.

Ce jeune réformateur (quarante-huit ans), qui restera cependant conseiller de Boris Eltsine, a été remplacé à la tête du conseil par Andreï Kokochine, cinquante et un ans, membre, au temps de l'URSS, de groupes d'experts chargés de préparer des accords de désarmement avec les Etats-Unis et qui occupait depuis avril 1992 le poste de vice-ministre de la défense.

La brutale éviction de M. Batourine, qui avait obtenu la tête du précédent ministre de la défense, Igor Rodionov, et réussi à soumettre ce ministère à l'autorité civile, montre que la réforme de l'armée, retardée pendant des années notamment par crainte d'une rébellion militaire, se heurte à de sérieuses résistances. En remplaçant son proche conseiller, très impopulaire à l'état-major, par Andreï Kokochine, un autre civil, mais qui a des appuis à l'intérieur du ministère de la défense, le président Eltsine tente sans doute de désamorcer l'opposition des généraux aux réformes. Le plan de restructuration de l'armée prévoit notamment une sévère réduction des troupes et du nombre d'officiers, ainsi que la suppression de nombreuses unités.

CONCESSION AUX MILITAIRES

Ce surprenant limogeage intervient alors que la grogne semble s'amplifier et s'organiser dans l'armée russe. Entré en rébellion, le général Lev Roklin, président du comité de défense de la Douma (la Chambre basse du Parlement), et membre du parti au pouvoir (Notre maison la Russie) du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, avait lancé, jeudi matin, un nouveau et sérieux avertissement au pouvoir. Lors de la conférence fondatrice de la branche moscovite du Mouvement de défense de l'armée qu'il a créé avec Igor Rodionov, M. Roklin a de nouveau violemment attaqué, jeudi, les réformes *« qui détruisent les capacités de défense »* du pays et *« vont conduire à la perte de l'indépendance de la Russie »*. Ce puissant général a annoncé que son mouvement, rejoint par plusieurs généraux de haut rang, comptait maintenant quarante-sept branches régionales (sur quatre-vingt-neuf régions en Russie).

Plus grave peut-être, M. Roklin a assuré qu'il avait obtenu le *« plein soutien »* du chef du Parti communiste russe, Guennadi Ziouganov, du leader nationaliste Vladimir Jirinovski, ainsi que du président de l'Union populaire patriotique, Nikolai Rijkov. Ensemble, ces trois mouvements *détiennent une majorité absolue à la Douma.* Menaçant, M. Roklin avait aussi annoncé son intention de soumettre aux députés russes une proposition visant à entamer une procédure d'*impeachment* du président russe et à renverser le gouvernement.

Très opportunément, pour désamorcer la grogne des militaires, Boris Eltsine a réaffirmé, jeudi, que tous les arriérés de salaire dus aux militaires devront avoir été versés avant la fin du mois d'août. Sans pour l'instant faire marche arrière sur la réforme de l'armée, le chef de l'Etat russe a sans doute jugé qu'il était temps de faire une nouvelle concession aux militaires en éliminant de la scène publique son conseiller qu'ils détestent.

Jean-Baptiste Naudet

Le gouvernement albanais reprend en main la défense et la police

UN PEU PLUS d'un mois après l'arrivée des socialistes au pouvoir en Albanie, un calme relatif règne au pays des Aigles. Certes, les routes du sud du pays, foyer des six mois d'instabilité qui ont fait à partir de février 1997 quelque 2 000 victimes, ne sont guère sûres. Certes, la liste des victimes de règlements de comptes entre bandes rivales ou d'enfants blessés en manipulant des grenades ou des fusils s'allonge quotidiennement. *« Mais, progressivement, Tirana rétablit un semblant d'autorité, et, globalement, la sécurité s'améliore »*, témoigne un expatrié français installé dans la capitale.

L'heure de la reprise en main par les ex-communistes – de *« la chasse aux sorcières »*, disent les dirigeants du Parti démocratique de l'ancien président Sali Berisha – a sonné. Coup sur coup, dans la semaine du 18 août, le nouveau chef de l'Etat, Rexhep Mejdani, a remercié le chef de l'état-major des armées et le numéro un du SHIK (les services secrets albanais), remplacés respectivement par Aleks Andoni et Fatos Klosi, inféodés au Parti socialiste.

Dans le même temps, le ministère de la défense exige le limogeage de vingt-cinq généraux, auxquels le nouveau pouvoir reproche d'avoir permis, si ce n'est dirigé, le pillage des 12 000 dépôts militaires du pays. La réorganisation de la police et de la justice, soupçonnées d'avoir trop bien servi M. Berisha jusqu'à sa démission en juillet, sont également à l'ordre du jour.

Pour ce faire, les nouvelles autorités albanaises élues en juillet, considérées comme les seules capables sans doute de relever le gant de cette mission et d'apporter une nécessaire crédibilité à ces réformes dans un pays dominé par la loi des clans, ont reçu le soutien de la communauté internationale. Ainsi, l'UEO et la police américaine étudient les conditions pour réorganiser la police locale. L'OTAN s'est engagée le 20 août, à l'occasion d'une mission en Albanie, à accorder *« une aide importante »* à une armée en décomposition. La Grèce voisine et l'Italie – où se sont réfugiés près de 16 000 Albanais pendant les émeutes – ont également promis d'assister Tirana.

« PACIFIER » LA POPULATION

Parallèlement, les autorités ont entrepris de « pacifier » une population armée jusqu'aux dents. Dans ce pays de 3,2 millions d'habitants, le ministère de l'intérieur estime en effet qu'environ 1,5 million d'armes et 500 millions de cartouches, ainsi que des tanks et mêmes des missiles chinois ont été volés. Une très faible quantité d'entre elles ayant repris le chemin des arsenaux, le gouvernement a annoncé, le *17 août, que les Albanais qui, au* 30 septembre, n'auront pas déposé les armes détenues illégalement risqueront cinq ans de prison.

L'apaisement de la situation malgré le départ, à la mi-août, des 6 000 hommes de la Force multinationale de protection (FMP) déployée pendant les troubles, n'est que le premier pas vers la normalisation du pays. Sa stabilité dépend grandement de la capacité des socialistes à relever une économie pétrifiée après des mois d'anarchie et le traumatisme de quarante-cinq années d'un communisme des plus orthodoxes.

Outre l'arrêt des violences, les principaux bailleurs de fonds de l'Albanie (FMI, Union européenne...) ont d'ailleurs posé deux autres conditions pour redéployer leur aide interrompue par l'instabilité politique : poser les bases d'un programme économique d'urgence basé sur une austérité budgétaire et fiscale, alors que le déficit public devrait atteindre près de 13 % du PIB en 1997, et assurer la transparence des pyramides financières dans lesquelles des centaines de milliers d'Albanais avaient naïvement placé leurs économies.

Leur faillite avait allumé l'incendie en février, entraînant la chute de Sali Berisha. Or la question de ces miroirs aux alouettes est toujours d'actualité. La population attend en effet que le premier ministre Fatos Nano fasse la lumière sur ces affaires et rembourse les épargnants spoliés, comme il l'a promis pendant la campagne électorale. *Or la désignation par le* gouvernement, samedi 23 août, d'experts chargés d'étudier les raisons de la faillite des pyramides et de se pencher sur les comptes de celles qui survivent, telles Vefa, Kamberi et Silva, a été reçue avec scepticisme. *« Les caisses de l'Etat sont vides, interdisant pour le moment toute indemnisation, et trop de personnes de tous les bords ont été mouillées. Quant aux organisateurs des pyramides qui tiennent encore debout, ils n'ont pas attendu l'arrivée des auditeurs pour transférer l'argent à l'étranger »*, souligne un consultant étranger.

Christophe Châtelot

Un attentat à la bombe a fait au moins huit morts à Alger

ALGER. Au moins huit personnes ont péri déchiquetées, jeudi 28 août au matin, et une cinquantaine ont été blessées lors d'un nouvel attentat qui a semé la panique et la désolation dans le centre d'Alger. *« L'attentat visait un marché couvert, le Bazar, à quelques mètres de la mosquée Ketchaoua*, a indiqué l'agence de presse algérienne, APS. *Il aurait pu être encore plus meurtrier si l'assassin était parvenu à placer le colis piégé à l'intérieur du marché, dont l'entrée était surveillée. »* Un autre carnage a été évité de justesse, au même moment, sur un marché du centre de la capitale, celui de Meissonnier, où un second colis piégé a été désamorcé. Les tueries de villageois et les attentats à la bombe ont fait, depuis dimanche, 225 morts, plus de 100 blessés et des dizaines de disparus, pour la plupart des jeunes femmes enlevées. – *(AFP.)*

Manifestations antigouvernementales dans le nord du Vietnam

HANOÏ. 1 200 policiers ont été récemment déployés dans la province côtière de Thai Binh, à 80 km au sud-est de Hanoï, après une série de manifestations antigouvernementales qui auraient fait entre un et cinq morts en mai et juin. Il y a deux mois, des milliers de villageois s'étaient retrouvés dans la capitale provinciale pour dénoncer la corruption et protester contre l'augmentation des impôts. Des responsables ont confirmé cette situation, expliquant que des *« mauvais éléments et individus expulsés du parti »* profitent de la situation pour causer des troubles. Des maisons auraient été détruites et des informations font état de batailles rangées entre émeutiers et policiers. La « fédération des communautés des Vietnamiens libres de l'étranger » a organisé à Paris le 27 août une grève de la faim de 70 heures devant le siège de l'UNESCO, *« en signe de solidarité avec les manifestations populaires contre le régime de Hanoï »*. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **OTAN : la Hongrie, la Pologne et la République** tchèque entameront leurs négociations avec l'OTAN à la mi-septembre, a annoncé, jeudi 28 août, l'Alliance atlantique. Les pourparlers visent à mettre au point un protocole d'adhésion qui devrait être signé en décembre 1997 par le Conseil ministériel de l'OTAN avant d'être ratifié par les parlements des pays membres. Pour sa part, le gouvernement hongrois a décidé d'organiser, le 16 novembre, un référendum sur l'adhésion de son pays à l'OTAN. – *(AFP).*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement britannique s'apprêtait à annoncer** officiellement, vendredi 29 août, l'admission des républicains du Sinn Fein aux pourparlers sur l'avenir institutionnel de l'Ulster. Le chef du premier parti d'Ulster, l'unioniste David Trimble, a réaffirmé *« n'avoir toujours pas pris position sur la question »*. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE/FRANCE : l'ancien président polonais Lech Walesa** se rendra à Paris, dimanche 31 août, à l'occasion du 17e anniversaire des accords de Gdansk, qui marquèrent la création en 1980 de NSZZ Solidarnosc, le premier syndicat indépendant dans le bloc communiste. L'ancien chef d'Etat sera reçu lundi à l'Elysée.

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Joseph Kennedy, héritier de la célèbre dynastie** politique des Etats-Unis, a renoncé à briguer, jeudi 28 août, l'investiture du Parti démocrate pour le poste de gouverneur du Massachussets. Il a déclaré préférer se retirer d'une campagne qui risquait de porter plus sur ses problèmes familiaux que sur son programme politique. – *(Corresp.)*

■ ***VENEZUELA : 29 personnes ont été tuées**, jeudi 28 août*, au cours d'affrontements entre bandes rivales dans la prison de haute sécurité d'El Dorado, à 700 km au sud-est de Caracas. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **COMORES : l'armée est intervenue**, jeudi 28 août, à Fomboni, ville principale de l'île de Mohéli, en tirant des rafales d'armes automatiques et des grenades lacrymogènes contre des militants séparatistes. Selon la gendarmerie de Fomboni, les forces de l'ordre ont *« tiré en l'air »* et aucun manifestant n'a été blessé par balles. Par ailleurs, une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est arrivée jeudi à Moroni avec pour mission de rétablir un climat de confiance entre les différentes parties avant la tenue de négociations à Addis Abeba, la capitale éthiopienne, à partir du 10 septembre. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le chef de la rébellion**, le colonel John Garang, a annoncé jeudi 28 août qu'il ne rencontrerait pas le président soudanais, Omar El Béchir, à la fin de la semaine, au Cap, comme le souhaitait le président sud-africain, Nelson Mandela. M. Mandela a annoncé que les présidents soudanais, ougandais et zimbabwéen devaient se retrouver dimanche au Cap pour parler des problèmes soudano-ougandais. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : l'ONU et la Banque mondiale** ont évalué, jeudi 28 août, à 60 millions de dollars le montant des pertes directes palestiniennes dues aux sanctions imposées par Israël après l'attentat de Jérusalem du 30 juillet. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : le roi Norodom Sihanouk est retourné dans son pays**, vendredi 29 août, après six mois de séjour à Pékin. Le souverain est arrivé à Siem Reap, près des temples d'Angkor, pour mener une « mission de pacification » après le récent coup de force du premier ministre Hun Sen contre le Prince Ranariddh, le fils du roi. – *(AFP.)*

La « guerre des gangs » se rallume à Osaka

Le « numéro 2 » du Yamaguchi-gumi, le principal « syndicat du crime » du Japon, a été assassiné dans un hôtel de Kobé

OSAKA
de notre envoyé spécial

« Takumi » : deux gros idéogrammes ornent la façade de ce petit immeuble blanc du quartier nocturne de Namba, à Osaka, désormais bloqué par des policiers vêtus de gilets pare-balle. Juste un nom : aucune raison sociale. Mais à Osaka, tout le monde sait qui occupe ces locaux. Masaru Takumi, qui a été assassiné, jeudi 28 août, en plein après-midi, dans le café d'un grand hôtel de Kobé, était l'un des « rois » de la pègre d'Osaka et le « numéro 2 » du plus grand syndicat du crime du Japon, Yamaguchi-gumi.

Dans la tradition des années de la prohibition aux Etats-Unis, quatre hommes sont entrés dans le café aux fauteuils profonds, deux ont sorti des revolvers et tiré une dizaine de balles sur le gangster, qui bavardait avec des acolytes. Un client à une table voisine, atteint d'une balle à la tête, se trouve dans un état grave.

Cet assassinat, dont la nouvelle a été donnée mercredi soir sur la chaîne nationale NHK avant celle de l'annonce, par le premier ministre, qu'il briguait un second mandat, fait craindre une nouvelle « guerre des gangs » dans le Kansai (région d'Osaka-Kobé-Kyoto). Ce fut le cas dans les années 60 lorsque le Yamaguchi-gumi étendit son contrôle sur la seconde ville du Japon. La « guerre » reprit en 1978, à la suite de la tentative d'assassinat de son chef, un certain Kazuo Taoka. La succession de ce dernier donna également lieu à des règlements de comptes entre gangs.

Dans l'entourage de Takumi, on ne cachait pas, jeudi soir, que le mandataire de l'assassinat *« paierait »*. Le Japon a un taux de criminalité remarquablement faible, mais il n'en a pas moins de puissants syndicats du crime, héritiers d'une tradition quatre fois séculaire, qui contrôlent le trafic des amphétamines, les jeux et le commerce du plaisir et ont infiltré les affaires légales.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Avec 110 bandes regroupant 18 000 membres (40 % de la pègre nippone), le Yamaguchi-gumi est le gang le plus important. Il est présent dans tout l'archipel mais domine surtout sa partie sud. Son « siège » est à Kobé. Longtemps, les *yakuza* (gangsters) ont eu pignon sur rue, les bandes étant organisées en « associations d'entraide ». A la suite de la loi antigangs de 1992, les principales d'entre elles, dont le Yamaguchi-gumi, ont été mises hors la loi et contraintes à plus de discrétion. Cette loi destinée à enrayer la pénétration de la pègre dans les activités légales a contraint les *yakuza* à restructurer leurs organisations.

Takumi, qui passait pour le « cerveau » du Yamaguchi-gumi, faisait partie de cette nouvelle race de *yakuza* « hommes d'affaires » et avait la haute main sur les finances de l'organisation. L'élimination de certaines bandes trop « battantes », opérée sous la férule de Takumi qui prônait la modération afin de ne pas provoquer la police, avait suscité des oppositions. Comme l'a montré la précédente guerre de succession, les règlements de comptes parmi les truands nippons peuvent être sanglants.

Philippe Pons

Kinshasa entrave à nouveau l'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés hutus dans l'ex-Zaïre

Les Etats-Unis menacent de reconsidérer leur soutien à M. Kabila

Le pouvoir de Kinshasa, accusé d'avoir massacré des réfugiés hutus rwandais lors de la traversée de l'ex-Zaïre par ses soldats, a posé de nouvelles conditions au travail des enquêteurs de l'ONU. Washington menace de revoir sa politique à l'égard de Kinshasa, tandis que des membres du Congrès réclament des éclaircissements sur l'aide militaire américaine apportée au Rwanda et à M. Kabila à l'époque de ces tueries.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le refus de Kinshasa de coopérer avec la mission d'enquête de l'ONU sur le massacre des réfugiés rwandais *« pourrait remettre en cause »* la politique américaine à l'égard du président Kabila, a affirmé, jeudi 28 août, l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, en sortant du conseil de sécurité où il avait assisté à un compte rendu du secrétariat de l'ONU sur de *« nouvelles conditions »* posées par Kinshasa.

M. Richardson a affirmé que les Etats-Unis étaient *« très inquiets »*, ajoutant que *« cette mission d'enquête ne doit en aucune façon être entravée ». « Si elle devait l'être, cela affecterait notre politique à l'égard du président Kabila »*, a-t-il assuré. L'ambassadeur américain a cependant insisté sur la nécessité d'une *« clarification »* des informations sur ces restrictions posées par Kinshasa, car, dit-il, *« elles ne sont pas venues directement de M. Kabila »*.

NOUVELLES CONDITIONS

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a rejeté les nouvelles conditions de Kinshasa sur la mission d'enquête. Il a demandé à son représentant spécial pour la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, de se rendre *« immédiatement »* à Kinshasa pour *« tirer au clair »* les termes de référence de la mission.

S'adressant à la presse, le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a confirmé qu'une lettre, signée par deux ministres du gouvernement congolais et adressées au secrétaire général, avaient été reçues mercredi 27 août à New York. Cette lettre, a dit M. Eckhard, *« impose des restrictions supplémentaires »* au travail de la mission d'enquête. *« Nous espérons qu'il s'agit uniquement d'un problème de communication interne au sein du gouvernement congolais. »*

Selon des diplomates à New York, il existe en effet sur la question de la mission de l'ONU des *« divergences assez importantes »* entre les ministres du gouvernement de Kinshasa. Selon eux, le ministre des affaires étrangères est en faveur de la mission, tandis que les ministres de l'intérieur et de la planification des urgences y sont opposés. *« Il faut voir de quel côté sera le président Kabila. »*

A Kinshasa, le ministre de la planification des urgences, Etienne Richard Mybaya, a expliqué que la mission onusienne est arrivée à Kinshasa sans que soient envoyés au gouvernement, dix jours avant, la liste et les *curriculum vitae* des membres de la délégation.

A propos du Togolais Atsu Kaffi Amega, qui dirige la mission internationale, le ministre congolais a dit que l'accord entre Kinshasa et l'ONU prévoyait que le président de la mission d'enquête soit *« un juriste d'un pays neutre »*. Or, estime-t-il *« étant donné les liens qui ont existé entre le Togo et l'ex-Zaïre, le Togo n'est pas neutre »*. De son côté, le ministre de l'intérieur, Mwenze Kongolo, a reproché à un membre de la délégation d'avoir pris contact avec les membres de l'opposition. *« Nous voulons que les choses se passent dans un esprit de respect de notre souveraineté*, a-t-il dit. *N'importe qui ne peut pas venir au Congo faire n'importe quoi. »*

PREUVES DÉTRUITES

Cette mission des droits de l'homme de l'ONU, pourtant chargée de faire une enquête sur les massacres depuis mars 1993, c'est-à-dire quatre ans avant l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, a systématiquement été empêchée de travailler par les responsables à Kinshasa.

En juin dernier, le secrétaire général de l'ONU s'est sévèrement fait critiquer par les organisations des droits de l'homme pour avoir accepté de remplacer le rapporteur spécial, Roberto Garreton, par M. Amega. La délégation comprend aussi un Américain.

« Ce n'est pas un secret, explique un diplomate à New York, sous couvert de l'anonymat, *Kinshasa ne veut pas de cette mission. La conclusion logique est qu'ils ont effectivement massacré des milliers de réfugiés et que, avec le temps, les preuves sont systématiquement détruites. »* Selon lui, le Conseil de sécurité, de nouveau saisi depuis jeudi, *« doit désormais décider comment traiter cette affaire »*. Ce diplomate ajoute que *« les responsables de Kinshasa ont trop souvent compté sur la bonne volonté de Washington et de Londres. Cette bonne volonté est-elle éternelle ? Cela reste à voir. »*

Afsané Bassir Pour

Le Congrès demande à M. Clinton des éclaircissements sur l'aide militaire accordée au Rwanda

NEW YORK
de notre correspondante

Choqué par les récentes révélations du Pentagone sur le rôle militaire américain au Rwanda, le responsable d'une commission du Congrès a écrit, jeudi 28 août, au président Clinton, pour lui demander de prendre les mesures nécessaires afin que toute la lumière soit faite sur l'étendue exacte des activités des forces américaines dans la région.

Pour Christopher Smith, républicain du New Jersey, membre de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants et président de la sous-commission des opérations internationales et des droits de l'homme, certains passages du document adressé le 20 août par le Pentagone à la commission (*Le Monde* daté du 28 août) *« suscitent plus de questions et d'inquiétudes qu'ils n'apportent de réponses »*. La réponse du département de la défense aux demandes d'explications qui lui avaient été adressées en juillet *« n'est tout simplement pas complète »*, précise-t-on dans l'entourage de M. Smith.

Dans sa lettre à M. Clinton, qui a été communiquée au *Monde*, le parlementaire demande *« si les Etats-Unis, ou l'un ou plusieurs de ses fonctionnaires, ont été complices, activement ou par négligence, des massacres perpétrés par nos alliés rwandais »* dans l'est du Congo (ex-Zaïre). Il demande *« un compte-rendu détaillé »* des mesures prises par l'administration américaine pour tenter de vérifier, comme le lui avait demandé le Congrès en décembre 1996, les informations faisant état de massacres dans les camps de réfugiés hutus au Congo-Kinshasa. M. Smith exige également *« des informations plus détaillées »* sur la nature de l'entraînement des forces rwandaises par des instructeurs de l'armée américaine : il souhaite savoir en particulier par quels moyens les Etats-Unis se sont assurés que l'entraînement au tir d'élite, aux opérations tactiques ou aux opérations psychologiques n'était pas mis à profit par l'armée rwandaise dans le cadre de lutte anti-guérilla ou d'opérations extra-territoriales.

Enfin, interroge Christopher Smith, *« à quel moment les Etats-Unis ont-ils été informés de la possibilité d'une participation rwandaise active aux opérations au Zaïre ? Comment les responsables américains auraient-ils pu ignorer que les soldats et officiers rwandais que nous entraînions pouvaient être déployés au Zaïre ? »* Les membres de la commission sont particulièrement troublés d'apprendre aujourd'hui, après les démentis apportés par des responsables de l'administration lors de précédentes auditions au Congrès, que *« les Etats-Unis ont apporté un entraînement militaire, y compris au tir d'élite, aux forces rwandaises au moment où étaient commis les massacres »* de réfugiés hutus.

Selon des sources au Congrès, l'ambiguïté de l'administration s'expliquerait en partie par l'attitude des diplomates américains en poste à Kigali, que *« leur enthousiasme pour le régime rwandais »* aurait empêchés d'informer objectivement Washington sur la réalité de la situation. Une autre explication serait la volonté de certains responsables, tant au Pentagone qu'au département d'Etat, de voir se vider les camps de réfugiés, une volonté si pressante qu'elle les aurait poussés à fermer les yeux sur les circonstances de leur départ.

« SUBTILITÉ SÉMANTIQUE »

Pour Kathi Austin, membre de la mission de Physicians for Human Rights qui a suscité la curiosité du Congrès, le rapport du Pentagone *« ne paraît pas couvrir l'intégralité de la situation »*. Mme Austin, qui a interrogé au Rwanda des membres de l'ambassade américaine et des éléments des Special Forces chargés d'entraîner l'armée rwandaise, relève des contradictions entre ce qui lui a été dit sur place et ce que révèle le document : *« Dire qu'il n'y a pas d'entraînement à la lutte antiguérilla*, indique-t-elle par exemple, *est une subtilité sémantique ; les instructeurs, eux, considèrent leur travail comme de l'entraînement antiguérilla »*. Le petit nombre d'instructeurs, ajoute-t-elle, n'est pas forcément révélateur de l'ampleur de l'assistance fournie : les Etats-Unis n'ont jamais déployé officiellement plus de trente instructeurs dans un pays, même en Amérique centrale. *« Ce document n'est que le début de l'histoire*, avance Kathi Austin. *S'il n'y avait rien à cacher, pourquoi n'a-t-on pas joué la carte de la transparence dès le début ? »*

Sylvie Kauffmann

Une note de la DGSE confirme l'ampleur de l'assistance américaine aux troupes de Kigali

SELON l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté du 30 août, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avait formellement informé, en février 1997, le gouvernement français de l'assistance militaire apportée par les Américains, tant à Kigali qu'à Goma, dans l'ex-Zaïre, au régime rwandais et à l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), le mouvement rebelle de Laurent-Désiré Kabila.

Cette note de la DGSE, dont *Valeurs actuelles* publie des extraits, vient confirmer les informations publiées par *Le Monde* dans ses éditions des 8 janvier, 27 février, 29 mars et 28 août 1997.

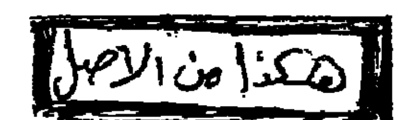
La DGSE indique à l'adresse des destinataires de sa note que *« des livraisons d'uniformes et des moyens de transmissions, via l'Ouganda, ont été assurées par l'administration américaine »* et que *« des livraisons d'armes et de munitions* [ont été effectuées] *par des rotations aériennes à Goma, observées entre octobre et novembre 1996 »* et assurées par des avions Hercules et Galaxy aux couleurs américaines. *Valeurs actuelles* relate que les services français font état de la présence d'officiers américains des Forces spéciales venus de Fort Bragg, aux Etats-Unis, qui ont probablement contribué à la conquête de Bukavu, dans l'ex-Zaïre.

« DOUBLE JEU »

Des écoutes pratiquées par les Français, avec l'intention d'avoir confirmation de l'ampleur du déploiement américain, ont aussi permis de localiser des radars mobiles de la dernière génération, capables de diriger des avions et une défense anti-aérienne, et un système de transmissions rwandais relié à des formations engagées dans l'ex-Zaïre.

Dans sa note, la DGSE fait part de son interrogation sur l'origine de mitraillages aériens, opérés de nuit, contre des camps de réfugiés. On sait que le Rwanda a fait appel à des pilotes russes et anglo-saxons (*Le Monde* du 28 août). Mais, selon les services français, de tels vols de nuit exigent un entraînement très particulier. *« Cela pose de graves questions*, estime la DGSE, *quand on sait que, parmi les avions américains déployés, figurait au moins un C-130 Gunship des forces spéciales, véritable canonnière volante, blindée et armée d'un canon de 105 mm, de roquettes et de mitrailleuses, pouvant même larguer des mines »*.

Valeurs actuelles considère qu'il y a eu vraisemblablement *« double jeu américain »* dans la région, avec *« une mission humanitaire qui a masqué une opération secrète de soutien aux forces de M. Kabila »*.



Angola : les Nations unies sanctionnent l'Unita

Les anciens rebelles, accusés de poursuivre la lutte armée, ont jusqu'au 30 septembre pour se conformer à l'accord de 1994

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Exceptionnellement unanimes, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont adopté, jeudi 28 août, une résolution imposant des sanctions à l'encontre de l'ancien mouvement rebelle angolais, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Ces mesures, qui imposent des restrictions sévères aux déplacements des responsables de l'Unita à l'étranger, entreront en vigueur le 30 septembre si l'Unita ne prend pas des mesures concrètes pour revenir sur la voie de la paix.

Le président en exercice du Conseil de sécurité, Sir John Weston, a indiqué que l'Unita doit *« comprendre qu'elle doit se transformer d'une organisation militaire en une opposition politique légitime »*, ajoutant que *« les interventions fermes de plus de vingt orateurs, dont des pays de la région, devraient être interprétées comme un avertissement clair à l'Unita : respectez les accords de Lusaka ou subissez les conséquences »*.

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Le Conseil considère que l'Unita ne respecte pas les termes du protocole de paix signé en novembre 1994 avec le président angolais José-Eduardo Dos Santos, et qu'elle porte la responsabilité principale des soubresauts du processus de paix. L'Unita participe certes au gouvernement et au Parlement angolais, mais l'intégration de certains de ses 26 000 hommes dans la nouvelle armée nationale est loin d'être achevée. En outre, l'ONU estime que l'armement remis par l'Unita est faible en quantité et médiocre en qualité. La communauté internationale lui reproche également l'utilisation de sa radio Vorgan comme instrument de propagande antigouvernementale.

L'Unita fera l'objet de *« restrictions commerciales et financières »*. Elle subit, depuis 1993, un embargo sur le pétrole et l'armement, qui a été systématiquement violé. L'ONU demande à tous les Etats d'empêcher l'entrée sur leur territoire des dirigeants de l'Unita et de leurs familles, et exige que *« tous les bureaux de l'Unita »* dans le monde soient fermés. Les Etats devront aussi empêcher les vols des avions du mouvement angolais. La fourniture d'avions, d'hélicoptères et de pièces détachées est également interdite.

Le changement d'attitude de Washington à l'égard du chef de l'Unita, Jonas Savimbi, est spectaculaire. Traité comme un chef d'État par Ronald Reagan dans les années 80, M. Savimbi ne bénéficie plus guère que du soutien du sénateur républicain Jesse Helms, qui préside le comité des relations étrangères du Sénat. La décision du Conseil de sécurité est *« un signal ferme »* adressé au gouvernement angolais, explique un diplomate. *« Nous voulons empêcher que le gouvernement lance une offensive militaire contre l'Unita »*, dit-il. Six généraux se sont récemment rendus à Washington afin de préparer un programme de formation de l'armée angolaise. *« Savimbi était notre allié*, dit un diplomate américain. *Aujourd'hui, il est un obstacle à la paix et l'Angola doit continuer sur la voie démocratique »*.

A. B. P.

La survie du mouvement de M. Savimbi est menacée par le rapprochement entre Washington et Luanda

Depuis trois ans, l'ex-guérilla n'a cessé de faire obstacle au processus de paix

Les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU *(lire ci-contre)* à l'encontre de l'Unita mettent en danger la survie politique du mouvement de Jonas Savimbi. Elles s'inscrivent dans un contexte régional et international défavorable aux ex-rebelles angolais. L'arrivée au pouvoir à Kinshasa de M. Kabila, qui soutient le gouvernement de Luanda, a accéléré le changement de politique des Etats-Unis.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Unita de Jonas Savimbi est au pied du mur. Les sanctions internationales décidées à son encontre, jeudi 28 août, consacrent l'isolement de l'ex-mouvement rebelle angolais, déjà affaibli par un contexte régional désormais défavorable. Tenu pour responsable du nouvel enlisement que connaît le processus de paix en Angola, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) doit faire face à la pression d'une *communauté internationale exaspérée*.

ANALYSE
L'intransigeance de l'Unita contrarie désormais la politique américaine dans la région

L'Unita n'a cessé de retarder le processus engagé en 1994, sous l'égide des Nations unies, après la signature des accords de Lusaka avec le gouvernement de M. Dos Santos. Aujourd'hui, l'ancienne guérilla rechigne encore à appliquer ces accords, acceptés sous la contrainte d'une défaite militaire après vingt ans de guerre civile. La chute du régime de M. Mobutu dans l'ex-Zaïre, qui lui servait de base arrière, a pourtant laissé croire que l'Unita pourrait changer d'attitude ; elle a effectivement affaibli un peu plus le mouvement de M. Savimbi. A Luanda, on pensait alors que l'Unita allait être obligée de faire des concessions, sous peine de laisser le champ libre aux « durs » du camp adverse désireux d'en finir par la force.

L'ex-guérilla a, au contraire, fait preuve d'intransigeance. L'envoi de troupes gouvernementales dans la région diamantifère du Nord-Est, encore contrôlée par l'Unita, a déclenché, à partir du mois de mai, des affrontements considérés comme les plus importants depuis 1994. Ces combats ont prouvé que l'Unita disposait toujours de forces armées, violant ainsi au grand jour les accords de paix qui prévoyaient sa complète démilitarisation.

Ils ont soulevé la crainte d'une reprise de la guerre civile, alimentée par ailleurs par des accusations mutuelles de mouvements de troupes et de réactivation de dispositifs militaires à travers tout le pays. Au même moment, on apprenait que 30 000 ex-soldats de l'Unita sur les 70 000 désarmés avaient déserté les camps de cantonnement où ils étaient regroupés. *De plus, moins de 11 000* d'entre eux, sur les 26 000 prévus, ont intégré l'armée nationale en cours de constitution.

ATERMOIEMENTS

La réunification territoriale du pays est, elle aussi, loin d'être terminée. A la suite de l'incursion des troupes gouvernementales dans le Nord-Est, la restitution à l'Etat des zones encore sous contrôle de l'Unita a été interrompue. Enfin, malgré la présence de ministres issus de l'ex-guérilla dans le gouvernement « d'unité nationale », Jonas Savimbi refuse de collaborer avec le pouvoir et de se rendre à Luanda, craignant pour sa sécurité.

Trois ans après les accords de paix, la normalisation du pays paraît bien lointaine et le bilan de l'ONU peu flatteur. Il l'est d'autant moins que l'opération des Nations unies a mobilisé jusqu'à 6 000 « casques bleus ». Pour des raisons de budget et de crédibilité, l'ONU a commencé à réduire son dispositif et à ne plus accepter les retards causés par l'Unita.

La politique d'atermoiements du mouvement de M. Savimbi est d'autant plus mal venue que l'ex-guérilla se trouve désormais dépourvue d'allié majeur, aussi bien sur la scène internationale que régionale. Le vote particulièrement sévère de l'ONU est significatif. Il n'aurait pas été possible sans l'appui des Etats-Unis, qui ont longtemps soutenu l'Unita. Certes un émissaire américain, dépêché en Angola, a joué jusqu'au dernier moment les médiateurs auprès de M. Savimbi, et la résolution du Conseil de sécurité laisse à l'Unita un délai de grâce d'un mois pour se conformer à ses obligations.

Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis ont recommandé à l'ONU de prendre des sanctions d'une dureté sans précédent contre l'ex-guérilla. A ce titre, le vote de l'ONU représente une étape importante dans le processus de distanciation qu'a entrepris Washington vis-à-vis de l'Unita depuis la fin du conflit. Principal allié de M. Savimbi au temps de la guerre froide contre le gouvernement communiste soutenu par le bloc de l'Est, les Etats-Unis ont, ces dernières années, abandonné toute considération idéologique pour des calculs beaucoup plus pragmatiques. Ravagé par la guerre civile, l'Angola demeure un des pays potentiellement les plus riches d'Afrique. De très importantes découvertes de pétrole et de diamants l'ont récemment confirmé. Washington a donc cherché à se rapprocher du gouvernement en place en affichant une neutralité intéressée dans le processus de paix, et en renforçant sa coopération économique avec Luanda.

NOUVELLE LOGIQUE

L'attitude américaine s'inscrit aussi dans une nouvelle logique régionale particulièrement défavorable à l'Unita. L'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila à Kinshasa a créé un axe fort entre la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et l'Angola de M. Dos Santos. Les deux hommes entretiennent des relations privilégiées, basées sur une vieille amitié personnelle et politique. Dans ce contexte, les Etats-Unis, déjà alliés de la RDC et de l'Ouganda voisin, ont tout intérêt à participer à ce rapprochement, en se distançant encore un peu plus *de l'Unita, afin de renforcer leur* influence dans la région.

Les enjeux économiques, là aussi, entrent en ligne de compte. A long terme, la RDC et l'Angola, géants à la charnière de l'Afrique australe et centrale, pourraient constituer un bloc d'un poids considérable.

Pour l'instant, leur coopération est surtout militaire. M. Kabila en a, semble-t-il, déjà largement bénéficié afin de renverser le maréchal Mobutu. L'Unita, elle aussi, en a fait les frais. Un des premiers accords signés entre Luanda et Kinshasa porte sur le contrôle de la frontière entre les deux pays, afin d'empêcher les troupes de M. Savimbi de continuer à utiliser le territoire de l'ex-Zaïre comme un sanctuaire.

Frédéric Chambon

GAUCHE L'université d'été du Parti socialiste, qui a commencé vendredi 29 août, va permettre à Lionel Jospin, dimanche, de dresser un premier bilan de l'action de son gouvernement. Il en profitera pour répondre à ceux qui s'inquiètent de l'avant-projet de loi sur l'immigration et du passage différé aux trente-cinq heures hebdomadaires de travail. ● LE PARTI COMMUNISTE est décidé pour l'instant à se comporter en allié fidèle mais exigeant. Robert Hue, au cours d'une conférence de presse, jeudi 28 août, a félicité le premier ministre pour les décisions prises depuis son installation à Matignon. Mais il a souligné que le PCF exigeait un abaissement rapide de la durée du travail à trente-cinq heures sans perte de salaire. ● LES VERTS, le même jour, ont écouté Martine Aubry assurer qu'il ne fallait pas attendre cinq ans pour aboutir aux trente-cinq heures car cela « *ne créérait pas d'emplois* ».

M. Jospin veut rassembler sa majorité autour des priorités du gouvernement

Après la grogne des Verts et les interrogations d'une partie des socialistes, le premier ministre va profiter de l'université d'été du PS pour appeler à la solidarité majoritaire. La préparation du congrès de Brest commence à perturber le climat au sein de son parti

LIONEL JOSPIN pourra reprendre mot pour mot, dimanche 31 août, lors de son intervention clôturant l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle, ce qu'il déclarait il y a tout juste un an, dans la même ville, devant le même auditoire : « *Je suis désormais comptable de ce que nous* [socialistes] *ferons dans les années qui viennent de notre société et de notre monde.* » Il n'était alors question, pour le premier secrétaire du PS, que de prendre date. Il s'agit aujourd'hui, pour le premier ministre, de prendre ses responsabilités, trois mois à peine après la victoire surprise de la gauche aux élections législatives et son installation à l'Hôtel Matignon.

Le conclave socialiste, qui a commencé vendredi 29 août, présente donc, pour le chef du gouvernement et pour le PS de multiples enjeux : dresser un premier bilan de l'action engagée depuis le mois de juin ; tracer les priorités et les perspectives sur les dossiers essentiels et délicats qui vont désormais devoir être tranchés rapidement et permettre, une nouvelle fois, de fixer les règles du jeu d'une « *majorité plurielle* ». Sans oublier la préparation du congrès de Brest qui doit permettre à Lionel Jospin de quitter, formellement, le poste de premier secrétaire du PS et de passer le relais à François Hollande.

Le bilan des premiers pas de la nouvelle majorité ne devrait guère poser de problèmes à un chef de gouvernement qui bénéficie jusqu'à présent, dans l'opinion publique, d'un solide crédit de confiance. A l'exception de la Gauche socialiste, très critique dès le départ, les socialistes sont globalement en phase avec l'action gouvernementale.

Certes, le pacte de stabilité européen, combattu pendant la campagne législative et entériné à Amsterdam, a fait grincer des dents du côté d'Henri Emmanuelli et de la Gauche socialiste. La fermeture de l'usine Renault de Vilvorde a fait frémir les mêmes. Le réalisme qui se dessine sur l'ouverture du capital de France-Télécom ou l'avenir de Thomson a relancé le débat sur l'aspect obsolète du « ni nationalisation ni privatisation » de 1988.



Mais, pour l'essentiel, le gouvernement n'a pas été confronté aux turbulences politiques et surtout sociales que certains lui prédisaient. Le plafonnement des allocations familiales est plutôt bien passé. A l'exception de Julien Dray, le plan de redressement des finances publiques a été jugé d'une grande habileté, le piège d'une rigueur de gauche visant les salariés ayant été évité. Enfin, le style et la méthode du gouvernement ont séduit un PS sensible au fait d'être associé, par le biais de son premier secrétaire délégué, François Hollande, et de ses présidents de groupes parlementaires, à la prise de décision.

Le sentiment dominant des socialistes est cependant que le plus dur reste à venir. Si le gouvernement a su ne pas se précipiter et profiter de l'été pour évaluer précisément ses marges de manœuvre, il est maintenant au pied du mur. La préparation du projet de budget, dont les arbitrages sur les recettes doivent être rendus la semaine prochaine, n'est pas, aux yeux du gouvernement comme de la direction socialiste, le dossier le plus épineux, grâce à l'amélioration progressive de la conjoncture économique. En revanche, trois dossiers explosifs attendent la majorité.

Primo, celui de l'emploi et en particulier de l'emploi des jeunes. C'est évidemment sur ce terrain que la gauche est le plus attendue, après sa promesse de créer, en cinq ans, 350 000 emplois dans la fonction ou le secteur publics et autant dans le secteur privé. Le dossier de la réduction du temps de travail pour aller vers les trente-cinq heures hebdomadaires sans perte de pouvoir d'achat engage les socialistes et la majorité dans une démarche nouvelle, qu'il faudra inventer avec les partenaires sociaux, lors de la conférence nationale sur l'emploi que prépare Martine Aubry.

TURBULENCES PRÉVISIBLES

Secundo, l'Europe. Lionel Jospin vient de rappeler, devant la conférence des ambassadeurs, que la France « *prépare très activement* », avec la présidence luxembourgeoise, le conseil européen extraordinaire consacré à l'emploi. Il sera, là, jugé sur pièces, alors que ce sommet européen est prévu en novembre, au moment même où se tiendra le congrès socialiste.

Tertio, la polémique sur la politique d'immigration, qui s'est développée depuis quelques jours après la divulgation de l'avant-projet de loi préparé par le gouvernement, démontre que ce dernier n'est pas à l'abri de critiques de la part de sa majorité.

Sur tous ces sujets, les rendez-vous décisifs sont fixés dans les prochaines semaines. Sur chacun d'entre eux, les socialistes et leurs partenaires de la majorité attendent le premier ministre pour juger de sa capacité à mettre en œuvre son « *réalisme de gauche* », au service de la priorité « *absolue* » à l'emploi, tout en tenant compte des contraintes européennes imposées par la réduction des déficits. Or, sur chacun de ces terrains, les turbulences sont prévisibles. Partagés entre le souci de faire entendre leur différence et l'apprentissage parfois maladroit de l'exercice du pouvoir, les Verts sont, à l'évidence, embarassés. Si les communistes se veulent « *constructifs* », comme vient de le rappeler Robert Hue, ils n'en restent pas moins vigilants sur la mise en œuvre des changements annoncés. Quant aux socialistes eux-mêmes, exception faite de la Gauche socialiste, s'ils affichent leur souci de soutenir l'action du gouvernement et de se rassembler derrière le premier secrétaire délégué, il ne fait pas de doute que la préparation de leur congrès de novembre est une source inévitable de turbulences. Autant de points sur lesquels Lionel Jospin devra apporter, aux uns et aux autres, les apaisements nécessaires et des engagements clairs.

Gérard Courtois et Michel Noblecourt

Crédit de confiance

L'été 1995 avait été fatal à l'image d'Alain Juppé dans l'opinion. Deux ans plus tard, son successeur, Lionel Jospin, continue à bénéficier, trois mois après son installation à l'hôtel Matignon, d'une cote de confiance qui lui permet d'aborder la rentrée sociale avec un incontestable crédit. Dans la dernière enquête, réalisée par Ipsos auprès d'un échantillon de 962 personnes et publié par *Le Point* (daté 1er septembre), le premier ministre recueille 54 % d'opinions favorables, en hausse de 2 points en un mois, contre 30 % d'avis négatifs et 16 % d'indécis. Selon l'Institut CSA, 49 % des personnes interrogées (en hausse de 4 points) lui accordent leur confiance, contre 36 % d'avis contraires (*Le Monde* du 28 août). Quant à l'Ifop, il crédite M. Jospin de 51 % de bonnes opinions (en hausse de 3 points), contre 28 % de mauvaises (*Le Monde* du 26 août).

Les fabiusiens ne veulent pas se laisser marginaliser

LE PREMIER ACTE de la préparation du congrès socialiste – organisé du 21 au 23 novembre à Brest – se jouera à La Rochelle. Les contributions, qui seront proposées à la discussion des militants, doivent, en effet, être déposées au plus tard le mardi 2 septembre ; ce n'est que fin septembre que certaines d'entre elles se transformeront en motion, qui, elles, sont soumises au vote. Or l'initiative récente de deux proches amis de Lionel Jospin, Claude Allègre et Daniel Vaillant, a perturbé un climat jusqu'à présent feutré (*Le Monde* du 28 août).

Cette initiative ne modifie en rien l'intention affichée par la Gauche socialiste de déposer sa contribution, puis de la transformer en motion afin de mettre aux voix une « *alternative* » – critique – à la majorité qui soutient Lionel Jospin, comme le sénateur Jean-Luc Mélenchon en revendique le droit, dans un entretien à *Libération* (daté 29 août). De même, elle n'a évidemment pas pour objet de dissuader quelques contributions de témoignage. Louis Mermaz exprimera ainsi sa fidélité à François Mitterrand et à l'aventure engagée, depuis trente ans, pour reconstruire le PS. Henri Emmanuelli, de son côté, entend signer, seul, une contribution, avant de vérifier si elle rencontre quelque écho. Les amis de Jean Poperen ont également l'intention de se manifester, ne serait-ce qu'en hommage à l'ancien responsable décédé récemment.

DÉMARCHE « DÉCALÉE »

C'est, en revanche, à l'intérieur de la majorité qui compose l'actuelle direction que l'initiative des amis de M. Jospin provoque des turbulences. En décidant de rassembler largement les soutiens du premier ministre, ils n'ont pas manqué de provoquer de sérieuses crispations chez les amis de Laurent Fabius. Ceux-ci ont eu le sentiment d'être mis à l'écart et peuvent redouter que cette contribution soit surtout destinée à modifier les rapports de forces internes et à réduire leur place dans la future direction.

Claude Bartolone, proche du président de l'Assemblée nationale, s'en est expliqué, jeudi 28 août, avec Daniel Vaillant. A ses yeux, la démarche du ministre chargé des relations avec le Parlement est « *décalée* ». « *Nous sommes au début d'une législature. Nous avons tous intérêt à être réunis autour de Lionel Jospin et du gouvernement et, pour le congrès, derrière la motion de synthèse qui sera proposée par François Hollande sur la base de sa propre contribution.* » C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, ajoute-t-il, la contribution que Laurent Fabius a l'intention de déposer devrait être signée par lui seul : « *C'est une façon de ne pas aller à la chasse aux signatures et de ne pas ressusciter des oppositions et des affrontements d'un autre âge.* »

A La Rochelle, chacun sera donc unitaire pour deux. Mais s'emploiera, dans le même temps, à mesurer aussi précisément que possible les soutiens et les marges de manœuvre dont il dispose.

G. C.

Devant les Verts, Mme Aubry et Mme Voynet s'épaulent

CALAIS
de notre envoyée spéciale

Elle a répondu avec empressement à l'invitation. Venir parler de ses emplois-jeunes devant les Verts a ravi Martine Aubry. D'autant que l'université d'été des Verts se tient cette année à Calais, dans sa région d'élection, une région, présidée par une élue Verte, mais que convoite Michel Delebarre. Or, Mme Aubry témoigne ces derniers temps aux Verts du conseil régional toute son amitié.

Jeudi 28 août, à 16 heures, une salle de mille personnes attend donc la ministre de l'emploi et de la solidarité. L'ambiance est surchauffée – des militants ont retourné leur badge pour proclamer : « *Osons l'abrogation* » – mais chaleureuse. Studieuse aussi. Les militants écologistes ont affûté leurs questions. Annick Coupé, secrétaire national de Sud-PTT, est venue apporter la contradiction. Elle porte bon nombre des interrogations des Verts. Elle ne veut pas « *être désagréable ou sembler faire des caprices* » ; elle souhaite, comme les Verts, que « *la gauche réussisse* ». Mais elle s'inquiète des dérives possibles des projets de Mme Aubry sur les emplois-jeunes.

DÉTECTER DE NOUVELLES FILIÈRES

« *Je crois, Annick, qu'il va falloir que les syndicats évoluent. Je le dis comme je le pense* », commence Mme Aubry. Point par point, la ministre répond aux questions. Les Verts interviennent et rajoutent des interrogations. Comme une simple militante de base, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement prend son tour de parole et donne un coup de pouce à sa collègue. « *C'est une logique nouvelle qui remet en cause la rentabilité des activités*, explique-t-elle à ses amis. *Il ne s'agit pas de payer des gens à 80 % du SMIC pour qu'ils arrêtent de manifester dans la rue, mais bien de détecter des nouvelles filières professionnelles.* »

Yves Contassot, adjoint au maire socialiste du 3e arrondissement de Paris, a été mandaté pour mettre les pieds dans le plat. Il regrette que la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail de l'automne ne fasse pas de place aux représentants des exclus, et notamment des chômeurs. « *D'après les informations qui circulent ici et là, il semblerait que le gouvernement s'oriente vers la mise en place des trente-cinq heures en juillet 2000, voire en 2001*, indique-t-il gravement. *Après le renoncement à l'abrogation des lois Pasqua-Debré, faut-il comprendre que c'est ainsi que le gouvernement conçoit le volet social de la construction européenne ?* » La foule ovationne et lance des bans.

« *Ne croyez pas tout ce que vous lisez dans les journaux*, répond Mme Aubry. *Je sais ce que j'ai commencé et je sais vers quoi nous allons. Nous faisons partie d'un gouvernement que Lionel Jospin souhaite collectif. Les débats sont nombreux (...). Mais ce que je peux vous préciser tout de suite, c'est que faire trente-cinq heures dans cinq ans, ça n'a pas de sens. Ce sera bouffé par la productivité, ça ne créera pas d'emplois, il faut donc aider ceux qui veulent aller vite et loin, cela veut dire au-delà des trente-cinq heures.* »

« LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER »

Les Verts sont aux anges. Mais l'instant de grâce est de courte durée. Cette fois, c'est au tour de la militante socialiste de venir au secours de sa collègue Verte, dont les militants attendent une position ferme, dans son discours, samedi 30 août, sur l'abrogation des lois Pasqua-Debré. « *Je me suis battue pour l'abrogation de ces lois*, lance Mme Aubry. *On n'a pas toujours été d'accord au PS ; je me suis exprimée en mon temps. J'entends ce que dit aujourd'hui Lionel Jospin. Je ne souhaite pas faire la moindre concession à nos principes.* »

Mais, ajoute-t-elle, « *je ne me bats pas sur des discours et sur des mots, je me bats sur la réalité de ce qui va sortir. Ces sujets sont trop graves pour qu'on ne les traite que par des slogans.* » Les « *Hou !* » fusent, les cris s'élèvent à nouveau : « *Abrogation ! Abrogation !* » Mme Aubry s'agace : « *Laissez-nous travailler, laissez-nous débattre, attendez de voir ce qui va sortir.* » Et, haussant sa voix devenue d'un coup plus ministérielle : « *Ça m'énerve ! Arrêtez de bouder ! Ce sont vos thèmes qui sont derrière tout ça !* »

Ariane Chemin

M. Hue : « Ni mouche du coche ni porteur d'eau »

LES COMMUNISTES seront « *déterminés, actifs et constructifs* ». Robert Hue, qui tenait, jeudi 28 août, sa conférence de presse de rentrée, a débuté et terminé son petit discours par ces trois adjectifs qui résument l'attitude de son parti à l'égard du gouvernement, afin qu'il n'y ait pas de malentendu possible.

Détendu, le secrétaire national du PCF s'est appliqué à se montrer d'une fidélité sans tache, au moment où les choses commencent à devenir sérieuses pour le gouvernement. Ainsi, Robert Hue a délivré un satisfecit à Lionel Jospin, pour ses cent premiers jours à Matignon. « *Pour l'essentiel, les premières décisions du gouvernement au cours de ses trois premiers mois vont dans le bon sens* », a-t-il lâché, avant d'ajouter que « *la période de rodage du gouvernement* » est désormais « *terminée* ».

« ATTITUDE CONSTRUCTIVE »

Même sur l'immigration, où des voix se sont élevées au sein du PC, pour protester contre la décision du gouvernement de ne pas abroger les lois Pasqua, Debré et Méhaignerie, Robert Hue s'est aussi appliqué à déminer le terrain. Rappelant que son parti demeurait pour l'abrogation de ces lois, il a « *regretté* » que le gouvernement ne tienne pas cette promesse, tout en reconnaissant aussitôt d'« *indéniables avancées et ouvertures* » dans le projet de loi du gouvernement. En deux mots, « *nous aurons une attitude positive, constructive* », a répété M. Hue, car pour le moment, « *personne ne propose de voter ce texte en l'état* » et par conséquent « *le débat reste ouvert* ».

Fiers d'être présents au gouvernement par l'entremise de deux ministres et un secrétaire d'Etat, les communistes n'entendent « *être ni la mouche du coche, ni les porteurs d'eau* » du gouvernement. En revanche, Robert Hue n'a pas précisé si, en opérant cette distinction, il faisait allusion au rôle joué par d'autres composantes de la « gauche plurielle ». « *Ni passifs, ni censeurs sourcilleux de l'action gouvernementale, nous voulons, je le répète, être constructifs* », a-t-il expliqué, soulignant que l'« *état d'esprit* » des communistes est « *clair* ». Citant deux fois la déclaration commune signée le 29 avril, par le PS et le PCF, au tout début de la campagne des élections législatives anticipées, (*Le Monde* du 30 avril), M. Hue a considéré que ce texte « *a valeur de référence* » quant aux engagements à venir du gouvernement.

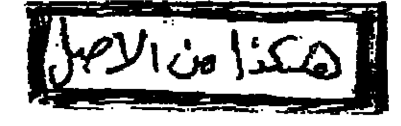
Deux jours après la conférence de presse de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, des similitudes étaient aisément perceptibles tant au niveau des revendications que des « *urgences* » exposées par l'un et par l'autre. Le secrétaire national du PCF a donc demandé au gouvernement une « *hausse significative du SMIC, des retraites et des minima sociaux* » dans le but « *d'une relance rapide de la consommation par une augmentation du pouvoir d'achat* ». Pour le PCF, « *il y a besoin d'engager rapidement les réformes de la fiscalité et du crédit* » évoqué dans la déclaration commune du 29 avril.

« TENIR SES ENGAGEMENTS »

Qualifiant de « *très importante* » la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail, M. Hue a souhaité qu'« *une large place soit donnée aux partenaires sociaux* ». Le secrétaire national s'est prononcé en faveur d'« *une mise en place rapide* » de la réduction de la durée du travail hebdomadaire à trente-cinq heures « *sans diminution de salaire* ». Favorable au vote par le Parlement « *d'une loi-cadre* », Il a aussi pris position contre « *toute disposition d'annualisation* » du temps de travail qui assurerait « *au patronat une plus grande flexibilité* ».

Plutôt pragmatique sur le fond et dans la forme, Robert Hue a invité « *la gauche à tenir ses engagements* » et a estimé qu'« *il n'y a aucune raison d'ailleurs pour qu'elle ne les tienne pas* ». Soulignant « *les interrogations et les inquiétudes* » qui se font jour actuellement et mettant en garde contre toute sous-estimation de « *la force et de la portée des attentes* », de la population française, M. Hue a plaidé pour que ces aspirations soient clairement prises en compte par le gouvernement, sous peine de voir la gauche échouée et battue comme la droite.

Alain Beuve-Méry



M. Séguin s'engage personnellement à refuser toute alliance avec le Front national

L'échec de la droite fait perdre 45 millions de francs par an au RPR

Le président du RPR a placé sa rentrée politique, jeudi 28 août, sous le signe du *« sérieux »*, de l'*« humilité »* et de la *« résolution »*. Relativement modéré vis-à-vis du gouvernement, Philippe Séguin a expliqué que, *« dans une première phase d'opposition, on ne se lance pas dans un jappement continuel »*. Il a aussi fait part des difficultés financières de son mouvement, depuis l'échec des élections législatives.

DE RETOUR de vacances, Philippe Séguin s'apprête à reprendre la route, celle, beaucoup plus longue, qui doit conduire à la rénovation du RPR. La première étape le conduira, le 3 septembre, en Corrèze – fief de Jacques Chirac –, pour une réunion avec les délégués des comités départementaux des régions Auvergne et Limousin.

Huit jours plus tard, il aura personnellement rencontré la totalité des comités des vingt-deux régions métropolitaines. Jeudi 28 août, lors d'une conférence de presse, le président du RPR a précisé que, dans chaque circonscription, les militants néogaullistes seraient invités à s'exprimer sur trois thèmes : *« Quelle vision de la France et de la France en Europe devons-nous avoir ? Quelle est la raison d'être de notre mouvement ? Quelle doit être son organisation ? »*

M. Séguin a surtout profité de cette rencontre pour afficher son propre style. *« Nous abordons cette rentrée politique avec un mélange de sérieux, d'humilité et de résolution »*, a-t-il déclaré.

ÉTONNEMENTS

Alors que son prédécesseur, Alain Juppé, ne s'était exprimé devant des journalistes, dans sa qualité de président du RPR, qu'une seule fois en deux ans – c'était le 3 juin, pour ouvrir sa propre succession –, le député des Vosges s'est prêté complaisamment à toutes les questions pendant près de deux heures.

De même a-t-il abandonné le pupitre officiel derrière lequel les membres de l'équipe précédente s'exprimaient debout, et dont on sait, désormais, qu'il était loué chaque fois pour plus de 3 000 francs.

D'emblée, le député des Vosges a lui-même évoqué ses soucis financiers : *« Nous sommes les premiers à subir le contre-coup de la nouvelle législation sur le financement des partis politiques. »*

De 1994 à 1996, le budget moyen annuel du RPR était de 195 millions de francs, alimenté pour 12 millions par les cotisations des adhérents, pour 18 millions par les *« dons officiels »*, pour 3 millions par les produits financiers et pour 162 millions par le financement public. Désormais, le mouvement ne pourra compter que sur 140 millions de francs de recettes annuelles, dont 111 millions au titre du financement public, alors que ses dépenses ordinaires, hors campagne électorale, se situent à un niveau de 165 millions de francs. D'où un plan d'économies, qui s'accompagne notamment d'une dizaine de licenciements pour un effectif total de 125 permanents et de l'arrêt de *La Lettre de la Nation*.

M. Séguin n'a pas davantage caché son étonnement devant l'importance de la somme consacrée (10 millions de francs) à la location des différents sièges du RPR et de ses organisations satellites. Il préférerait acheter de nouveaux locaux, si possible dans un quartier plus populaire que les abords du boulevard Saint-Germain. *« Dans un souci de transparence, nos comptes seront désormais rendus publics »*, a-t-il promis, feignant ainsi d'ignorer que c'était déjà le cas auparavant, au moins formellement.

Le président du RPR n'a pu davantage masquer l'embarras que lui causent les premiers mois du gouvernement de Lionel Jospin. Hormis la suppression du rendez-vous citoyen – dont il était l'un des pères –, qualifiée d'*« erreur politique majeure »*, M. Séguin n'a guère trouvé matière à une critique de fond de l'action du gouvernement. *« Dans une première phase d'opposition, on ne se lance pas dans un jappement continuel »*, a-t-il expliqué.

M. Séguin s'est ainsi félicité de la décision du premier ministre de ne pas changer le mode de scrutin pour les prochaines élections régionales. Même s'il estime que le plan de Martine Aubry en faveur de l'emploi des jeunes *« ne réglera pas le problème du chômage »*, il a convenu que *« tout effort en faveur de l'emploi mérite une attention particulière, bienveillante »*. Il a aussi observé que *« Mme Aubry est le premier ministre du travail à parvenir à dégager des crédits aussi importants »*.

« CLARTÉ BIBLIQUE »

A propos de l'avant-projet de loi du ministre de l'intérieur sur l'immigration, M. Séguin a aussi noté *« un décalage, qui va dans le bon sens »* par rapport aux engagements des socialistes pendant la campagne législative, puisque, a-t-il perfidement ajouté, *« le mot abrogation avait quand même été prononcé »*. Redoutant des *« surenchères »* lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale, il réserve toutefois son jugement définitif.

Très sceptique à l'égard de l'initiative prise par le maire (RPR) de Valence en faveur d'une fusion des partis de droite (*Le Monde* du 28 août), M. Séguin s'est montré, en revanche, on ne peut plus catégorique à l'égard de tous ceux qui seraient tentés par un rapprochement avec le Front national. *« Ni diabolisation ni alliance »*, a-t-il décidé. *« La position de notre mouvement sera d'une clarté biblique : sauf départ de ma part, il n'y aura pas d'alliance, parce qu'il n'y a pas de proximité de programme politique. »* Dans la continuité de M. Juppé, le nouveau président du RPR se pose ainsi en rempart, tout en sachant que l'échec de la droite ne lui rendra pas la tâche facile.

Jean-Louis Saux

Les sympathisants veulent la fusion

Les électeurs de droite apparaissent très favorables à un regroupement de l'UDF et du RPR dans un seul parti. Selon un sondage Ipsos, effectué les 22 et 23 août auprès d'un échantillon représentatif de 962 personnes et publié dans *Le Point* (daté 1er septembre), 64 % des sympathisants de l'UDF et 72 % de ceux du RPR se déclarent favorables à une telle fusion. Pour l'ensemble des personnes interrogées, la proportion n'est que de 44 %. Selon ce même sondage, 53 % des personnes interrogées jugent favorablement l'action de Philippe Séguin et 50 % celle d'Edouard Balladur.

Pour M. Debré, il n'est « pas impossible » de voter le texte Chevènement

L'ANCIEN MINISTRE de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a indiqué, vendredi 29 août, qu'il ne serait *« pas impossible »* qu'il vote le projet du gouvernement sur l'immigration *« tel qu'il est actuellement, sous réserve de quelques précisions »*. Interrogé sur Europe 1, M. Debré a assuré que ce texte *« va dans le sens qui était le mien, et même sur certains points, il va plus loin »*. L'ancien ministre a cependant estimé que, *« dans quelques jours, le gouvernement sera forcé de se plier au diktat des Verts et du Parti communiste »* et qu'il abrogera les lois Pasqua-Debré. Il a également émis *« les plus grandes réserves »* sur les projets gouvernementaux sur la nationalité et le droit d'asile. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a jugé, vendredi sur RTL, *« désastreux »* le projet de loi du gouvernement sur l'immigration.

Le projet d'une agence unique de contrôle sanitaire est écarté

BERNARD KOUCHNER, secrétaire d'Etat à la santé, a perdu. Il n'y aura pas en France une agence unique de contrôle des aliments et des médicaments, comme aux Etats-Unis, mais deux : l'une pour les médicaments et l'autre pour les aliments. A l'issue d'une réunion interministérielle, mardi 26 août, Matignon a tranché en faveur d'un contrôle bicéphale. *« La création d'une seule agence a été jugée trop compliquée »*, indiquait-on, jeudi 28 août, au secrétariat d'Etat à la santé. Après les affaires du sang contaminé, des hormones de croissance et de la « vache folle », la création d'une agence unique aurait permis au ministère de la santé d'exercer un contrôle plus large et de limiter l'influence des groupes de pression de l'industrie agroalimentaire. Jean-François Mattei, député UDF des Bouches-du-Rhône et rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la « vache folle », a estimé, jeudi, que la création de deux agences *« procède d'un grave contresens en matière de santé »*.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOIS-JEUNES : Hervé de Charette, délégué général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF),** estime que la démarche de Martine Aubry pour offrir des emplois aux jeunes, *« c'est mieux que rien »*. Dans un communiqué publié jeudi 28 août, il approuve un dispositif qui *« tente de créer un marché en faisant naître de nouveaux métiers qui doivent devenir solvables »*.

■ **IMMIGRATION : Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale,** critique dans *Le Figaro* daté du 29 août l'extension du droit d'asile *« à toute personne exposée à des risques vitaux »* contenue dans l'avant-projet de loi sur l'immigration. *« Cette extension est la porte ouverte à 450 millions de personnes potentiellement candidates*, souligne-t-il. *Nous risquons d'être submergés de demandes. C'est de l'angélisme pur ! »*

■ **EXTRÊME DROITE : le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc** (Côtes-d'Armor) a rendu, jeudi 28 août, sa décision dans le procès en diffamation intenté par Ferdinand Le Rachinel, dirigeant des Presses bretonnes et député européen FN, à l'encontre de deux journaux régionaux qui avaient consacré des articles sur la proximité entre les Presses bretonnes, qui impriment notamment des revues révisionnistes, et le Front national (*Le Monde* du 28 juin). S'estimant incompétent pour *Breizh Infos* qui n'est pas distribué en kiosque, le tribunal a ordonné la relaxe pour *Le Peuple breton*, organe de l'Union démocratique bretonne.

L'état-major veut utiliser la journée de préparation à la défense pour sélectionner 80 000 engagés et volontaires

LES ARMÉES tentent d'infléchir le projet de préparation à la défense (APD), imaginé par le gouvernement pour remplacer le rendez-vous citoyen, de façon à en faire une journée qui leur permettra de détecter les volontaires dont elles ont besoin pour se professionnaliser. Cet objectif ne figure pas aussi nettement dans le texte de loi qui sera soumis au Parlement. Mais il est exprimé en filigrane dans les réflexions émises en public par des responsables militaires.

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Alain Richard, ministre de la défense, avait, le 20 août, indiqué aux députés que la journée consacrée à « l'appel de préparation à la défense » comprendra, outre des entretiens sur l'organisation des moyens de la défense, une présentation des métiers de la défense *« même si*, avait-il ajouté, *une attention sera portée à ce qu'elle ne se réduise pas à une journée d'incitation à l'engagement »*.

PREMIÈRES SESSIONS EN 1998

Une semaine après, néanmoins, devant les mêmes députés, le général Jean-Claude Fassier, directeur central du service national (DCSN), a donné des précisions inédites sur cette journée. Il a affirmé que *« le bilan de la session permettra de détecter les éventuels volontaires dans les armées »*, dont il a estimé le besoin – en y incluant les engagés par contrat à plus long terme – à quelque 80 000 par an. L'APD, dans ces conditions, apparaît de plus en plus, pour les armées, comme un moment privilégié pour commencer à sélectionner les candidats au volontariat. L'absence de test médical, lors de cette journée, ne serait pas un handicap pour cette tâche. Le général Fassier a, en effet, laissé entendre que les dispositifs de sélection à venir, pour les volontaires et les engagés, supposent de prévoir une expertise médicale ultérieure.

Selon le directeur du service national, les sessions de l'ADP accueilleront, pendant une quarantaine de samedis ou de mercredis par an, des groupes de quarante jeunes qui seront encadrés par sept personnes, c'est-à-dire des équipes de cadres d'active, de réservistes et d'intervenants extérieurs. Deux à quatre sites banalisés seront réservés par département (salle de classe, infrastructures militaires, salle polyvalente). *« La journée commencera par deux modules d'une heure sur les enjeux de la défense*, a indiqué le général Fassier. *A la fin de la matinée sera effectué un test d'évaluation des acquis scolaires »*, qui permettra d'identifier les illettrés et, au besoin, de les orienter. *« L'après-midi sera consacrée à des modules sur le devoir de mémoire, les moyens et les métiers de la défense »* et c'est lors du bilan en fin de session, selon le « patron » de la DCSN, que les armées pourront détecter les volontaires éventuels.

Les premières sessions, qui commenceront en octobre 1998, devraient accueillir les hommes nés en 1980. A partir du 2 janvier 2001 seront concernés par l'ADP tous les hommes et les femmes nés en 1984. Pour le fonctionnement de ces journées seront mobilisés 3 750 personnels de la DCSN (trois fois moins que pour le défunt rendez-vous citoyen) et 10 000 intervenants, qu'ils soient cadres d'active, réservistes ou spécialistes extérieurs. L'éducation nationale pourra fournir une aide technique aux armées – en particulier pour les méthodes d'évaluation de l'illettrisme –, mais, à en croire le ministre, Claude Allègre, qui a été entendu par la commission de la défense après le général Fassier, *« il paraît difficile de tenir la journée de l'APD dans un cadre scolaire, la présence de militaires dans l'enceinte de l'école n'allant pas de soi pour l'instant »*.

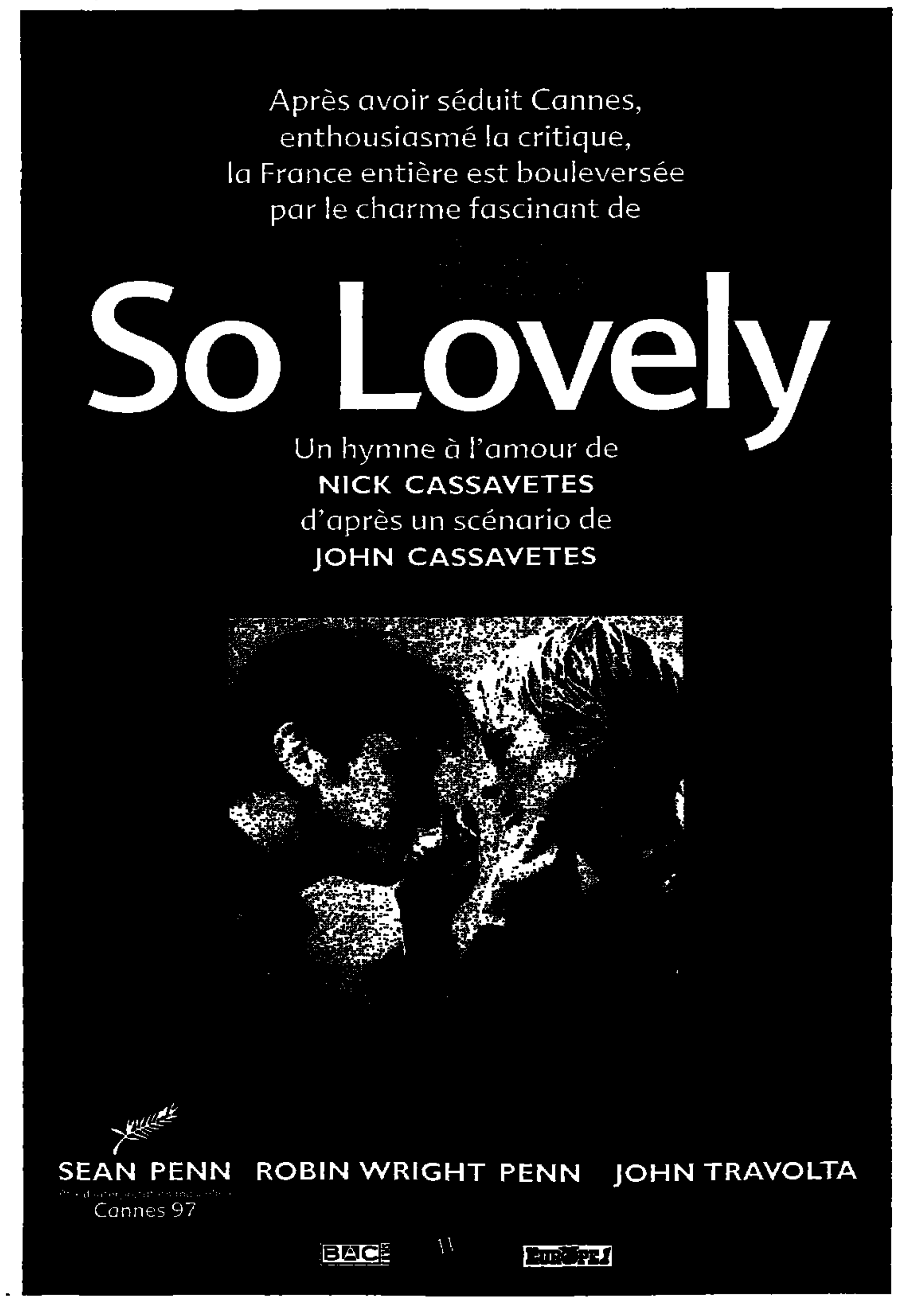
Le coût global de fonctionnement de l'APD est estimé à 3,4 milliards de francs par an pour la totalité d'une classe d'âge et sur la base d'une rémunération mensuelle de 4 000 francs attribuée à ceux qui seront volontaires pour servir, un temps, dans les armées.

Jacques Isnard

Education et armées

Deux groupes de travail éducation-défense ont été créés dans le but d'étudier les moyens pour mieux intégrer des éléments d'information et de réflexion sur la défense dans les programmes scolaires de l'enseignement primaire et secondaire. Selon Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, la modification des programmes scolaires étant *« très lourde »*, tout aménagement nouveau devrait exiger un délai de seize mois.

D'ores et déjà, a expliqué M. Allègre aux députés, *« des éléments de connaissance de la défense nationale figurent dans les manuels scolaires, en particulier dans l'enseignement de l'histoire »*. De même, les élèves des classes de première bénéficient d'un cours de *« morale civique »* d'une heure, et une épreuve d'instruction et de morale civiques est intégrée aux concours d'entrée des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).



Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



Le Conseil Général de l'Ariège

Direction de l'AMENAGEMENT - Service Routes
recrute par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude

4 TECHNICIENS territoriaux

1) Responsable exploitation eau potable épuration
Vous serez chargé de la conduite et de la maintenance des usines de production d'eau potable et des stations d'épuration et aurez pour missions :
- l'organisation et la supervision du travail des agents,
- la réalisation des auto contrôles de qualité,
- le développement d'outils de télésurveillance.

De formation hydraulique - traitement des eaux, vous bénéficiez d'une expérience de 5 à 10 ans.

2) Acheteur
Vous serez chargé de mettre en place une politique d'achat, de réaliser les consultations et marchés publics, ainsi que de gérer les stocks et l'inventaire, dans l'optique d'une amélioration de l'efficacité et d'une réduction des coûts.
De formation informatique obligatoirement, vous bénéficiez d'une expérience technico-commerciale et de capacités à négocier et à s'informer.

3) Responsable entretien et maintenance des Sites Touristiques
Vous serez chargé de diriger les équipes d'entretien et d'organiser le travail des agents.
Disponible et organisé, vous avez une expérience pratique de tous corps d'état avec des connaissances en électronique et téléphonie.

4) Technicien informatique
Vous serez chargé de gérer le parc de micro-ordinateurs, d'analyser les besoins, des commandes, des installations, du conseil et du soutien aux utilisateurs, de la gestion des réseaux de communication, et du développement de petites applications de gestion.
De formation D.U.T.-B.T.S., vous alliez une expérience à des aptitudes au dialogue, à l'analyse et à l'organisation.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé et d'une photo, à M. le Président du Conseil Général de l'Ariège, Hôtel du Département, Direction des Ressources Humaines, BP 23, 09001 Foix Cedex.
Renseignements sur le poste : M. Daniel FRAU au 05.61.02.09.46.





recherche son

Directeur Général H/F

Dans le cadre de l'Association Angers-Congrès présidée par le maire d'Angers, vous dirigerez et animerez une équipe de 20 collaborateurs chargée de prospecter, d'organiser et d'accueillir des congrès, événements d'entreprises, réunions, séminaires, spectacles et festivals. Vous serez le leader commercial de la structure, saurez créer des synergies avec de nombreux partenaires, ainsi que des prescripteurs.

Spécialiste de la communication et de la vente de services, parlant couramment l'anglais, vous avez, à 35/45 ans :
- une formation supérieure de préférence marketing commercial, ou tourisme,
- une expérience confirmée de la négociation commerciale Business to Business ou/et Associations,
- monté des actions de promotion ou de relations publiques,
- géré un grand équipement et animé des équipes.

Vos qualités managériales et commerciales, votre sens du travail en équipe seront parmi les critères déterminants du choix.

FC Conseil

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 4 octobre votre CV accompagné d'une lettre de motivation sous la référence CDE 97021 M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui garantit toute confidentialité.

FRANCOIS CORNEVIN

LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE
recrute

Le Directeur de son Comité Culturel et Social

(700 adhérents - 1,8 MF de budget)

Missions :
- Préparation et exécution des décisions du Conseil d'Administration,
- Gestion budgétaire et organisation des activités,
- Communication vers les adhérents,
- Développement de la politique sociale et festive,
- Mise en place de tableaux de bords.

Profils :
- BAC + 3,
- DEFA souhaité,
- Fortes qualités relationnelles,
- Sens de l'organisation, des responsabilités,
- Sens de l'initiative,
- Disponibilité,
- 5 années d'expérience minimum.

Poste à pourvoir en Septembre 1997
Référence du poste : DCCS/08/97

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite + C.V + photo) précisant la référence du poste, sont à adresser à Monsieur le Député Maire - Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines - 96, avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.

SYN'AXIS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
recrute par voie de mutation, détachement ou par contrat
Pour sa Direction de la Protection Sociale

un chargé de mission organisation méthode et qualité

- Catégorie A -

Afin d'optimiser la gestion de l'action de la Direction de la Protection Sociale (budget : 960 MF), vous avez en charge les missions suivantes :
- assurer la réalisation d'études organisationnelles, la simplification des circuits d'information et décisionnels, l'évaluation des actions menées au sein des services,
- apporter par une expertise technique, un soutien dans la mise en oeuvre des projets des services,
- suivre la mise en place du logiciel de gestion de l'action sociale et encadrer une équipe de 4 personnes chargées de son paramétrage et de la formation des agents.

En outre, membre de l'équipe de direction, vous l'assistez dans ses choix stratégiques et mettez en oeuvre les outils permettant l'observation et l'analyse prospective.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'une expérience significative dans le domaine de l'organisation,
vous possédez une pratique de la gestion de projet et de la mise en place d'outils de pilotage.

Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de M. le Président du Conseil Général de la Loire, Direction des Ressources Humaines, 2 rue Charles de Gaulle, 42022 Saint-Etienne Cedex 01.

DEPARTEMENT LOIRE EN RHÔNE-ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, DEPUTE DE LA CORSE DU SUD,

INFORME :

que le concours
d'INFIRMIER TERRITORIAL
de classe normale ouvert par arrêté n° 960534 en date du **18 juin 1996 est annulé.**

La Direction des Ressources Humaines, (Tél. : 04.95.29.12.13), se tient à la disposition des personnes ayant fait acte de candidature pour toutes explications utiles à ce sujet.

LA COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES
(Saône-et-Loire) - 100 000 habitants - 2ème agglomération de Bourgogne
recrute

UN JOURNALISTE CHARGÉ DE COMMUNICATION

Cadre issu d'une école de communication apprécié

Son profil :
- expérience journalistique
- bonne connaissance de la P.A.O.
- connaissance des collectivités territoriales

Ses missions :
- encadrement du service (2 personnes)
- pilotage de campagnes et d'actions de communication (de la conception à l'évaluation), rédaction de publications

Dossier de candidature complet à adresser avant le 15 septembre 1997 à Monsieur le Président de la C.U.C.M. Boîte postale 69, 71206 LE CREUSOT Cedex.

LE CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR INFORME

Le concours sur titres pour le recrutement d'1 médecin de P.M.I. est reporté à la date suivante :

Date limite de dépôt des candidatures
12 octobre 1997

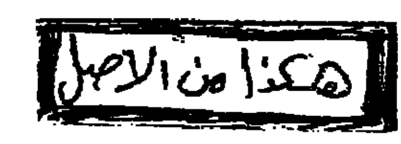
Entretien avec le jury fixé :
13 novembre 1997.

Adresser vos demandes de dossier de candidature à : Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale des Services Départementaux
Service du Personnel - 1 place Châtelet
28026 CHARTRES CEDEX

Le Monde des Initiatives Locales*

un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière.

*Le vendredi daté samedi.



Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

organise un concours externe sur titres en vue de l'établissement d'une liste d'aptitude au grade de **médecin territorial.**

L'épreuve qui consistera en un entretien avec le jury d'une durée de trente minutes aura lieu à partir du 1er décembre 1997, à 9 heures, à l'Hôtel du département.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé à cinq, à raison de :

– quatre postes ouverts à des candidats titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine et justifiant d'un diplôme ou d'un certificat d'études spécialisées ;

– un poste ouvert à un candidat titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Les conditions, demandes d'inscription et renseignements peuvent être obtenus auprès de M. le Président du Conseil général de la Haute-Corse – Direction des ressources humaines – Bureau de la formation – rond-point du Maréchal-Leclerc - 20405 Bastia Cedex – Tél. : 04-95-55-55-55.

La date de limite de retrait et de dépôt des candidatures est fixée au 31 octobre 1997, à 17 heures, le cachet de la poste faisant foi.

UN CADRE DE VIE À LA HAUTEUR DE VOS MOTIVATIONS ET DE VOS COMPÉTENCES



THONON

recrute par voie de mutation

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Membre de l'équipe de direction générale, vous managerez et coordonnerez l'activité des services tournés vers le public :
- action sociale,
- culture et patrimoine, jeunesse et affaires scolaires, petite enfance,
- sports,
- tourisme (port, établissement thermal, funiculaire, plage...),
- centre de secours.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (droit, économie, gestion sciences sociales).
Vous disposez d'une expérience réussie dans un emploi similaire.
De grandes capacités d'analyse et de synthèse, une aisance relationnelle, de la diplomatie, de la disponibilité et de la méthode sont vos atouts principaux.
Vous êtes ouvert à l'utilisation des outils informatiques. Vous avez entre 30 et 45 ans.

Conditions :
Détachement sur emploi fonctionnel, rémunération statutaire, 13ème mois, logement de fonction par utilité de service.

Poste à pourvoir le plus tôt possible.

Merci d'adresser candidature manuscrite, CV détaillé et photo, avant le 15 septembre 1997, à Monsieur le Maire, BP 517, 74203 Thonon les Bains cedex.

La Ville du RAINCY (Seine St Denis) 13672 habitants — **Recrute D'URGENCE**

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(Echelle 10 à 20 000 habitants)

Directeur territorial, vous bénéficiez d'une formation supérieure (bac + 5, droit public...) complétée par une expérience dans une fonction similaire et une connaissance approfondie de la M14.

Rémunération statutaire + IFTS doublée + prime de responsabilité au taux maximum + 13ème mois.

Merci d'adresser candidature et CV à M. le Maire, Hôtel de Ville, 93340 LE RAINCY

MORLAIX

LA VILLE DE MORLAIX

Missions : • Proposer les axes d'une communication locale. • Mettre en oeuvre les politiques de communication *définies par les élus de la ville.*
• Veiller à la cohérence des actions de communication et relations avec les médias,
• Travailler sur les supports d'information internes,
• Organiser les relations publiques de la ville et favoriser la concertation avec les habitants du Pays de Morlaix

Profil : • Expérience de la communication • Efficacité, autonomie et sens du travail en équipe • Disponibilité et forte capacité d'écoute • Connaissance des Collectivités Territoriales

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Clôture des incriptions : avant le 15 septembre 1997, délai de rigueur.
Renseignements : Service des Ressources Humaines Tél. 02 98 63 10 81.
* *Les demandes des attachés de la fonction publique territoriale seront examinées en priorité*

Responsable de Communication

h/f - cadre A*

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN



CONSEIL GÉNÉRAL

recrute par voie de détachement, mutation ou liste d'aptitude

pour LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHES

UN ATTACHE

pour le Service des Marchés - Réf : SM

Dans le cadre d'une fonction polyvalente, vous aurez la charge :
• de conseiller et d'aider la prise de décision en matière de marchés publics, • de mettre en oeuvre la procédure des marchés publics, • de l'organisation de la Commission d'Appel d'Offres.

QUALITES REQUISES :
• connaissance approfondie de la réglementation relative aux marchés publics, • expérience dans un service similaire de l'Etat, des collectivités locales ou d'un établissement public, • pratique de l'informatique indispensable : traitement de texte logiciel : marchés publics.
Motivé, disponible et discret, vous avez le sens du travail en équipe et du dialogue, ainsi qu'une bonne capacité d'organisation.
Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

UN ATTACHE

pour le Service juridique - Réf : SJ

Placé sous l'autorité du Directeur des Affaires Juridiques et des Marchés, vous venez compléter l'équipe de trois juristes du Service Juridique. Vous aurez la charge, dans le cadre d'une fonction polyvalente :
• de réaliser des études (concernant certaines réglementations nouvelles, ou des cas pratiques soumis tant par les communes que par les services du Conseil Général), • de rédiger des mémoires (devant le Tribunal Administratif, devant le juge aux affaires familiales...), • d'élaborer des conventions et des statuts (association, établissement public...), • de suivre l'évolution de la législation et de la réglementation, • de collaborer avec le Service des Marchés.

QUALITES REQUISES :
Titulaire d'une maitrise en droit public, d'un DESS en administration des collectivités locales, et si possible d'une expérience similaire en collectivité, vous avez l'esprit d'équipe et le sens des relations. Disponible, vous savez faire preuve de méthode et de rigueur dans la nuance, vous avez de bonnes aptitudes rédactionnelles, le sens des initiatives et des responsabilités.
Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

recrute par voie statutaire ou contractuelle

UN CONSEIL DE GESTION - AUDITEUR - *Réf : CGA*

Directement rattaché au Président et au Directeur Général, vous assurerez la mise en place et le fonctionnement d'un système de contrôle des dépenses et des coûts des actions départementales.
Il vous appartiendra de : • concevoir un système d'informations de gestion adapté aux activités des services et compatible avec les contraintes de la comptabilité publique, • piloter sa mise en place, • animer et faire progresser ce système dans une optique managériale.
L'élaboration et la mise en place progressive des outils de contrôle de gestion et des tableaux de bord se fera en étroite liaison avec les services utilisateurs.
A ce titre, vous devrez : • définir des règles de gestion, • mettre en place des indicateurs d'activités et les interpréter, • réaliser des études économiques et des analyses de valeur.

QUALITES REQUISES :
Attaché, directeur territorial ou cadre contractuel, vous bénéficiez d'une formation supérieure et faites preuve de grande rigueur intellectuelle. Vous manifestez un sens relationnel aigü, basé sur des capacités d'écoute, de conseil et de pédagogie, ainsi qu'une aptitude à la négociation et une indépendance de jugement.

Réussir le Haut-Rhin

Merci d'adresser, sous la référence choisie, lettre manuscrite et C.V. à Monsieur le Président du Conseil Général Hôtel du Département - 7, rue Bruat BP 351 - 68006 Colmar Cedex - Tél. 03 89 22 68 56 - Fax. 03 89 22 68 96.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes organise :

I. FILIERE ADMINISTRATIVE

1/ LE CONCOURS EXTERNE DE SECRETAIRE DE MAIRIE (Cat. A)
Nombre de Postes : 2
Période d'inscription : 22 septembre 1997 au 31 octobre 1997 (le cachet de la poste faisant foi)
Epreuves à partir du 15 décembre 1997

2/ LES CONCOURS SUR EPREUVES DE REDACTEUR TERRITORIAL - spécialité Administration Générale (Cat. B)
Nombre de postes :
- concours interne : 12
- concours externe : 12
Période d'inscription : 17 novembre 1997 au 31 décembre 1997 (le cachet de la poste faisant foi)
Epreuves à partir du 25 février 1998

3/ L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE REDACTEUR CHEF (Cat. B)
Période d'inscription : 13 octobre 1997 au 29 novembre 1997 (le cachet de la poste faisant foi)
Epreuves à partir du 18 janvier 1998

II. FILIERE MEDICO-SOCIALE

LE CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE D'INFIRMIER TERRITORIAL (Cat. B)
Nombre de postes : 15
Période d'inscription : 13 octobre 1997 au 29 novembre 1997 (le cachet de la poste faisant foi)
Epreuves à partir du 19 janvier 1998
Les dossiers d'inscription sont à retirer au

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes
33 av. Henri Lantelme - B.P. 169
06704 SAINT LAURENT DU VAR

soit directement, soit sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe format 21 X 29,7 affranchie à 11,50 F libellée aux nom et adresse de l'intéressé.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier organise

UN CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES de :

• CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF
7 Postes réservé aux Assistants Socio-Educatifs ayant au moins 6 ans de services effectifs au 01/10/97
LUNDI 1er DECEMBRE 1997

UN CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES de :

• SECRETAIRE DE MAIRIE :
7 Postes réservé aux adjoints administratifs ayant au moins 6 ans de services effectifs et aux rédacteurs ayant au moins 6 ans de services effectifs au 01/10/97
MARDI 02 DECEMBRE 1997

Retrait dossiers : 06/10 au 24/10/97
Transmission dossiers de candidatures jusqu'au 31/10/1997 minuit le cachet de la poste faisant foi

Les formulaires d'inscription sont à retirer au C.D.G. 03 Château de Bellevue BP 69 - 03402 YZEURE CEDEX ou seront envoyés sur demande écrite **uniquement**. Tél. : 04.70.46.21.00

Gestionnaires et Financiers



Ville de Saint-Herblain

43 000 habitants, agglomération nantaise, recrute son

Directeur des Finances

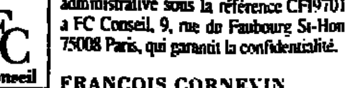
MISSIONS :
- responsabilité de la préparation et du suivi de l'exécution du budget principal et des budgets annexes ;
- suivi de la dette et de la trésorerie ;
- assurer la gestion financière générale de la ville et veiller à l'application de la programmation pluriannuelle des investissements ;
- suivi de l'exécution des dépenses et des recettes ;
- analyses financières rétrospectives et prospectives ;
- encadrement du Service des Finances (8 personnes).

PROFIL :
- connaissance de la M 14 ;
- expérience confirmee dans le domaine des finances locales ;
- maitrise de l'outil informatique.

QUALITÉS REQUISES :
- esprit d'initiative, de rigueur et d'organisation ;
- capacité d'analyse et de synthèse ;
- sens du relationnel ;
- disponibilité.

Ce poste d'Attaché ou de Directeur Territorial est à pourvoir à *Saint-Herblain* par *mutation* d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat, ou par un contractuel.

Pour recevoir des informations complémentaires, téléphonez au 01 42 66 66 05 ou adressez votre CV accompagne d'une lettre de motivation + copie du dernier arrêté de situation administrative sous la référence CFI97017M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg St-Honore, 75008 Paris, qui garantit la confidentialité.



EMPLOI Le travail saisonnier est en train de rapidement changer pour offrir de vrais métiers à une nouvelle population, chômeurs et jeunes en quête d'insertion professionnelle. Concentrés dans l'agriculture et le tourisme, ces emplois, s'ils ignorent encore souvent le droit du travail, sont désormais encadrés par une convention collective. Le droit à la formation et à l'indemnisation du chômage vient d'être reconnu. ● À DABISSE, village de haute Provence, plusieurs centaines de saisonniers travaillent dans l'agriculture, pour le maraîchage ou la cueillette des fruits. Certains d'entre eux se sont spécialisés et reviennent dans la même entreprise, année après année. ● LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU TOURISME, Michelle Demessine, a rencontré les professionnels du secteur sur la Côte d'Azur, mercredi 27 et jeudi 28 août, pour insister sur la nécessité de réduire la précarité de ce type d'emplois.

Le travail saisonnier s'organise et veut offrir de vrais métiers

De plus en plus de jeunes et de chômeurs acceptent de faire les saisons, dans l'agriculture ou le tourisme. Si leur statut demeure encore précaire, ils se professionnalisent et commencent à bénéficier de certains droits

RÉCOLTER des abricots dans la Drôme ou vendre des beignets sur la plage devient un vrai métier. Les saisonniers ne sont plus ce qu'ils étaient. Ceux qui travaillaient un mois ou deux pour se payer des vacances, pour compléter leurs revenus habituels, se font plus rares. Plus nombreux, en revanche, sont les jeunes en quête d'insertion et les chômeurs prêts à travailler dans la précarité pour peu qu'ils travaillent. Alors qu'un contrat à durée indéterminée semble devenu inaccessible pour eux, ils acceptent de travailler deux mois ici, trois mois là, y compris dans des conditions exorbitantes du droit du travail : heures supplémentaires non payées, travail au noir, horaires dépassant 50 voire 60 heures par semaine...

Le tourisme et l'agriculture, deux activités fortement marquées par le rythme des saisons, sont le réceptacle naturel de ces travailleurs. La croissance du nombre de saisonniers dans le tourisme suivrait celle du secteur dans son ensemble, soit 3 % à 5 % par an, selon Jean-François Veysset, vice-président de la Fédération nationale des industries hôtelières (FNIH).

En dix ans, le nombre de salariés est resté plutôt stable dans l'agriculture. Mais le nombre de saisonniers (travaillant moins de 80 jours par an) augmente de 4 % par an depuis 1985, selon une étude de la Mutualité sociale agricole. Jusqu'à peu, les tâches agricoles souvent ardues et demandant peu de qualification, comme la récolte des fruits, étaient l'apanage d'étrangers, portugais et espagnols en majorité. Aujourd'hui, les Français représentent plus de 60 % des saisonniers agricoles, soit une augmentation de 10 % par an, selon les chiffres du Fonds national d'assurance-formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles (Fafsea).

QUÊTE D'INSERTION

Christian Juyaux, président du comité de liaison européen du tourisme, qui regroupe les syndicats européens du secteur, classe les saisonniers en trois catégories. Tout d'abord, *« les pluriactifs locaux »*, souvent peu qualifiés, issus du monde agricole ou du bâtiment. Ils sont plutôt stables en nombre, autour de 15 % à 20 %. Aussi nombreux, *« les professionnels mobiles »*, diplômés dans leur branche d'activité, souvent des élèves d'écoles hôtelières. Après cinq à six ans de saisons, ils cherchent à se mettre à leur compte. *« Mais aujourd'hui, les capitaux nécessaires pour ouvrir son restaurant ou son hôtel sont tellement énormes que ces gens restent plus longtemps saisonniers ou se reconvertissent dans une autre activité »*, constate Christian Juyaux.

Troisième famille, *« les jeunes en insertion »*. C'est la catégorie qui monte et qui représente, selon M. Juyaux, les deux tiers des saisonniers. Ces jeunes cherchent, grâce à la saison, à mettre un pied dans le monde du travail. Ils ont peu de formation technique mais une culture générale plus élevée que les autres, autour du bac généralement. Une étude de la FNIH indique qu'il y a plus de diplômés parmi les saisonniers du tourisme que parmi les détenteurs d'un CDI dans ce secteur.

Cette évolution se retrouve également dans le monde agricole. René Basile dirige, dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'Atelier de l'oratoire, une association intermédiaire qui trouve des emplois de saisonniers agricoles à des personnes en difficulté. *« Parmi les gens qui viennent nous voir, on note beaucoup de jeunes qui n'ont jamais travaillé,* remarque René Basile. *L'ANPE nous envoie aussi de plus en plus de licenciés économiques. Beaucoup pour des travaux non qualifiés. »* A la Coorace Languedoc-Roussillon, organisme qui rassemble des associations intermédiaires, on constate une augmentation de 25 % des emplois agricoles saisonniers proposés.

La dureté du travail décourage souvent. Le Fafsea rapporte qu'il y a encore six ans plus de la moitié de ceux qui venaient à la terre par nécessité abandonnaient leur emploi dès la première semaine. Aujourd'hui, grâce à la formation de 90 000 saisonniers en six ans, le taux d'abandon est passé à 20 % dans les exploitations qui travaillent avec le Fafsea. *« Les gens sont de plus en plus motivés par le travail »*, explique Jean Daraux, chargé de mission à la direction générale du Fafsea à Carcassonne.

DES COMPÉTENCES VALIDÉES

Un des objectifs de cet organisme agricole est de faire revenir le travailleur tous les ans dans la même entreprise, pour réduire sa précarité et augmenter sa qualification. *« Il faut trois ans pour qu'une entreprise arrive à fidéliser 50 % de son effectif »*, selon Jean Daraux. Dans la même logique, le Fafsea distribue un *« passeport pour l'emploi »*, qui permet au travailleur de valider les compétences professionnelles qu'il acquiert au cours des saisons.

Dans l'hôtellerie et le tourisme, patrons et syndicats cherchent également à pérenniser la situation des saisonniers. *« Tout le monde a intérêt à une stabilisation des saisonniers,* déclare Rémi Jouan, secrétaire général de la fédération CFDT des services. *Grâce à l'accord avec l'Unedic sur leur droit aux allocations-chômage* (lire ci-dessous), *ils vont pouvoir faire de la formation professionnelle entre deux saisons. »*

La CFDT travaille notamment avec Christian Juyaux qui, à l'aide de son association Accueil et Services, propose à des saisonniers de faire des itinéraires d'emploi-formation. *« Pour professionnaliser, il faut fidéliser le plus grand nombre de salariés et développer la formation en intersaison »*, résume-t-il. En 1990, il ouvrait, avec des partenaires italiens et espagnols, une bourse européenne d'emploi et de formation dans le tourisme à Avignon. Cette bourse a dû cependant fermer six ans plus tard, pour cause de suppression des subventions publiques, non sans avoir aidé plus de trois mille saisonniers. Aujourd'hui, Christian Juyaux espère avoir les moyens de renouveler cette expérience grâce au nouveau gouvernement.

V. H.

Une population difficile à estimer

Que ce soit au ministère de l'emploi ou à l'Insee, aucune statistique officielle ne comptabilise les travailleurs saisonniers. La CFDT avance un chiffre de 1,2 million, réparti pour moitié dans l'agriculture et pour moitié dans le tourisme. La Fédération nationale de l'industrie hôtelière estime, elle, le nombre des saisonniers à environ 200 000. Les seules données précises concernent l'agriculture. Selon l'Observatoire économique et social de la Mutualité sociale agricole, les saisonniers agricoles en activité moins de 80 jours par an étaient, en 1994, 698 844, et les salariés intermittents, travaillant de 80 à 200 jours, 200 587, sur un nombre total de salariés de 1 323 302. Ces chiffres ne prennent pas en compte le travail au noir, qui représente, notamment dans le tourisme, une part importante de l'activité saisonnière.

Une vie itinérante, des champs de salades de haute Provence aux plages de la Côte d'Azur

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE et BOUCHES-DU-RHÔNE
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

A Dabisse comme à Cassis, ils sont des centaines à revenir, tous les ans, retrouver leur « boulot »

Le dos courbé vers la terre, Alain, vingt-cinq ans, arrache frisée et scarole sous le ciel sans nuage de Dabisse, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Face au prieuré bénédictin de Ganagobie, ils sont des centaines à participer au grand rite de la salade provençale. Des serres au conditionnement, en passant par le repiquage et l'arrachage, il y a du travail de février à novembre chez Dabiflor. Certains ne viennent que pour trente jours. Alain, lui, a fait toute la saison. Les mois restants, il s'inscrit au chômage tout en travaillant à droite et à gauche. En décembre, il ramassera des olives au village pendant trois semaines, sept jours sur sept. Payé au kilo, il espère gagner entre 10 000 et 15 000 francs. La salade lui rapporte entre 6 000 et 7 000 francs par mois. *« J'aimerais bien trouver autre chose »*, avoue-t-il.

A Dabiflor, les conditions de travail sont dures mais pas inhumaines. En théorie, le samedi après-midi et le dimanche sont libres, sauf en cas de retard dans la récolte, ce qui arrive régulièrement. Tout le monde est déclaré et les heures supplémentaires sont payées au tarif en vigueur, mais il faut être dehors par tous les temps, qu'il y ait un soleil étouffant ou de la pluie, voire de la neige comme en novembre dernier.

La population de Dabisse, trois cent cinquante habitants en temps normal, gonfle en été sous l'afflux des centaines de saisonniers. Des Portugais viennent de Lisbonne et de Porto cueillir des pommes et arracher des salades, des voisins de Manosque ou des Mées. Souvent, les habitués reviennent année après année. Ils sont devenus des professionnels du travail saisonnier.

Installé dans le département depuis dix-huit ans, Guillaume, trente-deux ans, originaire de Normandie, a fait du travail saisonnier sa spécialité. Pendant sept ans, il a été serveur dans un bar-restaurant de Gréoux-les-Bains et dans une pizzeria d'Esparon-de-Verdon. Sept jours sur sept, six mois non stop, de 9 heures du matin à 3 heures le lendemain. Neuf heures payées au SMIC et le reste au noir, 50 francs de l'heure. En travaillant autant, il est conscient d'avoir sacrifié une partie de sa vie de famille. Lassée de cette vie sans horaires, la femme avec laquelle il a vécu pendant cinq ans et eu un enfant est partie. *« Je ne lui en veux pas. Au début, ça allait, je ramenais l'argent à la maison. Comme ça me plaisait, je n'étais jamais là. Je ne me suis aperçu de rien. »*

ANCIEN TOURNEUR-FRAISEUR

Depuis, Guillaume a changé de métier, sans changer de façon de vivre. *« J'ai eu envie de profiter de la vie. »* Il ne sert plus de salades, il les arrache. Après deux ans chez Dabiflor, il est devenu chef d'équipe et gagne près de 8 500 francs par mois. *« On est tranquille ici, on travaille en plein air. »* Il partage le reste de l'année entre le Portugal, *« où la vie est moins chère »*, et des petits boulots en intérim.

Cet ancien tourneur-fraiseur a travaillé chez Citroën et Atochem. Il a même restauré les cuves de refroidissement de la centrale nucléaire de Cadarache. Mais il n'accepte pas n'importe quoi. En 1996, il devait travailler pendant trois mois à 30 mètres de hauteur sur une cuve de produit chimique en fuite, sans harnais ni masque de protection. Il est rentré chez lui au bout de deux jours. Il refuse aussi de travailler dans une grande ville ou sur la plage. *« Mon frère, qui est chef cuisinier à Bandol, m'a proposé un poste de plagiste. J'ai essayé une journée, ça m'a suffi. Les mecs qui bossent sur les plages, ils sont fous. »*

Fabrice n'a rien d'un fou. Juste d'un jeune homme de vingt-neuf ans, visiblement heureux de travailler en short, les pieds nus sur le sable gris de la plage de Cassis (Bouches-du-Rhône). A quelques pas des calanques, à 10 kilomètres de Marseille, ce saisonnier tranquille travaille pendant six mois. L'été, Cassis compte vingt mille habitants contre huit mille le reste de l'année. Sur la plage, dans les bars, les snacks, les hôtels, les saisonniers sont partout, étudiants, amis du patron ou habitués comme Fabrice. Certains, comme Jean-Bernard, serveur dans un café du port, sont des professionnels du travail saisonnier : il passe l'été à Cassis et l'hiver en altitude, dans la station de ski de Vars.

Pour Fabrice, pas question de travailler dans les stations alpines l'hiver. *« Dans la journée, tu claques en forfaits et en location de skis tout ce que tu gagnes la nuit en travaillant comme serveur dans les boîtes de la station. Des copains sont partis, ils sont revenus avec moins d'argent qu'au départ. »* Issu d'une famille de saisonniers – son père tient l'hiver une pizzeria à Marseille et travaille l'été à Cassis –, il ne s'imagine pas arrêter de servir des boissons fraîches et de placer des matelas et des transats. Cet ancien élève d'une école hôtelière passe six mois à Cassis avant de partir quatre mois à Madagascar. *« Le reste du temps, je fais des petits boulots. »* Sur la plage, il gagne jusqu'à 500 francs de pourboire par jour. Après quelques hésitations, il reconnaît toucher, en plus des pourboires, un salaire moyen de 15 000 francs par mois.

Vincent Hubé

L'indemnisation du chômage est devenue possible

DANS SON RAPPORT sur l'immigration remis à Lionel Jospin le 31 juillet, le politologue Patrick Weil évoque la question du travail saisonnier, où se concentrent une grande partie des infractions relevées pour travail illégal. De l'aveu même de certains milieux patronaux, cités dans le rapport, *« le nombre d'emplois non déclarés dans le tourisme se chiffre chaque année en plusieurs centaines de milliers de postes de travail »*. Pour lutter contre le travail illégal, Patrick Weil propose notamment de simplifier les formalités administratives, comme c'est déjà le cas dans l'agriculture. Le lancement, en avril, du titre emploi saisonnier agricole (TESA), qui permet de rassembler toutes les formalités d'embauche en un seul document, pourrait être un exemple à suivre. *« Nous proposons que les principes d'application du TESA soient étendus à l'ensemble de l'emploi saisonnier »*, écrit Patrick Weil.

Le rapport suggère également de *« s'assurer que les salariés qui acceptent des emplois temporaires régulièrement déclarés ne soient pas pénalisés »*. Jusqu'à récemment, en effet, les travailleurs saisonniers ne bénéficiaient d'aucune assurance-chômage. *« La règle générale est que l'emploi saisonnier est soumis aux mêmes cotisations sociales que tous les autres emplois, mais que le chômage dit "saisonnier" ne peut donner droit à aucune période d'indemnisation »*, lit-on dans le rapport. Patrick Weil estime que la réglementation actuelle *« n'est plus adaptée à un contexte où c'est souvent faute de mieux que l'on accepte un emploi saisonnier »*.

L'Unedic, dans une décision du 18 avril, a d'ailleurs pris en compte cette nouvelle donne, en autorisant les travailleurs saisonniers à prétendre à l'assurance-chômage en intersaison dans les mêmes conditions que ceux travaillant à temps partiel. Cette mesure est prise à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 1998. L'indemnisation est calculée proportionnellement au nombre de jours travaillés dans les douze derniers mois. Environ 100 000 personnes seraient concernées, selon des estimations de l'Unedic, qui ne prend en compte que les salariés déjà inscrits. Autre évolution positive, les travailleurs saisonniers peuvent désormais se former entre deux périodes de travail dans le cadre de l'allocation formation reclassement.

Acacio Pereira

Michelle Demessine à fleuret moucheté avec les professionnels

NICE
de notre correspondant

Femme, nordiste et communiste : la carte de visite de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, n'a rien pour plaire aux professionnels de ce secteur, sur la Côte d'Azur. Au cours d'un déplacement à Nice et dans la vallée du Var, mercredi 27 et jeudi 28 août, l'art du politiquement correct a calmé la fureur soulevée sur la Riviera, au mois de juin, par sa nomination. Dans un climat plus serein, Michelle Demessine a fait part aux hôteliers et aux restaurateurs de sa volonté de combattre la précarité des emplois saisonniers et de donner du sens au tourisme, qu'il soit sportif ou culturel.

Les premières déclarations de Mme Demessine sur la nécessité de développer le tourisme social avaient été vécues comme une déclaration de guerre. *« Ça va barder !*, déclarait Jean-Paul Cordero, le président du syndicat des hôteliers Nice-Côte d'Azur. *Relancer le tourisme social, cela signifie qu'on n'en a rien à foutre du tourisme qui rapporte 60 milliards de recette en devises. »* Le lendemain, le président invitait la secrétaire d'Etat à visiter sa région.

Mercredi soir, Michelle Demessine a donc reçu un cadeau de bienvenue des mains du président du conseil général des Alpes-Maritimes, Charles Ginesy (RPR), habitué à rudoyer sans scrupule les deux élus communistes de son assemblée. Le premier contact a été qualifié de fructueux par M. Ginesy. La secrétaire d'Etat a improvisé ce couplet ardent : *« Je n'aimerais pas la France si je n'étais pas fière de la Côte d'Azur. »*

CONVENTION COLLECTIVE

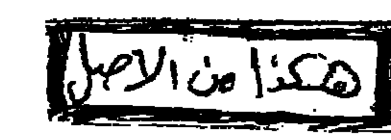
Le malentendu est donc dissipé : *« Elle a montré qu'elle accorde autant d'importance au tourisme marchand qu'au tourisme social »*, affirme M. Cordero. Les bonnes statistiques de la fréquentation hôtelière sur la Côte d'Azur cet été, en hausse de 15 % à 20 % selon les catégories, ont également incité à la tempérance. *« Le problème, c'est qu'elle va à sa réunion de cellule, maintenant »*, ironise un fonctionnaire du conseil général.

Au cours d'une rencontre avec les présidents des différents syndicats de l'hôtellerie et de la restauration des Alpes-Maritimes, Michelle Demessine a néanmoins insisté sur la nécessité de créer des emplois stables. Les hôteliers réclament une baisse des charges sur les salaires. *« Dans les hôtels de quarante à soixante chambres, si les charges sont allégées, les patrons créeront deux ou trois emplois de plus »*, témoigne Jean-Marie Tomasi, le président des hôteliers de Menton. *« Tout le système fiscal sera remis à plat, avec comme objectif l'emploi,* répond Michelle Demessine. *Il faut créer les conditions pour supprimer le travail précaire. La précarité n'est pas une fatalité. Il y a des champs d'innovation sociale à défricher. »*

L'application de la convention collective, la première signée avec les partenaires sociaux, est impatiemment attendue par les patrons de l'hôtellerie et de la restauration. *« Elle va nous coûter de l'argent,* déclare Didier Benoît, le président des hôteliers de Cannes, *mais on a besoin de ce texte pour encadrer les heures de travail, les tarifs horaires et négocier avec les salariés. »*

Le projet accorde aux employés davantage de droits sur leurs repos et exonère les patrons de charges sociales sur les avatanges en nature, comme le logement et les repas. *« Cette exonération a un coût budgétaire de 1 300 millions de francs en année pleine,* explique Mme Demessine. *Cela appelle des progrès en matière d'emplois et de statut des salariés. »* Sa petite phrase fait craindre aux patrons un renforcement des dispositions sociales au détriment de l'avantage fiscal.

Jean-Pierre Laborde



Elisabeth Guigou souhaite développer les alternatives à l'incarcération

Elle confirme une prochaine réforme de la détention provisoire

Au cours d'une visite à la prison de Loos (Nord), qui connaît des problèmes endémiques de surpopulation et de toxicomanie, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a annoncé qu'elle souhaitait développer les alternatives à l'incarcération. Elle a également précisé qu'elle souhaitait réformer la détention provisoire.

LOOS (Nord)
de notre envoyée spéciale

Une plongée dans les problèmes pénitentiaires. Voilà, résumée, la visite qu'a effectué, jeudi 28 août, au centre pénitentiaire de Loos, près de Lille (Nord), Elisabeth Guigou, ministre de la justice, qui était accompagnée de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. En réponse aux problèmes endémiques de surpopulation et de toxicomanie qu'elle a pu constater, le garde des sceaux a affirmé sa volonté de réduire la population carcérale en développant les alternatives à l'incarcération et en réformant le placement en détention provisoire.

Dès l'arrivée des deux ministres à Loos, le directeur de l'établissement, Jean-Louis Daumas, a planté le décor. Créée en 1900, la maison d'arrêt, qui a une capacité théorique de 542 places, accueille près de 1 100 détenus. Cinquante-cinq % des entrants sont toxicomanes et la moitié d'entre eux sont contaminés par le virus de l'hépatite C. Les stupéfiants entrent en prison par le biais des arrivants ou par les parloirs. Au cours des douze derniers mois, Jean-Louis Daumas a saisi le parquet de Lille à plus de trente reprises pour des infractions aux stupéfiants détectées au sein de l'établissement. En 1995, un détenu est mort par overdose.

Couplées, la toxicomanie et la promiscuité constituent un mélange explosif qui débouche parfois sur des incidents ou des tentatives de suicides. Bien que Loos soit l'un des onze sites du programme de prévention du suicide de l'administration pénitentiaire, six suicides ont déjà eu lieu depuis le début de l'année, perpétrés le plus souvent au quartier disciplinaire. En visitant cette aile de l'établissement, les deux ministres ont pu constater l'ampleur des dégâts. L'une des cellules est entièrement doublée de plexiglas pour éviter que les détenus suicidaires se pendent aux barreaux. Quelques minutes après leur passage, un jeune détenu placé au mitard a mis le feu à son matelas.

Pourtant, le personnel de la maison d'arrêt ne ménage pas ses efforts. Implanté depuis 1987 au sein de l'établissement, le service médico-psychologique régional (SMPR) se concentre sur le dépistage des troubles psychiatriques et la lutte contre la toxicomanie. Une unité de préparation à la sortie accueille des toxicomanes afin de les mobiliser dans le mois qui précède leur libération.

ASSISTANCE AUX LIBÉRÉS

« En prison pour l'instant, on n'a pas vraiment tenté de traiter la toxicomanie, explique le docteur Evry Archer, responsable du SMPR. *Or, tant qu'on n'aura pas agi sur la demande, il ne faudra pas s'étonner que les toxicos cherchent de la drogue. »* Attentive, Elisabeth Guigou s'inquiète de la distribution de préservatifs et de flacons d'eau de Javel, autorisés depuis novembre pour prévenir le risque de contamination du VIH par les seringues. Après quelques silences gênés, on lui explique que les flacons d'eau de Javel ne sont pas distribués mais vendus, et que les préservatifs ne sont disponibles... qu'à l'infirmerie.

De cette courte incursion en milieu pénitentiaire – la troisième après sa visite de la maison d'arrêt d'Avignon et du centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis –, le garde des sceaux ne veut pas tirer de leçons précipitées. Elle estime qu'on ne résoudra pas le problème de la surpopulation en se contentant de construire des *« nouvelles prisons »* mais en *« privilégiant les alternatives à l'incarcération »*. Les conditions d'octroi de la libération conditionnelle pourraient ainsi être revues. Forte de l'augmentation budgétaire que lui a promis le premier ministre, elle a en outre annoncé son intention de doubler les effectifs des comités de probation et d'assistance aux libérés.

Elisabeth Guigou a également confirmé son intention de réformer le placement en détention provisoire. *« Je réfléchis actuellement à un dispositif de séparation entre le juge qui instruit et le juge qui met en détention »*, a indiqué la ministre, qui semble écarter l'instauration d'une collégialité de trois juges pour le placement en détention provisoire. Elle a affirmé, par ailleurs, qu'une bonne partie de 3 000 emplois-jeunes qui seront créés dans le monde judiciaire serait affectée à l'accompagnement des familles qui visitent les détenus.

Enfin, le garde des sceaux a annoncé vouloir travailler *« en priorité »* sur la question de la délinquance des mineurs, en renforçant de façon significative les effectifs d'éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse. Elisabeth Guigou a d'ores et déjà gelé les ouvertures prochaines d'unités à encadrement éducatif renforcé (UEER) que son prédécesseur, Jacques Toubon, avait mises en place pour les mineurs délinquants en grande difficulté. Souhaitant, là encore, se donner le temps de la réflexion, elle a commandé un audit.

Cécile Prieur

Cinq boîtes de nuit ont été fermées pour six mois à Paris

Selon une enquête judiciaire, ces établissements, dont certains accueillent une clientèle à dominante homosexuelle, abritaient des trafics d'ecstasy. Onze personnes ont été écrouées

CINQ fleurons de la nuit parisienne – Le Queen, aux Champs-Elysées, L'Enfer, à Montparnasse, Le Scorpion, sur le boulevard Montmartre, Le Cox, dans le quartier du Marais, Les Follies Pigalle à Pigalle – ont dû fermer leurs portes pour une durée de six mois à la suite d'une mesure de fermeture judiciaire ordonnée par le juge d'instruction Danielle Ringot.

Chargé d'une information ouverte pour *« trafic, transport, offre, cession, acquisition et usage de stupéfiants »*, le magistrat parisien a rendu cette ordonnance dans le cours d'une enquête sur un réseau de trafiquants d'ecstasy (une drogue de synthèse très en vogue dans les boîtes de nuit) qui avait commencé à la fin de l'année 1996. Onze membres du réseau ont été écroués pour trafic, neuf autres personnes ont été mises en examen pour usage de stupéfiants et laissées en liberté.

Le démantèlement du réseau trouve son origine dans la surveillance, opérée depuis plusieurs mois par la brigade des stupéfiants, d'un jeune homme spécialisé dans le commerce de gros des pilules d'ecstasy. L'enquête policière a peu à peu mis en cause plusieurs proches du jeune homme, pour la plupart âgés d'une vingtaine d'années et homosexuels. Ils fréquentaient des boîtes accueillant une clientèle à dominante homosexuelle, comme Le Cox, Le Scorpion et Le Queen (*« folle »*, en anglais), qui s'est érigé en temple des nuits parisiennes depuis le début de la décennie, mais aussi deux boîtes – L'Enfer et les Follies Pigalle – recevant une population plus hétéro-sexuelle de *« night-clubbers »*.

Le noyau des vendeurs et revendeurs interpellés diffusaient leurs produits, soit directement à l'intérieur des établissements, soit à l'occasion de rendez-vous extérieurs fixés dans leurs enceintes, d'après les témoignages de dizaines d'usagers qui ont été entendus par les enquêteurs. Plusieurs des trafiquants portaient sur eux une réserve de trois à quatre cents pilules au moment de leur interpellation.

PROTESTATION

A Paris, le prix de vente d'une pilule d'ecstasy s'élève à environ 100 francs (jusqu'à 150 francs dans les moments de transe nocture où la drogue vient à manquer), et un trafiquant réputé peut vendre une cinquantaine de pilules au cours d'une soirée qui, dans ce genre d'établissements, finissent régulièrement à sept heures du matin. Au prix du demi-gros, la pilule d'ecstasy s'achète, toujours à Paris, aux alentours de 50 francs.

Protestant contre les fermetures, le Syndicat national des entreprises gay (SNEG) a indiqué que ces mesures entraîneront *« la mise au chômage de trois cents personnes »*, et toucheront *« neuf cents emplois indirects »*, en annonçant sa décision de faire appel.

Le manque à gagner pour les établissements concernés s'annonce, en effet, considérable : le chiffre d'affaires du Queen, qui salarie une quarantaine d'employés, s'élevait ainsi à quelque deux millions de francs par mois en 1995.

L'enquête devra établir si les responsables des établissements, dont les entrées sont filtrées par des physionomistes et où la surveillance est assurée par des videurs, pouvaient ignorer, ou non, le trafic qui s'opérait dans leurs murs.

Erich Inciyan

Mesure administrative ou décision judiciaire

Un établissement privé accueillant le public peut être visé par deux types de fermetures, judiciaire ou administrative. Prévue par le code pénal, la première est ordonnée par un juge d'instruction qui constate la commission, dans l'établissement, d'infractions entrant dans le cadre d'une information judiciaire dont il a été préalablement saisi. Comme toute ordonnance prise par un magistrat instructeur, une mesure de fermeture judiciaire est susceptible d'appel devant la chambre d'accusation. Dans le présent dossier, la décision a été notifée par le service de police chargé de l'enquête, la brigade des stupéfiants, aux dirigeants des établissements concernés.

La fermeture administrative est décidée, elle, par le préfet de police de Paris sur la base d'un trouble à l'ordre public. Cette décision relevant de la police administrative est susceptible de recours devant les tribunaux administratifs. En février 1996, Le Queen avait ainsi dû fermer ses portes pendant huit jours, sur décision préfectorale. La brigade des stupéfiants avait alors interpellé en flagrant délit, à l'extérieur de l'établissement, sept personnes qui se trouvaient en possession de différentes drogues, dont de l'ecstasy.

AMÉNAGEMENT Sept ans après la fermeture du dernier puits, le bassin minier du Nord - Pas-de-Calais s'emploie toujours à résorber les friches héritées de son passé industriel et minier. ● LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'ÉTAT se sont engagés, dès 1982, dans une politique de reconquête et de requalification de ces espaces, transformés peu à peu en bases de loisirs ou en terrains boisés. ● EN 1993, LA RÉGION comptait encore 10 000 hectares de friches industrielles, la moitié des surfaces recensées en France. ● LA RÉGION A ACQUIS UN SAVOIR-FAIRE dans ce domaine, qu'elle entend valoriser. ● EN 1996, *« UN PÔLE DE COMPÉTENCE SITES ET SOLS POLLUÉS »* a été créé. Il s'agit d'une première en France. Ce centre doit développer des techniques susceptibles d'être exportées dans d'autres régions industrielles européennes, confrontées au même héritage.

Le Nord - Pas-de-Calais à la reconquête de ses friches industrielles

Le passé minier de cette région a laissé des milliers d'hectares dégradés, soit la moitié du total des surfaces de ce type en France. Peu à peu, terrils et carreaux de mines disparaissent au profit d'espaces boisés ou de loisirs. D'ici à l'an 2000, ces vestiges devraient avoir disparu

LILLE
de notre correspondante

Le 21 décembre 1990, le dernier puits de mine fermait à Oignies, dans le Pas-de-Calais. Pour toute une région, cela marquait la fin de l'aventure charbonnière : une histoire longue de deux cent soixante-dix ans, qui laisserait pour longtemps encore des traces... pas uniquement dans les mémoires. Le Nord-Pas-de-Calais, en effet, a hérité de son passé des milliers d'hectares de friches. En 1993, la région supportait encore à elle seule près de 10 000 hectares de friches industrielles (soit la moitié des surfaces recensées en France) : 50 % étaient des vestiges de l'activité minière.

Devant l'ampleur du problème, la région, l'Etat et les communes du bassin minier se sont progressivement engagés, dès 1982, dans une politique de reconquête et de requalification de ces espaces. Aujourd'hui, près de la moitié des surfaces a déjà été requalifiée, la plupart des grandes friches minières ont été traitées ou sont en cours de traitement. Surtout, le Nord-Pas-de-Calais a acquis un indéniable savoir-faire *(lire ci-dessous)* et entend bien régler l'essentiel de la question pour l'horizon 2000.

« Quand on parle de friches, on pense inévitablement aux séquelles, lesquelles sont extrêmement lourdes dans le bassin minier », souligne-t-on au conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Atteintes à l'environnement, dégradation des paysages et du cadre de vie, destruction du tissu économique, social et urbain, sans oublier les problèmes de pollution des eaux et des sols...

Si personne ne nie ici l'ampleur des dégâts, chacun refuse pourtant de *« tomber dans le misérabilisme »*. *« Il faut faire de ces handicaps des atouts, car ces usines mortes sont autant d'espaces d'avenir »*, insiste Serge Schneidermann, de la direction des projets urbains et ruraux du conseil régional. Ce sont en effet des milliers d'hectares, disponibles, qui peuvent être transformés, notamment en espaces verts, ou réhabilités afin d'accueillir de nouvelles activités.

Dès le début des années 80, plusieurs opérations exemplaires vont être réalisées. En plein cœur du Valenciennois, la petite commune de Rieulay (1 400 habitants) a ainsi entrepris, dès 1991, de métamorphoser son gigantesque terril (140 hectares, le plus vaste du Nord-Pas-de-Calais) en une zone communale de loisirs et d'espaces verts. A Noeux-les-Mines, dans le Pas-de-Calais, le parc Loisinord avec sa piste de ski en revêtement synthétique et son plan d'eau destiné au ski nautique et à la voile est né à l'emplacement même d'un terril et d'une ancienne décharge.

On pourrait multiplier les exemples puisque, ces dix dernières années, la politique de reconquête menée avec les communes a permis de requalifier plusieurs centaines d'hectares, la plupart en bases de détente et de nature, mais aussi en sites de mémoire.

Mais le problème est considérable : la région a également hérité de très grandes friches, s'étendant parfois sur des surfaces imposantes (c'est le cas des anciens carreaux des fosses, des installations extractives à l'abandon) et pour lesquelles on n'imagine pas de réhabilitation à court ou moyen terme.

Devant l'importance et le coût des travaux à entreprendre, les communes sont généralement démunies, d'autant plus qu'ici les problèmes sont considérables : pollution, affaissement des sols, remontée des eaux sans oublier la délicate question de sortie de concession avec Charbonnages de France, qui n'est aujourd'hui toujours pas réellement réglée.

C'est pour mettre en œuvre une politique dite de requalification environnementale que la région s'est dotée en 1991 d'un outil technique, l'Etablissement public foncier (EPF). Placé sous la tutelle de l'Etat (ministères de l'équipement, des finances et de l'intérieur) et présidé par Marie-Christine Blandin, la présidente écologiste du conseil régional, l'EPF s'attaque donc aux problèmes à grande échelle et réalise des opérations de grande envergure en liaison avec la Société d'aménagement des communes minières (Sacomi).

« L'essentiel du travail consiste en une remise à niveau paysagère des friches », explique Marc Kazinski, directeur de l'EPF. *« Cela passe par la démolition des bâtiments sans intérêt patrimonial, le terrassement et le remodelage des terrains, le boisement et le verdissement, ainsi que l'entretien pour deux années du site, le temps pour les collectivités de réfléchir aux usages futurs. »*

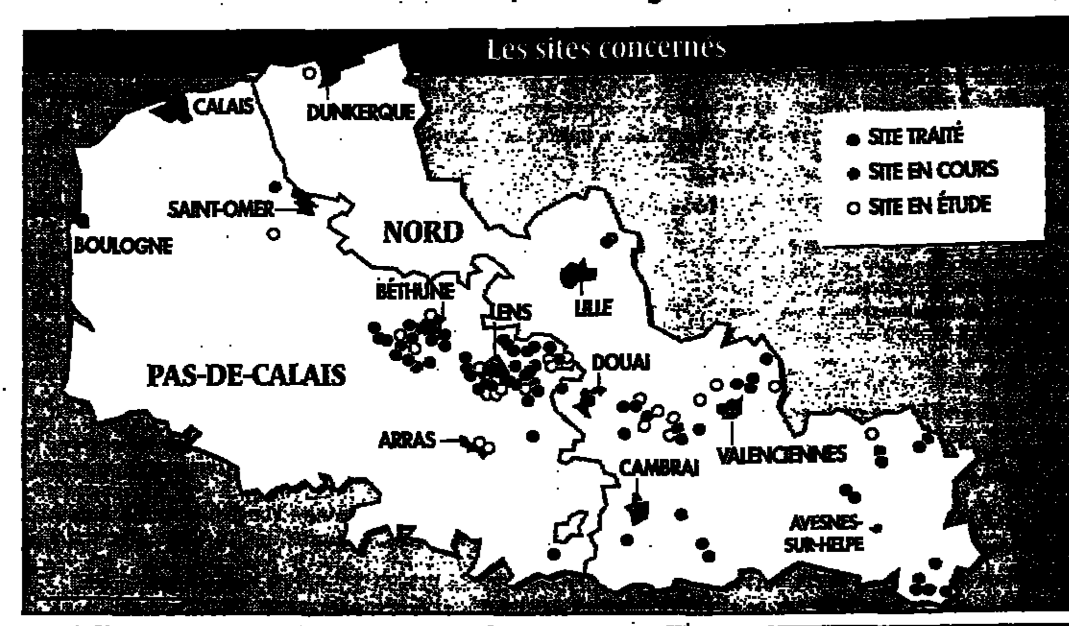
> « Il faut faire de ces handicaps des atouts, car ces usines mortes sont autant d'espaces d'avenir »

Ces travaux dits de « requalification environnementale », placés sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPF, sont pris en charge à 100 %, par l'Etat, la région et les fonds européens, alors que les opérations de requalification plus achevées relèvent de la maîtrise d'ouvrage des communes et ne sont financées qu'à hauteur de 50 % à 80 %. Quant au financement de la dépollution, il reste principalement à la charge du pollueur (principe du pollueur payeur), donc des Charbonnages de France, ce qui ne manque pas de donner lieu à des situations conflictuelles.

Considérée comme une solution d'attente, la requalification environnementale permet aussi de recréer d'importantes zones vertes et des espaces forestiers dans le bassin minier, comme à Resmes, dans le Valenciennois, où les 300 hectares de la friche Rousseau-Lagrange (un ancien lavoir et un carreau de fosse) sont actuellement en cours de traitement et de plantation. *« Il s'agit d'une opération exemplaire*, précise M. Kazinski, *puisqu'ici la vocation naturelle de la friche s'est imposée du fait de la proximité du bassin de Resmes. :* A ce jour, 180 hectares ont déjà été reboisés, et l'ensemble du site a été rétrocédé à l'Office national des forêts.

Au total, sur les 3 000 hectares déjà traités par l'EPF, dont plus de 80 % d'anciennes propriétés houillères, près du tiers ont été boisés : ils deviendront, à terme, des espaces forestiers dans une région où le taux de boisement est le plus faible de France.

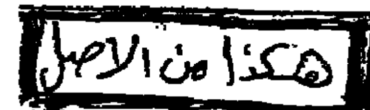
Nadia Lemaire



Un savoir-faire exportable

Aux friches houillères du Nord-Pas-de-Calais, il faut ajouter celles provenant de l'activité sidérurgique, chimique, textile et des chantiers navals. Le problème posé par toutes ces friches est d'autant plus difficile à régler pour la région que de nouvelles friches ont continué à apparaître jusqu'à une période très récente. A ce jour, il resterait quelque 4 000 hectares à traiter. Confrontée à la nécessité, la région a acquis, au cours des quinze dernières années, de véritables savoir-faire (création d'outils comme l'EPF pour régler la question à grande échelle, développement de nouveaux métiers...) jusqu'à devenir une région pilote en la matière.

L'année 1996 a vu la création, après celle de l'EPF, d'un *« pôle de compétence sites et sols pollués »*, une première en France, destinée à améliorer la connaissance des sites industriels pollués par des substances dangereuses : la région détient également le record national des sites et sols pollués à la suite d'activités industrielles. Ce pôle se veut un *« laboratoire d'idées »* en matière de décontamination de friches. Il entend devenir un centre d'excellence européen pour le développement de compétences susceptibles d'être exportées dans d'autres régions industrielles, confrontées au même héritage.



L'enlisement des projets de développement provoque un malaise politique au Pays basque

Des élus revendiquent de nouveau la création d'un département

De multiples initiatives, visant à affirmer l'identité du Pays basque, ont été lancées depuis 1996. Pourtant, en dépit des effets d'annonce, aucun de ces projets n'a véritablement avancé, y compris depuis les élections législatives, alors que le PS local avait repris à son compte l'idée d'un département du Pays basque. Cette paralysie suscite la grogne de nombreux maires, qui, appuyés par des représentants de la société civile, comptent exiger de nouveau, en septembre, la création d'un département.

BAYONNE
de notre correspondant

Lancement d'un conseil de développement – une sorte de conseil économique et social local ; définition d'un schéma d'aménagement spécifique ; vote de deux maires sur trois pour la création d'un nouveau département ; mise sur les rails d'un « pays » au sens de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire, le Pays basque a pu apparaître ces derniers mois à la pointe du développement local dans l'Hexagone (*Le Monde* des 25 octobre 1996 et 12 février 1997). Néanmoins, en dépit des effets d'annonce, les réalisations tardent.

Pire, même, la socialiste Nicole Pery, nouveau député de la circonscription de Bayonne-bas Adour, a exprimé, début août, sa *« grande stupéfaction »* et sa *« colère »* : *« Je n'ai pas trouvé trace du schéma d'aménagement du Pays basque ni dans les ministères ni même à Matignon. »* Et de préciser : *« Le dossier n'a pas été arbitré, les réunions interministérielles nécessaires pour son instruction n'ont pas été faites. »*

Pourtant, depuis 1994, une démarche originale avait été entamée : elle engageait chefs d'entreprise et responsables culturels et avait l'ambition d'aiguillonner les élus autour de projets d'aménagement locaux. Ceux-ci devaient être négociés « avec Paris » à l'approche du nouveau contrat de plan Etat-région, à l'horizon 1998 (le délai a finalement été retardé d'un an). Nicole Pery, dans ces conditions, se défausse-t-elle de ses responsabilités actuelles sur ses prédécesseurs et autres partenaires locaux ?

En fait, Alain Lamassoure (UDF-DL), que Nicole Pery a battu aux élections législatives de juin, avait, dès la réunion du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) à Auch, le 10 avril 1997, élevé le ton contre la part alors trop belle faite à Bordeaux dans les arbitrages gouvernementaux : *« L'Aquitaine, ce n'est pas que la Gironde »*, rappelait le président du district Bayonne-Anglet-Biarritz, qui était alors ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement.

Prévu pour juin, le CIAT suivant n'a pas eu lieu, pour cause d'alternance politique. Une raison – un prétexte disent certains – pour ne pas faire avancer d'un pouce le schéma d'aménagement pourtant approuvé par tous les élus du Pays basque le 22 mars. Cet enlisement commence à poser un vrai problème, au point que quelques membres du conseil de développement envisagent purement et simplement de saborder cette assemblée et de licencier son personnel.

Ce scénario du pire pourrait faire craindre un retour de la violence et des attentats *« puisque l'Etat français ne nous donne même pas des miettes »*, pour paraphraser l'organisation clandestine Iparretarrak. Les artisans d'un département du Pays basque y voient, eux, la confirmation de leur analyse : *« Pour réaliser ce schéma et tous ces projets, comment pourrions-nous faire si nous n'existons pas ? »*, interroge le maire de Sare, Jean Aniotzbehere.

Nicole Pery n'est pas loin de partager cette analyse : *« Afin que ce dossier soit mené à bien, un département est l'outil le plus approprié pour être l'interlocuteur de l'Etat. »* Sera-t-elle plus entendue par ses amis parisiens que ne l'avaient été en 1981 les socialistes du Pays basque ?

LE BÉARN AUSSI

Le contexte est différent. La société civile et les élus de Bayonne et sa région paraissent un peu plus acquis qu'autrefois à un nouveau département, que le PS local a repris dans son programme électoral. *« Mais les Basques ont bien moins de relais que d'autres dans les sphères parisiennes pour que leurs soucis soient en bonne place dans l'agenda de Matignon »*, nuance Jacques Saint-Martin, un ancien chef d'entreprise partisan d'un nouveau département.

A l'approche des élections cantonales – où le RPR aimerait bien grignoter la suprématie de François Bayrou (UDF-FD) à la présidence du conseil général des Pyrénées-Atlantiques –, le PS a, dans un Pays basque à l'électorat modéré, une base politique encore trop étroite, qui l'oblige à rechercher des alliances. Peut-être ponctuellement du côté des nationalistes (10 % des voix en moyenne). D'ailleurs, la participation de ces derniers aux projets en cours est enviée, voire dénoncée auprès des pouvoirs parisiens. *« La crainte de la* "contagion espagnole" *et le maintien de l'ordre d'abord*, remarquent les autonomistes, *ont toujours été d'excellents prétextes dans la bouche de nos détracteurs pour ne rien changer. »*

Courant septembre, appuyés par des représentants de la société civile, les maires du Pays basque vont redemander la création d'un département. Paradoxalement, un *coup de pouce significatif devrait* venir de l'autre partie de l'actuel département des Pyrénées-Atlantiques : le 26 septembre se tiendront pour la première fois, à Pau, des états-généraux pour la création d'un Pays de Béarn. Deux vieux routiers de la politique en sont ensemble les promoteurs : François Bayrou et le maire PS de Pau, André Labarrère.

Michel Garicoix

La mort d'un chanteur engagé

La mort, lundi 25 août, par crise cardiaque, d'un chanteur engagé, Jean-Louis Maïtia, cinquante-cinq ans, figure emblématique de la culture basque, a suscité une certaine émotion sur place. Jean-Louis Maïtia, *également fondateur et responsable d'une maison d'édition* en langue basque, était sous contrôle judiciaire depuis le 6 juin, après neuf mois de détention provisoire. Soupçonné d'être en relation avec l'organisation espagnole armée ETA, ce qu'il niait, il avait été arrêté le 11 septembre 1996 puis mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*.

Pour Jakes Abeberry, adjoint chargé de la culture du maire de Biarritz, Didier Borotra (UDF-FD), son décès est le résultat de cette incarcération, ordonnée par le juge parisien Laurence Le Vert. *« On a tué un honnête homme »*, affirmait mercredi dans un éditorial M. Abeberry, militant basque et responsable de publication de l'hebdomadaire politique *Enbata*. *« Acteur du dialogue, non violent affirmé, Jean-Louis Maïtia succombe d'une balle perdue du combat livré pour que vive en basque son Pays basque »*, souligne M. Abeberry.

L'armée de l'air fermera cinq bases en 1998 et 1999

L'ARMÉE DE L'AIR fermera en 1998 trois de ses bases, après en avoir supprimé deux cette année et avant de s'apprêter à en dissoudre deux autres en 1999. C'est la revue *Air actualités* de l'état-major de l'armée de l'air qui l'annonce dans son numéro de septembre en le justifiant par la nécessité de rationaliser le « format » de l'armée de l'air et de rentabiliser son budget de fonctionnement et de soutien.

En 1997, le détachement « air » de Chartres (Eure-et-Loir) a déjà été dissous et, depuis, ses activités (l'incorporation, les archives et les réserves de l'armée de l'air) ont été transférées à Dijon (Côte-d'Or) et à Bordeaux-Bauséjour (Gironde). De même, a été fermée en juillet la base 724 de Limoges (Haute-Vienne), et les activités de l'entrepôt réparties entre d'autres établissements.

En 1998, la base de Bordeaux-Cernon sera dissoute à l'été et ses unités, qui touchent aux systèmes de surveillance, d'information et de communications de l'armée de l'air, seront déployées à Orléans (Loiret), à Mont-de-Marsan (Landes) et à Bordeaux-Mérignac. A l'été 1998, aussi, la base 551 de Toul-Thouvenot (Meurthe-et-Moselle) sera dissoute et les compagnies professionnalisées du régiment du génie de l'air, qui y stationnait et qui restera désormais la seule formation de ce type, s'implanteront à Mont-de-Marsan, Istres (Bouches-du-Rhône), Avord (Cher) et Toul-Rosières. Enfin, avec le départ de ses avions Jaguar, cette base 136 de Toul-Rosières, elle-même, sera aménagée en simple détachement « air » rattaché à la base 133 de Nancy.

Air actualités indique par ailleurs que 1999 devrait voir la fermeture de la base des missiles nucléaires d'Apt (Vaucluse), sur le plateau d'Albion, et son remplacement par un régiment professionnel mixte (génie et légion) de 1 000 hommes. De même, en 1999, la base 902 de Contrexéville (Vosges) ne sera plus qu'un centre de secours – avec un détachement « air » – pour le contrôle de la navigation aérienne.

D'autres réorganisations du dispositif de l'armée de l'air sont prévues après 1999 et jusqu'en 2002. Mais *Air actualités* n'en détaille pas les modalités. Si, entre 1997 et 1999, sept bases auront donc disparu, quatre autres devraient être fermées entre 2000 et 2002. Ainsi, l'armée de l'air n'entretiendra plus que 32 bases principales en 2002. Elle en comptait encore jusqu'à 43 en 1996. Entre 1951 et 1996, l'armée de l'air aura dissous 46 bases en France et 64 autres ailleurs, notamment en Indochine, au Maghreb (Maroc et Algérie) et outre-Rhin.

J. I.

Des pesticides dans l'eau du robinet

PESTICIDES, NITRATES : l'eau du robinet n'est pas aussi propre *qu'on pourrait l'espérer. Selon une enquête du magazine Que Choisir* de septembre, la moitié du territoire serait touchée par ce problème. Sur 151 prélèvements effectués dans 50 départements, en ville et dans des communes rurales, 118 échantillons ont révélé des traces de pesticides (désherbants, insecticides et fongicides). Dans 34 cas, les teneurs en pesticides sont supérieures à la norme européenne de 0,1 microgramme par litre (ug/l).

Un plan pour limiter la pollution d'origine agricole a été adopté en janvier 1997. Deux désherbants – l'atrazine et le simazine – restent autorisés pour le maïs, mais les quantités utilisées doivent être réduites d'un tiers. Un insecticide, le lindane, sera *totalement interdit le 1er juillet 1998. L'usage de cinq autres pro*duits phytosanitaires est limité depuis le 1er juillet 1997.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : le Syndicat des transports parisiens** (STP), auquel le Trésor public reverse la moitié des procès-verbaux acquittés par les automobilistes d'Ile-de-France (Paris compris), a pu ainsi consacrer 402,2 millions de francs en 1996 à des améliorations dans les transports en commun, notamment en matière de sécurité.

■ **TGV/EST : la coordination interrégionale TGV sans casse,** opposée à la *construction* d'un TGV Est entièrement en site propre, est persuadée que le nouveau gouvernement va favoriser l'adoption d'un train pendulaire empruntant partiellement les lignes existantes jusqu'à Strasbourg.

HORIZONS

REPORTAGE


RETOUR SUR IMAGES

SHONE/GAMMA

Lendemains de putsch à Moscou

11

MAIS que fait-il dans cet affreux bureau ? Des boiseries tristes, des murs lépreux, un salon de cuir noisette, un pupitre sans âge encombré de paperasses, trois pendules ordinaires pour voir couler le temps... Pas un tableau, pas une couleur, pas la moindre fantaisie. Si, une petite lampe verte et sur une étagère, pas loin de l'*Encyclopaedia Britannica*, une photo souriante avec Ronald et Nancy Reagan. Et bien sûr Raïssa. C'est bien le seul éclat.

Mais que fait-il dans cet affreux bureau qui sent la naphtaline, dans un quartier poussiéreux et grisâtre, à plusieurs kilomètres du centre de la ville, et sur une avenue (Leningradski) au nom furieusement démodé ? Il y est, comment dire, incongru. Décalé. A croire qu'il en cultive à dessein l'étrangeté pour mieux faire apparaître le gâchis, l'ironie, la folie d'une Histoire qui le chassa de la grande scène, la seule qui lui allât. Il ne le dit certes pas en ces termes, mais son discours et sa posture savent le sous-entendre : quels lieux, autres que le Kremlin, pourraient convenir à sa stature ?

Mikhaïl Gorbatchev, c'est vrai, a encore belle allure. Le teint frais, la silhouette vigoureuse, la poignée de main broyeuse, il affiche une santé, une énergie joyeuses. Et pétille. Bavard, expressif, tribun. Avec un rire musclé et une pétulance rare chez les hommes de pouvoir. Des gestes dangereux, compte tenu de ses mains larges comme des battoirs, et une fougue intacte à parler de l'Histoire. En fait, à parler de lui : de Gorbatchev, il a en effet la plus haute opinion. Son drame est qu'en Russie il est désormais le seul. Et c'est là un mystère qu'il juge extravagant.

C'est qu'on l'a mal compris ! C'est qu'il y eut sabotage ! C'est qu'il fut isolé, surveillé, menacé, court-circuité, victime d'un complot, trahi, poignardé dans le dos. C'est que des démagogues jaloux de son pouvoir ont promis du bonheur à la population. Demain, on rase gratis ! Allons donc ! Les menteurs ! Les voraces ! Assoiffés de pouvoir, avides de privilèges, corrompus et manipulateurs, violents et antidémocrates... Ah ! Si on ne refait pas l'Histoire, au moins faudrait-il la connaître, l'enseigner, départager les responsabilités. La glasnost devait permettre cela...

Parlons, donc. Il en a le désir. Racontons sans entrave l'Histoire presque immédiate. Et puisque, dans les manuels de classe, elle a fait son entrée, commentons cette photo qui offre une charnière entre deux grands chapitres : le règne de Gorbatchev et le triomphe d'Eltsine, le temps de la perestroïka et la dislocation de l'empire. Gorbatchev la détaille, il a mis ses lunettes. Ah ! ça n'est sans doute pas celle qu'il aurait choisie pour rester dans l'Histoire ! S'il ne tenait qu'à lui, dit-il dans un sourire, il aurait préféré une photo bucolique, familiale, prise dans son jardin, avec Raïssa, sa fille et ses deux petites-filles. « *Tout commence avec un homme et une femme, de l'amour, une famille. La mienne est ma première forteresse, ce que j'ai de plus cher. Ce n'est pas très à la mode, mais je ne changerai pas !* »

A la mode ? Depuis quand un homme politique n'aurait-il pas le droit d'être aussi romantique ? Il n'est d'ailleurs pas d'interview où Gorbatchev n'évoque sa Raïssa et ne revendique un côté fleur bleue. C'est même sa coquetterie. Mais venons-en à la photo qu'un de ses proches, bien timoré, avait jugée « *trop humiliante* » pour être soumise « *au président* ». Comme s'il avait besoin d'être protégé ! Il assume, il affronte, calé dans un fauteuil, le cliché dans les mains. Et sans hésitation, il tranche : « *Historique !* »

Evidemment. « *Cette photo illustre l'un des tournants les plus dramatiques, non seulement de ma propre vie politique, mais surtout du destin de l'Union soviétique.* » Elle rappelle le putsch d'août 1991 qui ébranla l'empire, l'affaiblissement de son leader suprême, voire sa déconfiture, le triomphe de son sauveur devenu son fossoyeur. Et le crépuscule du Parti.

« *Elle annonce sans nulle doute la période la plus dure de ma vie. Et ma plus grande défaite. Un coup d'arrêt à ma patiente stratégie de réformes. Car au début de l'été 1991, l'URSS était à la veille de profonds changements que j'avais décidés. J'avais tout planifié pour asseoir la démocratie. Mon programme pour sortir de la crise était prêt, sur les rails. J'étais sur le point d'accélérer les réformes économiques, de mettre au point un nouveau traité d'union entre les Républiques pour leur donner plus de pouvoirs, et de conduire enfin la réforme du Parti. Les conservateurs savaient que rien, cette fois, ne pourrait m'arrêter. Leur temps était compté, c'est la raison du putsch. Un coup d'Etat absurde et voué à l'échec. Mais qui, malgré la victoire du clan des démocrates, détourna le pays de la voie des réformes. Eltsine a bien récupéré la mise, mais c'est un destructeur.* »

Eltsine l'impétueux, qu'il juge opportuniste. Eltsine l'impatient, qu'il dit aventurier. Eltsine le Cosaque, qui n'a pas craint d'escalader un char pour parler aux soldats, mais qui, selon Gorbatchev, ne rêvait que d'agripper le pouvoir. Eltsine le hussard, qui sembla jouer le jeu et respecter les formes lorsque le président d'URSS s'en revint de Foros, où les putschistes l'avaient retenu trois jours, mais qui marqua très vite son nouveau territoire et humilia Gorbatchev devant son hémicycle et la télévision.

« *Ah, ce fut au Parlement de Russie une séance incroyable ! D'abord, Eltsine me contraignit à lire un document que je découvris en direct et où la trahison de mon gouvernement apparaissait clairement. Et voilà qu'ensuite, pour sanctionner les membres impliqués dans le putsch, il appuya la position des députés qui voulaient bannir d'URSS le Parti communiste et signa sur-le-champ un décret suspendant toutes ses activités !* »

Mikhaïl Gorbatchev se redresse dans son fauteuil et repose ses lunettes, encore stupéfait, six ans après, de l'audace. Certes, il ne s'est pas laissé faire ! Il s'est battu, verbalement, sincèrement offensé, effaré de l'idée, conscient de l'engrenage. « *Si vous vous dites démocrates, leur ai-je lancé, soyez-le jusqu'au bout ! Vous proposez de chasser du pays 18 millions de communistes, soit 100 millions de personnes avec leurs familles. Mais vous êtes fous ou quoi ? Même la cervelle malade de Staline n'aurait pu imaginer chose pareille !* » « *Eh bien, le croirez-vous ?* s'exclame l'ancien président, *cette partie de mon discours a été censurée lors de chaque retransmission de la séance à la télévision.* » Or c'était important. « *Le pays tout entier aurait vu que Gorbatchev refusait qu'on utilise le putsch pour démarrer la chasse aux sorcières communistes, qu'elles fassent partie des ouvriers, des paysans ou des savants.* »

QUE pouvait-il faire ? L'Histoire lui échappait, rebelle et trublionne, oublieuse, irrespectueuse, ingrate. Et voilà que d'autres l'écrivaient, sans conscience, sans vergogne ! Qui pour faire de l'esbroufe, qui pour assouvir une vengeance ! Gorbatchev s'enflamme et revit la séance, donnant sur la table basse, où reposent des tasses de café, un grand coup de battoir. « *Boris Nicolaïevitch, ai-je plaidé, ne perdez pas de vue ceci : si une partie de la nomenklatura et du politburo ont soutenu le putsch, ce n'est pas une raison pour condamner la totalité du Parti ! Interdire son activité revient à marcher sur ses pas puisque lui-même interdisait toute opposition ! Quelle sorte de démocrate êtes-vous ?* » Peine perdue. Le Parti, « son » Parti, était bel et bien moribond.

D'ailleurs on annonça que l'immeuble du comité central était mis sous scellés, et que le KGB était débarrassé du rôle de « *glaive et de bouclier* ». Tout cela allait trop vite, au gré de Gorbatchev. « *Sur-le-coup, bien sûr, je ne songeais qu'à faire face à la salle. Ce n'est qu'après que des pensées lourdes, douloureuses, m'ont assailli et laissé un goût d'amertume. Eltsine avait écrit d'avance le scénario de la séance. Il s'était joué de moi. Que devais-je faire, maintenant ? Partir ? Rester ? Demeurer président avec cet entourage peu fiable ? Laisser la voie libre aux pires aventuriers ? J'ai préféré rester pour tenter les réformes.* » Il en fera bel et bien. Mais la vipère était dans le noeud. Le jour de Noël 1991, décidément vaincu, et l'empire éclaté, il annonçait sa démission. Son tombeur, si l'on ose dire, s'appelait Boris Eltsine.

C'était inscrit dans la photo du 23 août. Comment croire que le géant qui pointe vers son voisin ce doigt autoritaire ne soit qu'un subalterne ? Gorbatchev est rescapé du putsch, mais c'est Eltsine le vainqueur. « *Il fanfaronnait,* commente l'ancien président. *Et dans la coulisse, il ne cessait de se vanter : "Alors j'ai dit à Gorbatchev, alors j'ai exigé, alors j'ai imposé..." Du vent ! Il était intimidé, bredouillant comme un secrétaire de comité régional devant son secrétaire général. Il avait trouvé à qui parler et se savait bien incapable de soutenir la discussion !* »

D'ailleurs, dit-il en riant de bon cœur, son entourage savait bien qu'il avait intérêt à n'apparaître jamais aux côtés du numéro un soviétique. Ne fut-il pas piégé quand une chaîne américaine, dans le sillage du putsch, les voulut tous les deux, en direct ? « *On m'a demandé tout de suite si j'étais communiste. J'ai répondu : "Disons que je reste partisan de l'idée socialiste et que je me qualifie de social-démocrate." Eltsine écoutait et, quand ce fut son tour, il ne put que répéter : "Heu, moi aussi je suis social-démocrate !"* » Gorbatchev rit encore, la tête renversée en arrière.

D.R.

Mais après tout, sont-ils si opposés qu'il voudrait bien le dire ? Ou simplement rivaux de la première heure, ambitieux de la même trempe, frères siamois et ennemis ? Gorbatchev se récrie. On ne saurait être plus différents ! « *C'est un baratineur, dénué de toute conscience. Un cynique, familier des coups de tête, qui n'a aucun respect de la richesse de l'homme. Il cite le chiffre de vingt millions de chômeurs avec un détachement qui me rappelle Mao Zedong évoquant cinquante millions de victimes potentielles du nucléaire. Il ne souhaite que le pouvoir, alors que si je n'avais pas, moi, opté délibérément pour les réformes et choisi la démocratie, vous seriez encore en train de parler avec le secrétaire général du Parti.* »

« *Il est dangereux,* continue-t-il d'une voix basse, *dénué de fondement moral, enclin à l'aventure. Mais pourquoi faut-il que ce peuple si patient tombe toujours dans l'extrême ? Et pourquoi les leaders occidentaux, d'ordinaire vigilants, ferment-ils les yeux avec tant d'indulgence sur ce qui se passe en Russie ?* »

REMONTÉ, Gorbatchev ! Truculent, cabotin, beau parleur ! Convaincu d'avoir un avenir malgré un score plus qu'humiliant aux élections présidentielles de juin 1996 (« *mais il y eut tant de fraude !* ») et toujours impatient d'aller se ressourcer à l'étranger, où les ventes de ses Mémoires et les honoraires de conférences multiples alimentent utilement les caisses de sa fondation. Comme il aime, au hasard des escales, croiser ses anciens homologues ! Lady Thatcher, par exemple, « *le partenaire politique sans doute le plus brillant ! Si gentille avec ça, si attentionnée, si attachée à la tradition familiale !* ». Peut-être aussi le pape, avec lequel, assure-t-il, il maintient le contact.

« *Pour moi, c'est le plus grand des gauchistes. Ecoutez ses discours, lisez les encycliques ! Il renvoie dos à dos capitalisme et socialisme et donne la primauté à l'homme. J'aime sa sagesse. Je ne suis pas croyant, mais le personnage du pape m'est infiniment proche.* »

Dans un bureau voisin, aussi terne que celui-ci, une photo de Jean Paul II embrassant Gorbatchev orne un mur fatigué. Le souverain pontife aurait-il joué dans les révolutions de l'Est le rôle que l'on a dit ? L'ancien chef de l'URSS ne marque pas l'ombre d'une hésitation : « *C'est un fait avéré. Il avait tout senti. Nous courrions à la catastrophe si l'URSS ne changeait pas. Encore fallait-il un soutien, un aval hors de notre pays.* »

Gorbatchev, lui aussi, croit avoir tout compris. Il a les yeux partout, dévore la moindre étude, scrute chaque sondage, décortique, analyse, s'excite au moindre frémissement de son image flétrie, réfléchit à l'OTAN et à l'élargissement de l'Europe, au danger nucléaire et à l'environnement. Il n'y a qu'une chose qui lui échappe : que fait un homme comme lui dans cet affreux bureau ?

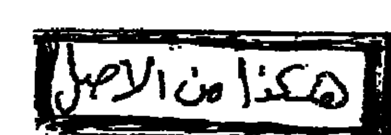
Annick Cojean

23 AOÛT 1991

Mikhaïl Gorbatchev

« C'est un moment dramatique. [illegible] je viens de rentrer à Moscou et me présente devant le Soviet suprême de la Fédération de Russie, le fief de Boris Eltsine. L'Hémicycle, plein, [illegible]

PROCHAIN ARTICLE
La jeune fille à la fleur



Sécurité sociale : premier bilan d'une réforme

Suite de la première page

En ce qui concerne les nouveaux modes de gestion, le taux directeur hospitalier a été abandonné en 1997 et remplacé par des dotations régionales déterminées en fonction des besoins et moyens de chacune des régions et en engageant le processus indispensable de rééquilibrage des moyens entre celles-ci. De plus, les contrats d'objectifs et de gestion ont été signés entre l'Etat et les caisses nationales de Sécurité sociale du régime général, et les nouvelles conventions médicales ont vu le jour.

La réforme du financement de l'assurance-maladie a également été engagée de manière décisive avec la loi de financement de la Sécurité sociale, qui a permis le transfert de 1,3 point de cotisations-maladie sur 1 point de CSG élargie aux revenus des capitaux et rendu déductible du revenu imposable.

Ce travail tout à fait exceptionnel par son ampleur et sa complexité doit beaucoup à l'énergie et à la compétence de Jacques Barrot et d' Hervé Gaymard, qui ont eu le souci de tous les instants de l'accompagner d'un effort de concertation et d'explication. Il doit également beaucoup, et il faut le souligner, à la mobilisation de l'administration des affaires sociales, qui a prouvé à cette occasion qu'elle n'avait rien à envier à celle des finances.

Deuxième critère à prendre en compte, celui de l'appropriation de la réforme par les principaux acteurs de notre système de protection sociale.

Pour ce qui concerne les assurés sociaux, ils semblent avoir bien compris et accepté les objectifs de la réforme et, à aucun moment, ils *n'ont pris part à la polémique sur* le rationnement des soins qui ne les a pas abusés. En outre, le carnet de santé, qui est un instrument essentiel de responsabilisation des assurés sociaux, a été bien accueilli, même si des efforts de sensibilisation restent à faire pour que sa présentation devienne un véritable réflexe, comme cela est le cas pour le carnet des enfants.

Par ailleurs, la réforme des conseils d'administration des caisses a permis la constitution de véritables « majorités de gestion » bien décidées à assumer pleinement leurs missions et à mettre en œuvre les objectifs de la réforme. Cette volonté s'est manifestée dans les prises de position très claires de la CFDT, de la Mutualité ou de la CGC, qui se sont regroupées avec d'importantes associations du secteur social (Uniopss, Fnath, Unapei...) au sein d'un collectif baptisé *« Vigisécu »*. Le retour au paritarisme a également conduit le patronat à s'engager à nouveau dans la gestion de l'assurance-maladie après plusieurs années de retrait.

En matière de politique familiale et malgré des dissonances, le mouvement familial a largement adhéré à la logique de la conférence nationale de la famille. En effet, les conférences de mai 1996 et mars 1997 ont été le cadre de décisions importantes, fruit d'un dialogue véritable. Ainsi, devant l'opposition de principe du mouvement familial, le gouvernement a renoncé à fiscaliser les allocations familiales, mais des mesures importantes ont été adoptées telles que la prolongation du versement des allocations familiales jusqu'à dix-neuf ans pour les familles de plus de trois enfants et la préparation d'un projet de loi sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, précédée d'une négociation avec les partenaires sociaux.

En revanche, en matière de réforme de l'assurance-maladie, l'appropriation de la réforme par les acteurs n'est pas, à ce jour, totalement réalisée. Des résultats sont certes, incontestablement, au rendez-vous. Ainsi deux syndicats représentatifs, dont le principal syndicat de médecins généralistes, ont signé avec les caisses nationales des conventions permettant la mise en œuvre de tous les instruments de la maîtrise médicalisée des *dépenses de santé*. De même, c'est grâce aux efforts des médecins que les dépenses de santé ont été maîtrisées en 1996 et que cette tendance s'est poursuivie au premier trimestre 1997. Cependant, beaucoup de médecins continuent à contester le mécanisme dit *« de reversement »* qu'ils ont perçu comme relevant d'une logique de sanction collective. Pourtant, il ne s'agissait pas de créer un système de sanction des mauvaises pratiques médicales, mais de mettre en place un mécanisme de régulation d'ultime recours permettant de garantir le respect de l'objectif de dépenses voté par le Parlement pour couvrir les besoins de santé de la population tels qu'ils ont été *appréciés par la conférence natio*nale de la santé. En outre, il s'agit d'un mécanisme très largement individualisé en fonction de l'activité de chaque médecin, ainsi que le prévoit la lettre même des nouvelles conventions.

Le processus de redressement pourrait être menacé si le nouveau gouvernement ne parvenait pas à se garder de trois dangers : condamnation d'une réforme encore en devenir au seul motif qu'elle émane du travail d'une autre majorité ; immobilisme et tentation bureaucratique ; risque de briser la subtile logique, d'assurance et de solidarité, sur laquelle repose notre Sécurité sociale

Un effort reste ainsi à faire pour emporter l'adhésion de la grande majorité des médecins à toutes les composantes de la réforme. Cette adhésion n'est cependant nullement hors de portée dans un contexte de maîtrise durable des dépenses d'assurance-maladie qui permettra aux médecins de prendre conscience que la finalité de la réforme, c'est de revaloriser l'acte médical et de moderniser leurs conditions d'activité et non pas de les enfermer dans un carcan qui serait incompatible avec les principes de la médecine libérale.

Troisième critère sur lequel établir un premier bilan, celui de la situation des comptes sociaux et du niveau de couverture sociale.

Premier constat, les mesures d'urgence qui ont accompagné le plan de réforme de la Sécurité sociale et qui ont demandé des efforts très importants à tous les Français ont permis d'inverser nettement la tendance à l'aggravation permanente des déficits que l'on pouvait constater depuis le début des années 90 et qui s'accélérait depuis 1992. Ainsi, pour 1996, et après un déficit record de 67,5 milliards de francs en 1995, ces mesures ont permis de limiter le déficit à 54 milliards de francs alors qu'il aurait dépassé 90 milliards si rien n'avait été fait. Et cet effort, poursuivi dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1997, a permis de mettre notre système de protection sociale sur le chemin du retour rapide à l'équilibre des comptes avec un déficit prévisionnel d'un peu plus de 30 milliards de francs en 1997 et un retour à l'équilibre attendu en cours d'année 1998.

Si, en l'absence de mesures de correction, un écart de l'ordre de 4 à 5 milliards de francs est possible en 1997 par rapport aux prévisions initiales, cet écart n'est pas le signe d'un échec de la réforme, comme certains veulent le laisser croire. Il n'est que la résultante mécanique d'un niveau de recettes un peu moins important que prévu en rai*son d'une croissance économique* encore trop faible, ainsi que l'a souligné le rapport sur l'audit des finances publiques remis au gouvernement le 21 juillet.

Second constat, en 1996 et sur les premiers mois de 1997, les objectifs de dépenses, pourtant fixés à des niveaux très ambitieux, ont été globalement respectés, ce qui est un résultat sans précédent, notamment en matière d'assurance-maladie. Une telle rupture par rapport au passé montre que notre système de santé peut soigner mieux sans dépenser plus et que maîtrise des dépenses n'est nullement synonyme de rationnement des soins. Au contraire, et pour ne prendre que trois exemples, la maîtrise des *dépenses d'assurance-maladie s'est* faite en assurant à tous les malades du sida qui en ont besoin le bénéfice des trithérapies et en prévoyant, dans le cadre fixé par la loi de financement de la Sécurité sociale, l'amélioration indispensable du niveau de remboursement des prothèses dentaires ou la médicalisation de 14 000 lits de section de cure médicale pour les personnes âgées.

Ce premier bilan de la réforme de la Sécurité sociale montre que la modernisation de notre système de protection sociale dans le respect de ses principes fondateurs est en bonne voie, et cela malgré les difficultés liées à un conjoncture économique peu favorable.

Comme toute réforme, ce que l'on a appelé le *« plan Juppé »* est évidemment perfectible et il serait dans l'ordre naturel des choses que le nouveau gouvernement l'adapte à ses priorités ainsi qu'à l'évolution *des circonstances et des besoins de* la nation. Mais le processus de redressement de notre système de protection sociale ainsi lancé pourrait être menacé si le nouveau gouvernement ne parvenait pas à se garder de trois dangers.

Le premier danger est celui de céder à la tentation consistant à condamner une réforme encore en devenir au seul motif qu'elle émane du travail d'une autre majorité. Ce serait nier les efforts faits par les Français et les professionnels de santé pour redresser notre système de protection sociale. Cela accréditerait l'idée selon laquelle notre Sécurité sociale à la française ne serait plus réformable, ce qui ferait le jeu des tenants de l'étatisation de la Sécurité sociale ou de sa privatisation. En outre, une telle démarche risquerait d'entraîner un relâchement de la discipline des professionnels de santé avec, comme conséquence, un retour à la spirale infernale de la hausse des dépenses et des déficits.

Le deuxième danger est celui de l'immobilisme et de la tentation bureaucratique. Pour réussir, la réforme de l'assurance-maladie nécessite, en effet, le développement rapide des instruments de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et, en premier lieu, l'informatisation des cabinets médicaux, qui est la condition de la généralisation *du juste soin. Il s'agit certes d'un* chantier très vaste et difficile. Tout abandon ou retard de ce processus d'informatisation serait lourd de conséquences pour l'avenir même de l'assurance-maladie. L'autre risque est celui d'une lecture bureaucratique de la réforme de l'hôpital. Celle-ci est, en effet, construite pour libérer les énergies et la capacité d'innovation de tous les acteurs de l'hospitalisation et, en premier lieu, des équipes soignantes. Si le développement des centres de responsabilité est découragé, si le choix est fait d'accréditer les établissements et non les services qui les composent ou si les agences régionales de l'hospitalisation sont ramenées au statut de *simples services déconcentrés* chargés de répartir de manière uniforme une dotation régionale elle-même simple résultante d'un taux directeur national, le risque de l'échec sera grand, avec pour conséquence une dégradation de la qualité des soins.

Le troisième danger va au-delà de la question même de l'avenir de la réforme, c'est celui du risque de briser la subtile logique, à la fois d'assurance et de solidarité, sur laquelle repose, depuis 1945, notre Sécurité sociale en cherchant à réaliser certaines formes d'économies qui conduisent à faire totalement primer la logique de solidarité sur celle d'assurance sociale.

A ce titre, la décision de mettre *sous condition de ressources les al*locations familiales apparaît dangereuse. Elle ne peut, en effet, en aucune manière, être comparée avec le projet de fiscalisation des allocations familiales que nous avions défendu, car celui-ci ne remettait pas en question le principe du droit de toutes les familles à ces allocations, et son produit devait servir à financer des dépenses familiales nouvelles telle que la prolongation du versement de ces allocations au-delà de l'âge de dix-huit ans de l'enfant. Le projet du gouvernement est tout autre puisqu'il consiste à remettre en question le principe fondateur de l'aide à l'enfant et non à la famille. Certes, aucun principe n'est intangible, mais ne justifier son abandon que par un souci de réduction des dépenses de la branche, c'est ouvrir la porte à la contestation par les familles, voire par les entreprises elles-mêmes, de la légitimité des prélèvements sociaux et fiscaux qui *alimentent la branche famille*.

Or un système de protection sociale qui demande pour son financement des efforts très importants aux actifs et aux entreprises a besoin d'une forte légitimité pour perdurer. A ce titre, j'ai acquis la conviction profonde que la *fidélité* aux principes de 1945 était la meilleure garantie du maintien durable de cette indispensable légitimité et que toute réforme, pour réussir, devait s'inscrire dans ce cadre.

Alain Juppé

© *Droit social.*
Editions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris. N° 9/10, septembre-octobre 1997, 150 francs.

AU COURRIER DU « MONDE »

Les prédécesseurs de Calvin

Dans son intéressant article « Les origines de la démocratie », paru dans *Le Monde* du 29 juillet, Manuel de Diéguez, répondant à Emmanuel Le Roy Ladurie, attribue à Calvin la responsabilité d'un « coup d'Etat théologique » *capital*, aux lointaines et impressionnantes conséquences politiques. Il s'agit de la négation de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, ramenée à un pur symbolisme. Cette révolution dogmatique est bien antérieure à Calvin. Au cours des années 1520, entre autres, Ulrich Zwingli à Zurich et Martin Bucer à Strasbourg, héritiers du rationalisme érasmien, l'effectuent. Autour de 1530, lorsque leurs partisans s'opposent à Luther, resté fidèle, en partie, à la thèse de la présence réelle, Calvin, qui a à peine vingt ans, n'est pas encore « protestant ». Emmanuel Le Roy Ladurie et son contradicteur partagent au fond une surestimation de l'originalité de notre grand théologien national et une sous-estimation de ses prédécesseurs et inspirateurs qui ont eu le malheur de ne pas naître dans le beau royaume de France.

Jacques Solé
Grenoble (Isère)

Droits et devoirs

Dans votre édition du 4 juillet, vous permettez à M. Charpenet de se moquer des politiques qui prônent l'instruction civique.

J'ai peur que M. Charpenet n'ait pas compris l'esprit de Lionel Jospin qui, dans son discours à l'Assemblée nationale, parle de laïcité et d'enseignement de la morale civique. J'avais évoqué dans un collège de Saint-Herblain, en tant qu'élu municipal et à ce titre membre de son conseil d'administration, mon souhait de voir enseigner de « la morale laïque ».

Ce sont deux concepts équivalents et qui n'ont rien à voir avec l'enseignement de l'instruction civique telle qu'elle est conçue actuellement, c'est-à-dire l'enseignement des institutions de la République.

Non, il s'agit de revenir à ce que nous apprenions dans notre jeunesse, le respect de l'individu, de sa pensée et de son corps.

Dire et répéter qu'il n'est pas possible de concevoir des droits sans respecter les devoirs que l'on a vis-à-vis de son entourage, c'est-à-dire enseigner la laïcité et ses principes.

Keyshav Bhat,
Saint-Herblain
(Loire-Atlantique)

RECTIFICATIFS

Arnhem et El Alamein

Plusieurs lecteurs nous indiquent que, dans la lettre sur les sectes intitulée *« Pseudo-science »* (*Le Monde* daté 10-11 août), il fallait lire : *« Les sectes sont comme Montgomery à Arnhem* [et non à El Alamein], *elles vont un pont trop loin. »*

Victor Lèbre

A la suite de notre article sur la mort de Jeanne Calment (*Le Monde* du 6 août), son médecin traitant, le docteur Victor Lèbre, nous prie de préciser qu'il n'a *« participé ni à l'élaboration ni à la promotion »* du disque enregistré par la doyenne, que la direction de l'hôpital d'Arles ne lui a *« jamais demandé de* [se] *tenir médiatiquement éloigné »* d'elle et qu'il a donc assisté à son 122e anniversaire.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'asiatisme en question

LA crise financière qui frappe les pays du Sud-Est asiatique depuis le *début de l'année s'est* accélérée ces deux derniers jours. Les Bourses de Thaïlande, de Malaisie, des Philippines et d'Indonésie ont décroché brutalement et leurs pertes atteignent depuis janvier environ 30 %. Les monnaies locales, ancrées jusqu'au mois de mai sur le dollar américain, ont perdu entre 10 et 35 %. Même Singapour et Hongkong, où les niveaux de vie sont égaux à ceux de l'Europe, sont contaminés par une crise partie de Thaïlande.

Après avoir adulé ces marchés émergents, les financiers, ces juges de la planète moderne, se retirent à vitesse accélérée de la zone. Malgré le plan de sauvetage *adopté sous les auspices du FMI* pour la Thaïlande, tout indique que la confiance des investisseurs n'est pas près de se rétablir. Ils ont certes tort d'englober, par simplisme, l'ensemble des pays du Sud-Est asiatique dans une même défiance. Mais, sur le fond, ils n'ont pas tort d'estimer que le mode de croissance des Tigres et des Dragons s'est épuisé.

Associant une politique économique axée sur l'exportation et un dirigisme politique étroit, l'asiatisme a permis un décollage formidable. Réalisé par le Japon en cinquante ans, le rattrapage de l'Occident était à la portée de ces pays en vingt ans, voire quinze. Mais ce mode de croissance *s'est fourvoyé. Le dirigisme a* conduit à une connivence de la politique et des affaires, tandis que l'oligarchie spéculait, notamment sur l'immobilier. L'argent facile a coulé d'autant plus anarchiquement que le système financier, aux mains d'une caste *étroite, n'a pas suivi la moderni*sation industrielle. Dans le même temps, l'industrie, qui avait bâti son succès sur les secteurs à bas coûts de main-d'œuvre, perdait progressivement sa compétitivité dès lors qu'un immense voisin, moins riche donc moins cher, se mettait sur les rangs. Hier, Hongkong, Singapour, puis la Thaïlande, l'Indonésie enfin... Aujourd'hui, c'est la Chine qui se présente.

Le premier ministre malais, Mahathir Mohamad, a accusé le financier américain George Soros d'être le responsable des troubles. Désirant empêcher l'entrée de la dictature birmane au sein de l'Asean, M. Soros ferait *pression sur les autres pays en at*taquant leurs devises. Croyant se mettre à l'abri, M. Mohamad a interdit les ventes à découvert sur la Bourse de Kuala Lumpur, jeudi 28 août. L'effet fut inverse de ce qu'il espérait : la chute s'est transformée en krach. Car c'est précisément ces politiques dirigistes qui sont dénoncées. Ces pays ont besoin de plus de transparence, de plus de démocratie et d'une politique économique plus distributive. L'Asie du Sud-Est doit certes se spécialiser sur des produits plus élaborés. Mais, pour ce faire, elle doit d'abord construire tout l'édifice social qui lui manque cruellement : les rémunérations, la Sécurité sociale, le *système éducatif. En Europe*, le débat est ouvert sur l'excès d'Etat providence. Il serait temps de convenir qu'en Asie, c'est son atrophie qui est en cause.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde Prévoyance*, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Navigation à pagaie sur la Seine

LÉGERS, mobiles, balançant sur les molles ondulations du fleuve leur profil vaguement vénitien, cent soixante canoës, comme une meute de jeunes chiens, ont fait irruption il y a quelques jours sur la Seine. Vous les trouvez dans le port de plaisance de Paris, entre le pont Alexandre-III et le pont de la Concorde, faisant des grâces autour de la péniche-salon du Touring-Club et de la *Marie-Jeanne*, brave péniche peinte en vert où un sage, ami du repos, a transporté ses dieux lares. Le soir, ils regagnent sagement leur garage souterrain.

Le samedi et le dimanche, c'est l'affluence des sportifs des deux sexes, en short et chemisette. On part seul ou à deux, pacifiques conquistadores, vers des eldorados de banlieue, ou ces Borromées à platanes et à marronniers des premières boucles de la Seine, l'île de Billancourt et l'île Seguin, ou ce bout du monde, Le Perreux, récompense des audacieux qui, pour l'atteindre, devront franchir les deux barrages de Joinville et de Charenton.

Le maître écouté de cette flottille est M. Barbot. Dix-huit ans de canoë ; des descentes et des remontées innombrables de fleuves tant en France qu'au Maroc, et même une croisière dans l'Atlantique, de Casablanca à Fedhala. Ses aventures nautiques n'ont guère laissé de rides sur son front, et c'est un homme jeune, entreprenant, aussi peu amiral que possible, qui vante devant nous les pures émotions de la navigation à pagaie. Avec l'appui du Touring-Club il a ainsi pu réaliser son rêve : permettre aux canoëistes de pratiquer leur sport en plein Paris.

Jean Couvreur
(30 août 1947.)

MARCHÉS FINANCIERS Les places financières d'Asie du Sud-Est étaient victimes de nouvelles et fortes turbulences, vendredi 29 août. A la mi-séance, la Bourse de Hongkong était en repli de près de 5 % tandis que Djakarta reculait de 5,8 %. Manille abandonnait 7,62 %, après avoir déjà reculé de 9,28 % la veille. ● LE PLONGEON des marchés d'actions s'accompagnait d'une nouvelle chute des monnaies. Le ringgit malaisien, le baht thaïlandais, la roupie indonésienne, le peso philippin et le dollar de Singapour s'inscrivaient tous à des plus bas niveaux historiques vis-à-vis du dollar. ● LA NERVOSITÉ des opérateurs a été nourrie par les mesures de restriction des transactions prises par les autorités de marché, notamment en Malaisie. ● LA FUITE DES CAPITAUX étrangers pourrait pénaliser lourdement le mode de financement économique des pays de la région *(lire aussi notre éditorial page 15)*.

L'Asie du Sud-Est est confrontée à un véritable krach boursier

La Bourse de Manille perdait 7,62 %, vendredi 29 août, soit une chute de 18 % en deux séances. Hongkong, réputée plus solide, cédait près de 5 %. Les monnaies de la région s'inscrivaient à des plus bas niveaux historiques face au dollar

LES PLACES financières d'Asie du Sud-Est étaient victimes de nouvelles et fortes turbulences, vendredi 29 août. A la mi-séance, la Bourse de Bangkok était en repli de 3,53 %, tandis que Djakarta reculait de 5,8 %. Manille abandonnait 7,62 %, après avoir déjà reculé de 9,28 % la veille. Kuala Lumpur résistait mieux, perdant seulement 1,13 %. Même les places réputées plus solides, comme Singapour et Hongkong, étaient gravement touchées, baissant respectivement de 4,19 % et 4,26 %.

Selon un schéma désormais classique (*Le Monde* daté 29 août), le plongeon des marchés d'actions s'accompagnait d'une nouvelle chute des monnaies. Le ringgit malaisien, le baht thaïlandais, la roupie indonésienne, le peso philippin et le dollar de Singapour s'inscrivaient tous à des plus bas niveaux historiques vis-à-vis du dollar. Depuis l'annonce de la fin de son arrimage au dollar, au début du mois de juillet, le baht a perdu plus du tiers de sa valeur.

Cette fuite massive des capitaux étrangers mais aussi nationaux des places financières d'Asie du Sud-Est s'explique par la défiance croissante des investisseurs à l'égard de l'économie mais aussi de la structure et de la solidité du système bancaire et financier de la zone. Après des années de développement très rapide, les tigres et dragons asiatiques sont confrontés à une remise en cause de leur mode de croissance. Afin de défendre leurs devises, les banques centrales de la région ont choisi de resserrer leur politique monétaire. Mais, si une hausse des taux accroît la rémunération d'une devise, elle exerce aussi un frein sur l'activité économique et elle augmente la charge des dettes.

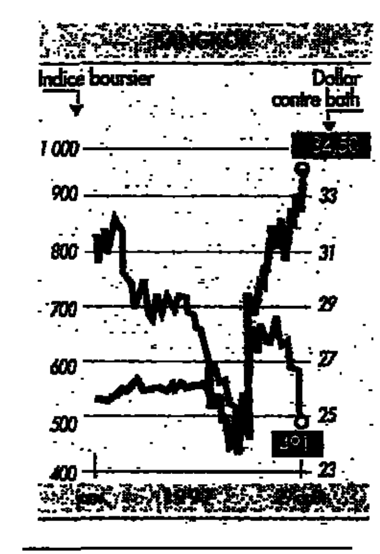
MOUVEMENT DE PANIQUE

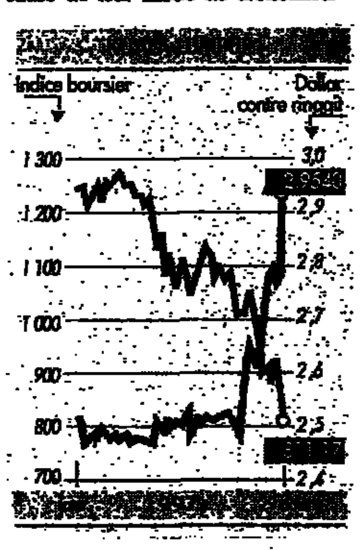
Aux Philippines, par exemple, où le taux de l'argent au jour le jour est monté jusqu'à 92 % au cours des derniers jours, l'institut d'émission a relevé, jeudi, de 5 % à 8 % le niveau des réserves obligatoires des établissements de crédit. Le gouvernement de Manille a aussi annoncé que le produit national brut (PNB) des Philippines s'est accru de 5,9 % en rythme annuel au 1er semestre 1997 contre 7,5 % durant le 1er semestre 1996.

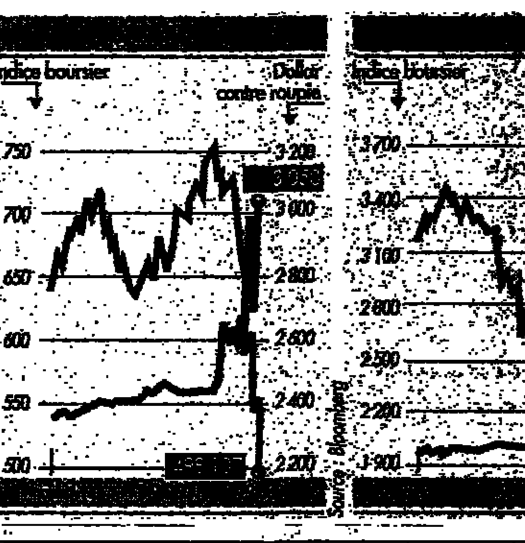
Le mouvement de panique sur les marchés financiers est nourri par celui qui s'est emparé des autorités de marché. Jeudi, les responsables de la Bourse de Malaisie ont décidé d'interdire les ventes à découvert (une pratique très répandue qui permet de vendre des titres empruntés). Les opérateurs ont vivement condamné cette mesure de restriction, qui handicape la liquidité et la liberté des transactions et qui compromet les ambitions de Kuala Lumpur de devenir un des centres financiers de la région. A l'annonce de cette mesure, plusieurs banques américaines ont aussitôt décidé d'interrompre provisoirement leurs interventions sur la Bourse malaisienne. Le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, a pour sa part exhorté les fonds de pension nationaux à acheter des titres, et il s'en est pris une nouvelle fois aux investisseurs étrangers, affirmant qu'il avait la preuve que le financier américain George Soros avait pris des positions à la baisse sur la Bourse de Kuala Lumpur.

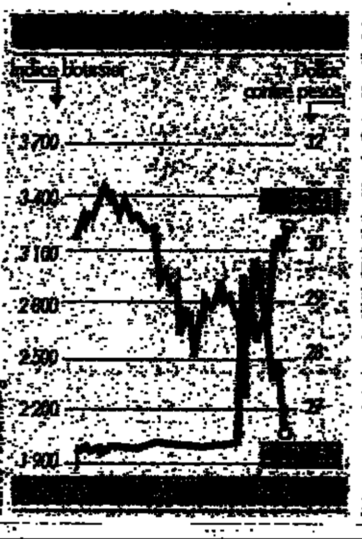
Les experts s'interrogent sur les suites que peut prendre la crise. Ils s'accordent à dire que la chute du baht thaïlandais était justifiée, mais que le plongeon des Bourses des Philippines, de la Malaisie, d'Indonésie et plus encore de Hongkong et de Singapour l'est beaucoup moins d'un point de vue économique, aucun de ces pays ne présentant les fragilités structurelles de Bangkok. Ils se demandent toutefois si le brutal retrait des capitaux internationaux n'est pas à même de pénaliser lourdement le financement de la région. A Hongkong notamment, où la spéculation immobilière a été massive au cours des derniers mois, un renchérissement durable du coût du crédit pour défendre la monnaie – les taux à trois mois sont passés de 6 % à 9 % en quelques semaines – risquerait de provoquer des faillites de promoteurs et, par contrecoup, une grave crise bancaire et économique.

Pierre-Antoine Delhommais

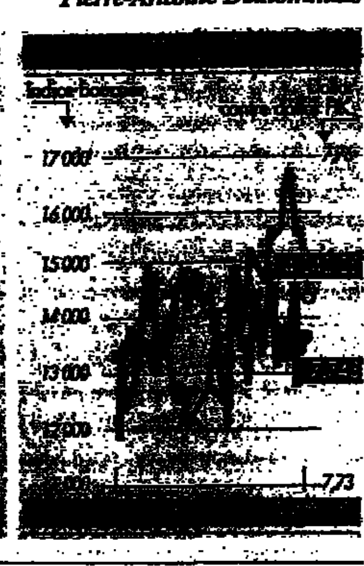












Une possible contagion aux places occidentales

LES PLACES boursières occidentales ont subi, jeudi 28 août, une nouvelle et importante correction. Zurich a terminé la séance en baisse de 3,55 % et Amsterdam de 3,31 %. L'indice Ibis DAX de la Bourse de Francfort a pour sa part cédé 2,37 %, tandis que l'indice CAC 40, à Paris, abandonnait 1,51 %. A Wall Street, l'indice Dow Jones s'est inscrit en repli de 1,19 % en clôture, à 7 694,43 points.

Le mouvement de repli des marchés européens et américains devient significatif. En un mois Francfort a perdu 9,31 %, Amsterdam, Tokyo et Zurich plus de 10 %. Paris, pour sa part, affiche une baisse de 6,46 % et New York une perte de 5,87 %.

Faut-il établir un lien entre le recul des places occidentales et la baisse des marchés d'Asie du Sud-Est ? Certains experts le pensent. Selon eux, la chute du dollar s'expliquerait d'abord par les ventes de billets verts effectuées par les banques centrales asiatiques pour défendre leur devise. De surcroît, afin de compenser les pertes subies sur leurs placements en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie ou à Hongkong, les gestionnaires de fonds choisiraient de prendre leurs profits sur les autres marchés. Les analystes estiment à plus de 30 milliards de dollars (180 milliards de francs) le montant des pertes enregistrées par les investisseurs étrangers sur les marchés d'Asie du Sud-Est.

D'autres spécialistes ne croient pas à une contagion venue d'Asie. Ils estiment que les fonds internationaux qui ont été retirés de Thaïlande et de la région ont été réinvestis à Tokyo et à New York, notamment sur les marchés d'emprunts d'Etat, qui constituent des valeurs refuges. Selon eux, la correction récente des Bourses européennes et américaine résulte avant tout des craintes persistantes de hausse des taux en Allemagne qui expliquent aussi le repli du dollar.

P.-A. D.

Une journée particulière au Stock Exchange de Manille

MANILLE
correspondance

Dans la salle du Philippine Stock Exchange, plus de 400 courtiers, tous tournés vers l'Est pour amadouer la chance, assistent dans un silence pesant à l'effondrement de la Bourse. Entassés dans 120 petites cabines disposées selon la carte des astres chinoise, la plupart d'entre eux sont trop choqués pour s'agiter, courir ou hurler, un comportement pourtant banal dans ce milieu.

Les traders sont littéralement paralysés par ce qui se passe sous leurs yeux. Un krach comme jamais le pays n'en a connu. En moins de trois heures, 5 milliards de dollars se sont volatilisés sur le grand tableau de la cote, une perte équivalente à 7 % de la production économique annuelle des Philippines.

Cette lente descente aux enfers, déclenchée par un peso chancelant et une hausse des taux d'intérêt philippins a encore ajouté à la déroute que connaissent les marchés de la région. Elle anéantit, d'un coup, l'ambition des Philippines de rejoindre le clan des *« dragons »* économiques.

Tétanisés, les professionnels le sont d'autant plus que le pire est peut-être à venir. Le resserrement du crédit fait grincer les rouages des entreprises et de l'ensemble des économies du Sud-Est asiatique après la décision, le mois dernier, de faire flotter les taux de change.

A Manille, *« Philippines 2000 »*, le slogan plaqué sur les T-shirts et les plaques d'immatriculation pour symboliser le rêve du président Fidel Ramos de transformer, au tournant du siècle, le pays en une puissance économique prend un tout autre sens. Non plus le succès tant espéré mais le niveau auquel l'indice des valeurs boursières pourrait tomber. Jeudi, il a chuté de 9,3 % à 2071,97 points. Du jamais vu. A son plus haut en mars, l'indice des valeurs a fondu de plus d'un tiers cette année et est proche de son plus bas depuis 4 ans.

En seulement sept semaines, la face de l'économie philippine s'est radicalement transformée. Comme un coup de tonnerre, la dévaluation du baht thaïlandais, le 2 juillet, s'est répercuté à travers l'Asie. Les uns après les autres, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines ont été contraints de laisser filer leurs monnaies. Le peso, lui, a cédé 14 % face au dollar.

La faiblesse des taux de change renchérit les importations pour les compagnies et menace d'alimenter l'inflation. La banque centrale a déjà demandé quatre fois aux banques d'augmenter le montant de leur réserves réglementaires pour contenir les liquidités en circulation, et permet de maîtriser le crédit et de rendre plus intéressants les dépôts libellés en pesos. Résultat, la croissance a toutes les chances de ralentir à 5,1 % cette année. Ce sera la première fois qu'elle n'augmentera pas en une décennie.

L'avenir apparaît sombre. Les sociétés immobilières et les banques qui ont nourri l'économie ces dernières années vont être les premières à être touchées par la hausse des taux d'intérêt. Mais *« personne ne sera épargné par les turbulences »*, pronostiquent les plus pessimistes.

Agence Bloomberg
(traduit de l'anglais)

La société italienne Marinvest a repris la Compagnie marseillaise de réparations

MARSEILLE
de notre correspondant

A 11 h 45, jeudi 28 août, les ouvriers de la Compagnie marseillaise de réparations (CMR) ont voté, à main levée, la fin de l'occupation de leur entreprise. Le tribunal de commerce de Marseille a ainsi pu prononcer, à 16 heures, la reprise de la CMR par la société italienne Marinvest. A 9 heures vendredi, les clés passaient des mains de l'administrateur judiciaire à celles des représentants du nouveau propriétaire, qui compte remettre l'outil de travail en marche dès lundi.

Les dirigeants syndicaux, pour justifier leur changement d'attitude, expliquaient qu'ils avaient, *« grâce à la lutte »*, réussi à sauver 200 emplois dans la réparation navale lourde à Marseille, donnée pour morte il y a quatorze mois. 110 salariés restent dans la nouvelle société, tandis qu'une lettre de Marinvest du 27 août confirme la volonté du groupe d'en embaucher 40 autres sur deux ans. Deux entreprises de la réparation navale locale, Travofer et Marine Technologies, se sont aussi engagées à reprendre des salariés de la CMR. Les syndicalistes CGT s'en sont pris au *« gouvernement de gauche »*, coupable selon eux d'avoir au dernier moment tenté de gommer le volet industriel de l'accord.

Au cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, on affirmait au contraire, jeudi soir, que le secrétaire d'Etat lui-même avait pris le dossier en main et appelé plusieurs fois M. Aponte, patron du groupe italien. Selon M. Pierret, les garanties de commande de 75 millions de francs fournies par le gouvernement ont joué un rôle décisif.

La Compagnie marseillaise de réparations est donc désormais aux mains d'un armateur italien, la Mediterranean Shipping Company (MSC), dont Marinvest est une filiale. Basée à Genève, elle est dirigée par le commandant Gianluigi Aponte, cinquante-huit ans. D'après *Le Journal de la marine marchande*, son fondateur et actionnaire, issu d'une famille d'armateurs napolitains, a créé sa société en 1969. Avec 90 navires dont 73 porte-conteneurs, il occupe la place de 9e armateur conteneurisé du monde, avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars en 1996.

C'est sa volonté de s'implanter en France, où il dispose déjà d'une plate-forme expérimentale au Havre, qui expliquerait l'intérêt du groupe italien pour la CMR. Marinvest possède déjà trois chantiers navals, à Durban (Afrique du Sud), à Anvers et à Naples, qui, selon l'avocat marseillais de Marinvest, Me Lestournelle, travaillent à 30 % sur les navires du groupe MSC. Le chantier napolitain, avec 150 personnes, représente un chiffre d'affaires proche de celui de la CMR, et traite les petits navires et les navires à grande vitesse que le groupe arme dans le golfe de Naples. Mais il ne dispose pas de grandes formes de radoub, ce qui le contraint à envoyer ses navires à Gênes. En acquérant la CMR, il dispose désormais *« d'un outil de travail très bien équipé et d'une main-d'œuvre très qualifiée »*, estime Me Lestournelle, et des cales sèches marseillaises de très grande capacité.

La CMR sera dirigée par un directeur général venant du Var, aidé par un ancien responsable commercial de la société, M. Bernard Perolini. La CMR espère réaliser un chiffre d'affaires de 70 millions de francs et redevenir bénéficiaire grâce à l'abaissement du coût horaire dû au « redimensionnement » de l'entreprise.

Cet accord de dernière minute, s'il laisse quelques blessures au cœur des salariés, a rassuré la communauté portuaire de Marseille : elle ne craignait rien tant que l'enlisement, porteur de troubles interminables.

Michel Samson

GIAT industries a perdu plus de 2 milliards de francs en 1996

LE GROUPE PUBLIC GIAT INDUSTRIES, qui fabrique notamment le char Leclerc, a annoncé, vendredi 29 août, une perte nette de 2,08 milliards de francs pour 1996, pour un chiffre d'affaires de 8,4 milliards. Ces pertes sont générées à hauteur de 170 millions de francs par GIAT-France (qui comprend aussi Luchaire et Manurhin) et de 1,9 milliard par Herstall, la filiale belge en voie de rachat par le groupe américain Colt. En 1995, les pertes avaient été de 10 milliards de francs. Au comité central d'entreprise, jeudi 28 août, Jacques Loppion, PDG de GIAT industries, a estimé qu'il avait *« de bonnes assurances »* sur la recapitalisation de son groupe, encore en discussions au gouvernement. Selon la CFDT, le besoin en capitaux est de 4,5 milliards de francs.

DÉPÊCHES

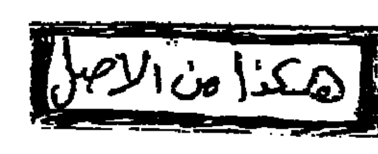
■ **LUFTHANSA : à un mois de sa privatisation totale**, la compagnie aérienne allemande a enregistré un triplement de son bénéfice avant impôt, à 397 millions de marks (1,3 milliard de francs) au premier semestre de 1997, pour un chiffre d'affaires de 10,7 milliards de marks.

■ **L'OREAL : le groupe français de cosmétiques va prendre le contrôle à** 100 % de sa filiale espagnole Procasa (1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires), dont il ne détenait que 49 %, et de toutes les sociétés de commercialisation de ses produits en Espagne.

■ **ING : le groupe financier néerlandais poursuit sa croissance externe** avec le rachat de la banque d'investissement new-yorkaise Furman Selz. Le montant final de la transaction, versé en trois ans, s'élèvera à quelque 2,6 milliards de francs.

■ **CAISSES D'ÉPARGNE : la transformation du statut des caisses** d'épargne en caisses coopératives pourrait rapporter 12 milliards de francs par l'émission de parts auprès du personnel et des clients, a estimé René Barberye, président du directoire, dans un entretien au magazine *Mieux Vivre votre argent*.

■ **GUINNESS-GRANDMET : la Commission européenne** a de *« sérieuses objections »* au sujet du projet de fusion entre les groupes britanniques Guinness et Grand Metropolitan (GrandMet), selon un article paru vendredi 29 août dans le quotidien britannique *The Independent*. La Commission s'inquiète de la position dominante que les deux groupes détiendraient après leur fusion sur le marché européen des spiritueux, selon l'article citant des sources *« officielles »*.



■ TOKYO a terminé la semaine en baisse de 1,20 %, au plus bas niveau depuis quatre mois. Le Nikkei s'est inscrit en clôture à 18 229,42 points.

■ WALL STREET a terminé jeudi 28 août en baisse de 1,19 %. L'indice Dow Jones a perdu 92,90 points, à 7694,43 à l'issue d'une après-midi mouvementée.

■ LE DOLLAR s'appréciait vendredi matin face au yen, à 119,17 yens contre 118,85 yens la veille. Mais il s'effritait face au franc et au mark, à 6,0326 francs et 1,7927 mark.

■ LE FRANC était en hausse, vendredi matin, face au deutschemark, à 3,3657 francs pour 1 mark. La livre sterling était stable, à 9,77 francs et 2,9050 marks.

■ L'OR a ouvert en baisse, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 324,20-324,50 dollars, contre 325,00-325,30 dollars jeudi à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouveau repli à Paris

MALGRÉ une nette appréciation du marché obligataire, la Bourse de Paris baissait sensiblement, vendredi matin 29 août, affectée *par la crise financière qui secoue* l'Asie du Sud-Est.

En recul de 1,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure et demie plus tard une perte de 0,98 %, à 2 800,60 points, soit son niveau le plus bas depuis la fin juin. Les gains de 7,6 % en moyenne enregistrés en juillet sont effacés.

Le marché est actif, avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 2,5 milliards de francs.

Sur le Matif, le contrat notionnel est en hausse de 24 centièmes, à 129,86 points.

Cette hausse du marché obligataire intervient après une nette détente des taux d'intérêt américains jeudi. Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à 30 ans se situait à 6,57 %, contre 6,65 % mercredi soir.

L'évolution du dollar explique une fois encore la faiblesse des marchés des actions. Or le billet vert est touché vendredi par la tempête financière qui sévit sur les places asiatiques.

Parmi les titres en forte baisse, on relève De Dietrich (– 4,65 %), Damart (– 4,5 %) et Club Méditerranée (– 2,9 %). Rexel perd 2,5 %, et Sidel 2,2 %.

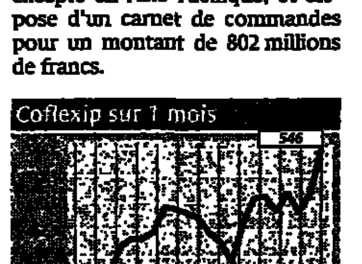
Indice CAC 40 sur un an — 2828,41 — 28 août — 26 fév. — 28 août

CAC 40/5 jours

Coflexip, valeur du jour

L'ANNONCE d'un bénéfice net consolidé de 133 millions de francs sur le premier semestre 1997 pour le groupe parapétrolier Coflexip Stena Offshore, contre une perte de 35 millions au premier semestre 1996, a poussé l'action de 498,8 francs à 546 francs, soit une hausse de 9,5 %. Ces résultats ont surpris les analystes, qui s'attendaient à un résultat compris entre 80 et 100 millions.

Le groupe a progressé dans toutes les zones géographiques, excepté en Asie Pacifique, et dispose d'un carnet de commandes pour un montant de 802 millions de francs.


Coflexip sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
Coflexip	593	+8,60	+115,63
Bouygues Offs.	255	+6,20	+91,72
Technip	736	+2,22	+51,12
Primagaz	512	+2,19	–16,20
Chargeurs	357	+1,97	+38,91
Havas	372,50	+1,91	+2,33
Bail Investis.	754	+1,89	+1,75
Geophysique	746	+1,77	+107,22
Legris indust.	237	+1,62	+8,46
Nordon (Ny)	387	+1,57	+5,44
BAISSES, 12h30			
Damart	4250	–4,49	+2,40
Gr.Zannier (Ly) #	148	–4,14	+26,27
Cipe France Ly #	610	–3,78	–1,29
Metaleurop	84	–3,44	+99,28
Selectibanque	64,30	–3,30	–11,91
Credit Lyonnais CI	328	–3,24	+146,61
SFIM	880	–3,19	–14,56
Ciments Francais	220,50	–3,07	+52,06
Rochette (La)	26,95	–3,05	+4,25
Club Mediterranee	481,50	–2,72	+42,96

VALEURS LES PLUS ACTIVES

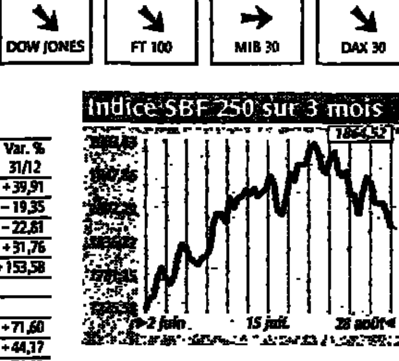
SÉANCE, 12h30	29/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	442745	304539536
Carrefour	45319	169612677
LVMH Moet Hen.	117405	154148386
Total	215776	123792114
Alcatel Alsthom	144386	107964155
Societe Generale	140322	105930308
Rhone Poulenc A	474858	104961401,40
L'Oreal	39342	85467609
Eaux (Gle des)	123298	84372824
Axa	212255	82218817,60

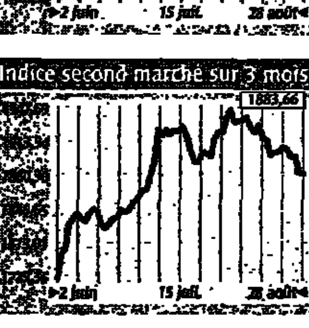
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
Steph.Kelian #	95	+23,21	+39,91
C.E.E #	149,20	+10,19	–19,35
Com 1(B)#	230	+4,83	–22,81
Gpe Guillin # Ly	224	+4,13	+31,76
Tonna Electro.(Ny)	265	+4,88	+153,58
BAISSES, 12h30			
Montaignes P.Gest.	2756	–4,96	+71,60
Beneteau #	829	–4,99	+44,17
Maxi-Livres/Profra	41	–4,65	–76,03
Meribel Alpi.Ly*#	220	–4,94	+2,32
Phyto-Lierac #	383	–4,25	+29,83

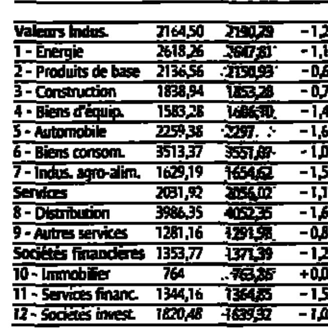
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	28/08	27/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1943,78	1968,18	–1,29
Ind. gén. SBF 250	1864,52	1887,38	–1,21
Ind. Second Marché	1883,66	1885,66	–0,11
Indice MidCac	1605,57	1607,82	–0,14
Valeurs Indus.	2164,50	2190,29	–1,20
1 - Energie	2618,26	2647,81	–1,12
2 - Produits de base	2136,56	2150,93	–0,67
3 - Construction	1838,94	1853,28	–0,77
4 - Biens d'équip.	1583,28	1606,10	–1,42
5 - Automobile	2259,38	2297	–1,64
6 - Biens consom.	3513,37	3551,09	–1,06
7 - Indus. agro-alim.	1629,19	1654,62	–1,54
Services	2031,92	2056,02	–1,17
8 - Distribution	3986,35	4052,35	–1,63
9 - Autres services	1281,16	1291,98	–0,84
Sociétés financières	1353,77	1371,39	–1,29
10 - Immobilier	764	763,85	+0,02
11 - Services financ.	1344,16	1364,85	–1,52
12 - Sociétés invest.	1820,48	1839,32	–1,02


Indice SBF 250 sur 3 mois — 1864,52 — 2 juin — 15 juil. — 28 août


Indice second marché sur 3 mois — 1883,66




Indice MidCac sur 1 mois — 1605,57 — 28 juil. — 12 août — 28 août

Tokyo flanche à nouveau

LA BOURSE de Tokyo a terminé la semaine en baisse de 1,20 %, avec un indice Nikkei au plus bas depuis quatre mois.

Ce dernier a enfoncé le seuil psychologique des 18 000 points en début de matinée et touché un plus bas de 17 973,90, avant de remonter en cours de séance. Cette tendance s'inscrit dans le droit fil de celle de Wall Street. L'indice vedette de la Bourse de Tokyo a chuté de 222,03 points, pour terminer la séance à 18 229,42.

La veille, Wall Street avait terminé en baisse à l'issue d'un après-midi mouvementé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 92,90 points (– 1,19 %), à 7 694,43. Quelque 487 millions d'actions ont été échangées.

Le marché obligataire a joué le rôle de place refuge face aux tribulations des Bourses des valeurs étrangères et américaines. Des rumeurs d'achats de bons du Trésor américain par la banque centrale chinoise ont également circulé. Le marché obligataire était resté tendu en début de journée, le taux long s'établissant à 6,643 % après la publication d'une croissance de 3,6 % au 2e trimestre, contre une révision à la hausse entre + 3,1 % et 3,5 % attendue.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 28/08	Cours au 27/08	Var. en %
Paris CAC 40	2828,41	2871,70	–1,53
New-York/DJ indus.	7709,52	7787,33	–1,01
Tokyo/Nikkei	18451,50	18441,98	+0,05
Londres/FT100	4845,10	4906,90	–1,28
Francfort/Dax 30	3973,65	3995,86	–0,55
Frankfort/Commer.	1345,83	1330,49	+1,14
Bruxelles/Bel 20	2828,92	2860,42	–1,11
Bruxelles/Général	2315,24	2341,02	–1,11
Milan/MIB 30	1155	1155	—
Amsterdam/Gé. Cbs	600	617,50	–2,92
Madrid/Ibex 35	577,27	578,56	–0,22
Stockholm/Affarsal	2476,04	2476,84	—
Londres FT30	3123,90	3138,80	–0,48
Hong Kong/Hang S.	14876,10	15534	–4,42
Singapour/Strait t	1846,62	1915,56	–3,75

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

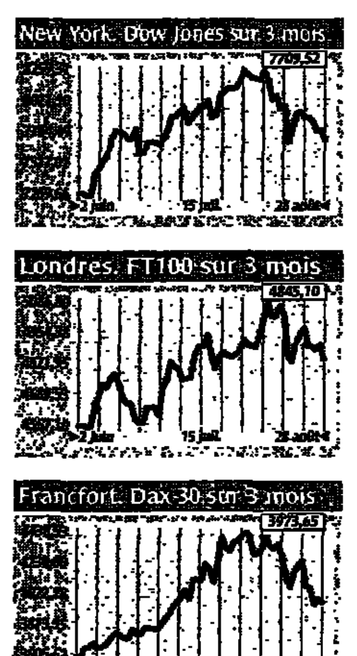
	28/08	27/08
Alcoa	84,31	83,93
Allied Signal	83,62	84,06
American Express	78,43	80,06
AT & T	39,37	40,12
Boeing Co	55,12	55,31
Caterpillar Inc.	57,81	60
Chevron Corp.	79,06	80
Coca-Cola Co	58,25	58,56
Disney Corp.	77,81	78,50
Du Pont Nemours&Co	63,18	64,31
Eastman Kodak Co	65,62	67,31
Exxon Corp.	61,87	63,25
Gén. Motors Corp.H	63,75	64,18
Gén. Electric Co	62,50	62,75
Goodyear T & Rubbe	61,75	62,68
Hewlett-Packard	61	62,43
IBM	101,12	103,87
Intl Paper	53,68	53,50
J.P. Morgan Co	109,37	110,31
Johnson & Johnson	57	58
Mc Donalds Corp.	46,81	48,06
Merck & Co.Inc.	92,12	92,87
Minnesota Mng.&Mfg	90,93	91,56
Philip Moris	44,12	45,31
Procter & Gamble C	134,87	136,25
Sears Roebuck & Co	56,68	56,37
Travelers	64	64,25
Union Carb.	52	52,87
Utd Technol	78,62	78,75
Wal-Mart Stores	35,56	35,93

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	28/08	27/08
Allied Lyons	4,66	4,60
Barclays Bank	14,20	14,14
B.A.T. Industries	5,20	5,27
British Aerospace	14,58	14,51
British Airways	6,47	6,42
British Petroleum	8,80	8,75
British Telecom	4,02	4,06
B.T.R.	2,06	2,10
Cadbury Schweppes	5,76	5,87
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,21	12,38
Granada Group Plc	8,19	8,24
Grand Metropolitan	5,76	5,77
Guinness	5,58	5,65
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,33	6,45
H.S.B.C.	18,86	20,35
Impérial Chemical	10,09	10,13
Legal & Gen. Grp	4,46	4,49
Lloyds TSB	7,24	7,39
Marks and Spencer	5,92	5,84
National Westminst	7,89	7,99
Peninsular Orienta	6,47	6,52
Reuters	6,35	6,45
Saatchi and Saatch	1,18	1,18
Shell Transport	4,23	4,19
Tate and Lyle	4,17	4,19
Univeler Ltd	17,35	17,80
Zeneca	19,64	19,60

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	28/08	27/08
Allianz Holding N	407,80	407
Basf AG	63	63,60
Bayer AG	67,02	67,95
Bay hyp&Wechselbk	67,75	67,45
Bayer Vereinsbank	95	95
BMW	1307	1302
Commerzbank	64,50	64,60
Daimler-Benz AG	135,20	134,80
Degussa	91,70	92
Deutsche Bank AG	108,70	109,35
Deutsche Telekom	37,10	38
Dresdner BK AG FR	72,50	73,30
Henkel VZ	93,50	94,70
Hoechst AG	71,80	71,60
Karstadt AG	642	648
Linde AG	1205	1220
DT. Lufthansa AG	36,95	36,90
Man AG	511,30	512
Mannesmann AG	853	865,50
Metro	84,50	91,20
Muench Rue N	560	558
Preussag AG	515	520
Rwe	83	81
Sap VZ	418	418,20
Schering AG	180,75	181,50
Siemens AG	112,55	114
Thyssen	421,50	427
Veba AG	97,10	98
Viag	762	772
Volkswagen VZ	973,50	974


New York Dow Jones sur 3 mois — 7709,52 — 2 juin — 15 juil. — 28 août

Londres FT100 sur 3 mois — 4845,10 — 2 juin — 15 juil. — 28 août

Francfort Dax 30 sur 3 mois — 3973,65 — 2 juin — 15 juil. — 28 août

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Matif en légère hausse

***LE MARCHÉ** obligataire français a ouvert en légère* hausse, vendredi 29 août. Le MATIF gagnait 28 centièmes, à 129,90 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,59 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère hausse. Le taux des emprunts *publics à 30 ans avait reculé à 6,57 %. Le marché obli*gataire a joué le rôle de place refuge face aux baisses des Bourses d'actions étrangères et américaine. Des rumeurs d'achats de bons du Trésor américains par la banque centrale chinoise ont également circulé. La publication des chiffres de la croissance au 2e trimestre (3,6 % contre une prévision de 3,1 % à 3,5 %) n'a pas affecté le marché.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 129,66 — 28 août — 28 août

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,62	6,35	1,70
Allemagne	3,10	5,72	6,42	1,88
Grande-Bretagne	7,06	7,09	NC	2,80
Italie	6,88	6,50	7,31	2,60
Japon	0,52	2,32	NC	0,50
États-Unis	5,44	6,57	6,63	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/08	Taux au 27/08	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,98	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,75	101,02
Fonds d'Etat à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	–2,18	–2,38	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,02	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 28/08	Vente 28/08	Achat 27/08	Vente 27/08
Jour le jour	3,1875	—	3,1825	—
1 mois	3,22	3,35	3,19	3,31
3 mois	3,31	3,41	3,28	3,40
6 mois	3,51	3,53	3,40	3,53
1 an	3,62	3,70	3,67	3,79
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3398	—	3,3438	—
Pibor Francs 3 mois	3,4219	—	3,4258	—
Pibor Francs 6 mois	3,5391	—	3,5527	—
Pibor Francs 9 mois	3,6602	—	3,6641	—
Pibor Francs 12 mois	3,7500	—	3,7578	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	—	4,3854	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4688	—	4,4818	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5677	—	4,5755	—

MATIF

Échéances 28/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	96715	129,66	129,76	129,52	129,64
Déc. 97	9450	98,58	98,60	98,44	98,60
Mars 98	2	98	98	98	98
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	11635	96,54	96,54	96,52	96,53
Déc. 97	18403	96,36	96,36	96,32	96,34
Mars 98	5391	96,23	96,24	96,21	96,22
Juin 98	5050	96,09	96,09	96,06	96,07
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	506	96,58	96,68	96,52	96,56
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 97	37769	2826	2897	2805	2886
Sept. 97	21121	2829	2908	2805	2901
Oct. 97	913	2828	2908	2828	2908
Déc. 97	538	2865	2920	2865	2920

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0710 | US/DM ↘ 1,7923 | US/¥ ↗ 119,0500 | DM/F ↘ 3,3663 | £/F ↘ 9,7885

Faiblesse du yen

LE DOLLAR s'appréciait légèrement face au yen, à 119,17 yens contre 118,85 yens la veille. « *Je pense que les investisseurs devraient casser le seuil des 120 yens tôt ou tard* », a déclaré un opérateur d'une banque locale. « *Même si le dollar continue à se renforcer face au yen, il ne bougera pas face au mark en raison de l'attente d'une hausse des taux de la Bundesbank* », indiquait un opérateur. Effectivement, le dollar s'effritait vendredi matin face au franc et au mark, à 6,0326 francs et 1,7927 deutschemarks, contre respectivement 6,0493 francs et 1,7966 marks dans les échanges interbancaires de jeudi soir.

Le franc est stable face au deutschemark, à 3,3657 francs, vendredi, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 3,3655 francs jeudi soir. Le franc gagnait quelques points contre le yen, à 5,0700 francs (pour 100 yens), contre 5,1024 francs jeudi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/08	% 27/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,6300	–0,06	326	350
Écu	6,6160	+0,04	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0710	–0,31	5,8000	6,4000
Belgique (100 F)	16,3045	–0,06	15,7700	16,8700
Pays-Bas (100 fl)	298,8500	–0,05	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4435	–0,15	3,2100	3,7100
Danemark (100 krd)	88,4200	–0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,9585	–0,59	8,5800	9,4200
Gde-Bretagne (1 L)	9,7885	–0,08	9,3300	10,1800
Grèce (100 drach.)	2,1415	+0,14	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,4500	+0,08	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	407,3400	—	395	419
Norvège (100 k)	81,3800	+0,05	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,8330	–0,06	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9840	+0,05	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3150	–0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,3733	+0,22	4,1000	4,7000
Japon (100 yens)	5,1116	+0,01	4,8900	5,2400
Finlande (mark)	112,2400	–0,05	107,5000	118,5000

PARITÉS DU DOLLAR	29/08	28/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7923	1,8046	–0,69
TOKYO : USD/Yens	119,0500	118,8700	+0,15

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1233	6,1213	6,0750	6,0730
Yen (100)	5,1624	5,1598	5,1008	5,0989
Deutschemark	3,3686	3,3681	3,3695	3,3690
Franc Suisse	4,0768	4,0727	4,0777	4,0737
Lire ital. (1000)	3,4488	3,4467	3,4488	3,4467
Livre sterling	9,8389	9,8296	9,7656	9,7563
Peseta (100)	3,9860	3,9834	3,9841	3,9820
Franc Belge (100)	16,307	16,301	16,331	16,308

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,37	3,52
Eurodollar	5,53	5,63	5,93
Eurolivre	7,15	7,22	7,37
Eurodeutschemark	3,11	3,26	3,39

L'OR

	cours 28/08	cours 27/08
Or fin (k. barre)	63100	63500
Or fin (en lingot)	63950	63700
Once d'Or Londres	324,75	325,85
Pièce française(20f)	366	366
Pièce suisse (20f)	364	366
Pièce Union lat(20f)	365	366
Pièce 20 dollars us	2355	2365
Pièce 10 dollars us	1330	1340
Pièce 50 pesos mex.	2380	2395

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/08	cours 28/08
Brent (Londres)	18,57	18,40
WTI (New York)	19,38	19,77
Light Sweet Crude	19,70	19,55

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29/08	28/08
Dow-Jones comptant	147,83	—
Dow-Jones à terme	149,99	150,17
CRB	239,31	240,45

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2194	2173,50
Cuivre à 3 mois	2186,50	2138,50
Aluminium comptant	1694	1652,50
Aluminium à 3 mois	1657,50	1630
Plomb comptant	632,25	638,50
Plomb à 3 mois	651	642,50
Etain comptant	5411	5407,50
Etain à 3 mois	5465	5435
Zinc comptant	1699	1698
Zinc à 3 mois	1512,50	1499,50
Nickel comptant	6467,50	6479,58
Nickel à 3 mois	6625	6575

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	464	464
Platine à terme	—	—
Palladium	186,95	185,80
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	371,25	376
Mais (Chicago)	268,50	265,75
Grain. soja (Chicago)	670	661,25
Tourt. soja (Chicago)	246,90	248,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	62
Orge (Londres)	80,25	80,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1656	1720
Café (Londres)	1530	1550
Sucre blanc (Paris)	327,10	326,90
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73	73,20
Jus d'orange (New-York)	67,55	68,50

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 29 AOUT
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,08 %
CAC 40 : 2797,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	986	975	− 1,11	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	929	927	− 0,21	1000
Renault (T.P.)	1836	1835	− 0,05	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2250	2233	− 0,75	1000
Saint Gobain(T.P.)	1305	1305	—	1000
Thomson S.A (T.P)	970	970	—	1000
Accor	920	918	− 0,21	100
AGF-Ass.Gen.France	219	216,20	− 1,27	30
Air Liquide	938	931	− 0,74	70
Alcatel Alsthom	759	747	− 1,58	40
Atos (ex.Axime) CA	640	630	− 1,56	10
Axa	390,60	386,90	− 0,94	60
Bail Investis.	740	754	+ 1,89	100
Bancaire (Cie)	691	675	− 2,31	100
Bazar Hot. Ville	560	555	− 0,89	50
Bertrand Faure	308,50	302	− 2,10	5
BIC	438,50	442	+ 0,79	25
BIS	505	498,50	− 1,28	20
B.N.P.	263,50	261,90	− 0,60	25
Cred.Fon.France	63	63	—	100
Credit Lyonnais CI	339	328	− 3,24	100
Cred.Nat.Natexis	366,80	364	− 0,76	100
CS Signaux(CSEE)	202	198,20	− 1,88	100
Damart	4450	4250	− 4,49	50
Danone	919	910	− 0,97	10
Dassault-Aviation	1325	1309	− 1,20	50
Dassault Electro	540	532	− 1,48	40
Dassault Systemes	392	391,90	− 0,02	10
De Dietrich	253,90	249	− 1,92	20
Degremont	407	410	+ 0,73	50
Deveaux(Ly)#	711	710	− 0,14	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,90	43,45	− 1,02	100
Dexia France	533	539	+ 1,12	100
DMC (Dollfus Mi)	113	111,20	− 1,59	75
Dynaction	149	146,50	− 1,67	25
Eaux (Gle des)	700	687	− 1,85	100
Eiffage	318,90	314	− 1,53	50
Elf Aquitaine	697	690	− 1	50
Eramet	290	292	+ 0,68	20
Eridania Beghin	820	808	− 1,46	65
Essilor Intl	1512	1508	− 0,26	20
Essilor Intl.ADP	1405	1404	− 0,07	20
Esso	522	530	+ 1,53	50
Eurafrance	2315	2300	− 0,64	200
Euro Disney	8,65	8,55	− 1,15	5
Europe 1	1375	1375	—	100
Eurotunnel	7	6,85	− 2,14	—
Fimalac SA	508	503	− 0,98	140
Finextel	106	—	—	100
Fives-Lille	424	415	− 2,12	50
Fromageries Bel	4200	4105	− 2,23	50
Galeries Lafayette	2250	2220	− 1,33	100
GAN	140,90	139,30	− 1,13	10
Gascogne (B)	540	536	− 0,74	80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 29 AOUT

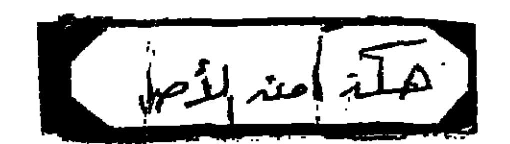
ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	285	[illegible]
Commerzbank AG	224	[illegible]
Fiat Ord	19,75	[illegible]
Gevaert	516	[illegible]
Gold Fields South	143,50	[illegible]

SECOND MARCHÉ
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 29 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 29 AOUT

HORS-COTE
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 29 AOUT

SICAV et FCP
Une sélection
Cours de clôture le 28 août



COMMUNICATION Le débat sur la migration du Minitel vers Internet achoppe sur les problèmes de sécurité. Les défenseurs du système télématique français font valoir ses qualités dans ce domaine. ● INTERNET reste dépourvu de système de paiement spécifique. Le réseau mondial a recours au cryptage des transmissions pour sécuriser les règlements par carte bancaire. ● LE MINITEL, grâce au système kiosque qui gère le paiement à la durée, dispose d'un moyen efficace de traitement des faibles montants, malgré des abus. ● LA TRANSITION d'un réseau à l'autre pourrait bénéficier de cette caractéristique du système français, que France Télécom compte exploiter avec le lancement du kiosque IP et un nouveau terminal développé par Alcatel, l'Internet Screen Phone. Le Minitel trouve ainsi un prolongement qui risque cependant de n'être que temporaire.

Le Minitel pourrait obtenir un sursis grâce à son système de facturation

Le réseau télématique français garantit aux usagers une sécurité des transactions plus convaincante que celle qui existe actuellement sur Internet, encore mal adapté au paiement des petits montants

LES FRANÇAIS refusent *« de perdre la sécurité offerte par le Minitel »* et à laquelle *« ils se sont habitués »*, a estimé mercredi 27 août Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, chargé du commerce extérieur. Il répondait ainsi devant l'Université d'été de la communication, à Hourtin, aux propos tenus dans le même lieu par le premier ministre, qui avait souhaité que France Télécom favorise *« la migration progressive du vaste patrimoine de services du Minitel vers Internet »* (*Le Monde* du 26 août).

Sans s'opposer directement à ce vœu, les acteurs de la télématique française tentent d'éviter que l'on attaque leur réalisation. Dans la défense du Minitel, jugé en partie responsable du retard national dans l'utilisation du réseau Internet, la notion de sécurité leur semble le meilleur atout.

A première vue, cet argument paraît convaincant. Lorsque Jacques Dondoux, alors directeur général des télécommunications, a présidé au lancement du Minitel, au début des années 80, il a conçu un système associant trois qualités : la simplicité d'utilisation, la sécurité de fonctionnement et l'efficacité de la facturation des services. Quand il est né en 1986 aux Etats-Unis, le réseau NFSNet de la National Science Foundation – qui marquait le début des applications civiles d'Internet – reprenait une structure développée pour les besoins des militaires et de scientifiques. La divergence survenue dans l'évolution des deux réseaux de genèses aussi dissemblables n'est guère étonnante.

Aujourd'hui encore, Internet reste complexe à utiliser, sans sécurité de fonctionnement et privé de système de paiement spécifique. En revanche, sa croissance touche la quasi-totalité de la planète et sa technologie s'améliore tous les jours.

ÉVOLUTION INÉLUCTABLE

Ces deux qualités sont hors de portée du Minitel, dont l'évolution a été victime du monopole de l'opérateur public et, paradoxalement, du succès commercial qu'il a rencontré. Le système s'est révélé si « parfait », essentiellement grâce à sa technique de facturation, qu'il est resté figé. Ses exploitants, France Télécom et les milliers de fournisseurs de services télématiques, récoltent une manne sonnante et trébuchante telle que, depuis une bonne dizaine d'années, ils évitent le moindre mouvement qui pourrait altérer cette ressource.

Pendant ce temps, les internautes coulent des jours heureux. Alors que presque tout est payant sur le Minitel, la quasi-totalité du contenu de la Toile est gratuit. Le prix des abonnements aux fournisseurs d'accès est tombé en dessous de 100 francs par mois pour une durée de connexion illimitée. N'était le coût des communications locales en France – gratuites pour les Américains –, ce serait le paradis... des consommateurs. Las ! aucun eden de ce type ne peut durer éternellement.

Celui des fournisseurs de services sur Minitel a subi sa première lézarde avec la déclaration de Lionel Jospin, signal d'une modernisation irréversible dont profiteront les minitélistes. De leur côté, les internautes vont devoir apprendre à payer le prix des informations qu'ils sont habitués à obtenir gratuitement. Les systèmes de cryptage de l'échange de données ont déjà résolu le problème des paiements par carte bancaire pour le commerce électronique de produits et de logiciels.

Dans ce domaine, les craintes de vol relèvent plus du fantasme que de la réalité. Même si une délinquance existe bien. Ainsi, aux Etats-Unis, le FBI a trouvé chez Carlos Felipe Salgado pas moins de 100 000 numéros de cartes de crédit volés sur Internet. Le pirate, qui connaîtra la sentence le 25 novembre, risque trente ans de prison et 1 million de dollars (environ 6,1 millions de francs) d'amende.

Comme ailleurs, la sécurité n'est pas absolue sur la Toile. Mais la fraude peut coûter cher. Et les systèmes de cryptage sont si puissants que ce sont les gouvernements qui tentent d'en limiter l'efficacité en invoquant la sûreté nationale.

Reste l'épineuse question du règlement des faibles montants, essentielle pour financer les publications, forme d'activité qui perd actuellement beaucoup d'argent sur Internet. Les porte-monnaies électroniques devraient remplir cette fonction. Mais ils ne sont pas encore créés et leur généralisation prendra plusieurs années.

C'est justement là, dans cette faille d'Internet, que l'expérience du Minitel peut trouver un débouché. La phase transitoire offre une opportunité inespérée à la tarification à la durée. Pour cela, France Télécom devrait lancer en 1998 le kiosque IP, le Minitel à la norme Internet. Plusieurs modes de paiement (durée, acte, forfait...) compatibles avec le traitement de faibles montants y seront disponibles, et la facturation sera gérée par l'opérateur public.

Associé au nouveau terminal conçu par Alcatel – baptisé, pour l'instant, l'Internet Screen Phone –, qui doit être vendu entre 2 500 et 3 000 francs, le nouveau système devrait se trouver à niveau par rapport à Internet. Il apportera un outil idéal de migration aux services du Minitel. D'autant que d'autres opérateurs pourront proposer le même type de service de facturation. Ce que France Télécom appelle le Minitel-Internet visera ceux qui rechignent devant l'ordinateur multimédia, jugé trop coûteux et complexe.

Michel Bon, PDG de France Télécom, a admis, le 28 août, la nécessité *« d'aller plus vite »*. Mais il a récusé *« l'idée que le Minitel, c'est fini »*, en soulignant qu'*« il faudra du temps »* pour qu'Internet remplace les 2 milliards d'appels par an que reçoit le Minitel grâce à ses 6 millions de postes installés et à ses 15 millions d'utilisateurs occasionnels.

Michel Alberganti

La protection par le cryptage

Les logiciels de navigation sur Internet disposent déjà de techniques de cryptage qui permettent de transmettre le numéro d'une carte de crédit avec des risques d'interception limités. Les clés de 40 bits utilisées mettent le déchiffrement du numéro codé hors de portée des moyens informatiques dont disposent les pirates. Ces derniers s'attaquent donc de préférence aux ordinateurs des commercants, qui enregistrent les numéros de leurs clients. Le problème de garantie de la sécurité des transactions se déplace alors du niveau de la transmission à celui de la protection des systèmes informatiques contre les intrus. Les entreprises réclament néanmoins des moyens de cryptage plus puissants pour leurs communications. Mais le recours à des clés plus puissantes (56, 64 ou 128 bits) est soumis à l'autorisation des gouvernements pour qui les systèmes de cryptage constituent des « armes de guerre ». En France, Lionel Jospin a décidé de *« prendre les décrets libéralisant la cryptologie, qui seront publiés prochainement »*.

Le groupe Kirch saborde son bouquet numérique en Allemagne

DEUXIÈME échec de taille dans la télévision numérique en Allemagne. Après le retrait pur et simple du projet concocté par la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), c'est au tour du groupe Kirch de lancer l'éponge. Son bouquet numérique de 38 chaînes payantes, DF 1, sera lui aussi sabordé.

Flop commercial notoire, DF 1 n'a pas conquis plus de 40 000 abonnés en juin dernier, alors que ses objectifs étaient dix fois supérieurs. Pourtant rompue aux négociations dans l'audiovisuel, l'équipe du groupe Kirch a accumulé les erreurs. Jusqu'en décembre dernier, il fallait acheter et non pas louer un décodeur numérique à un prix prohibitif (890 deutschemarks, soit près de 3 000 francs).

De plus, en raison d'un désaccord persistant avec les câblo-opérateurs allemands, qui desservent plus de 17 millions de foyers, les chaînes de DF 1 non distribuées par ce biais n'ont pas pu trouver la voie de leur rentabilité. D'autant moins que des sommes astronomiques, évaluées à plusieurs milliards de DM, ont été dépensées avec les majors hollywoodiennes pour alimenter en films récents ce bouquet numérique.

Depuis son lancement, DF 1 a perdu, de l'aveu même du groupe, 3,3 milliards de francs la première année. Cet été, le directeur financier du groupe pensait qu'il fallait encore ajouter 8,2 milliards de francs pour que DF 1 puisse sortir du rouge, une fois atteint le seuil des 3 millions d'abonnés, d'ici à 2001. De quoi épuiser les finances du groupe munichois déjà endetté de près de 10 milliards de francs.

« DF 1 en tant que société indépendante sera dissoute. Les programmes seront fondus dans le giron de la chaîne Première dès que possible, en 1998 », ont indiqué, jeudi 28 août, Dieter Hahn, directeur général de DF 1, et Rolf Schmidt-Holz, directeur général de CLT-UFA. C'est donc la seule chaîne à péage allemande, Premiere, forte de 1,5 million d'abonnés après six ans d'existence, qui va reprendre le flambeau et tenter une nouvelle fois, d'imposer la télévision numérique outre-Rhin.

ENNUIS FISCAUX

Sur des bases cette fois pacifiées puisque, mi-juillet, le groupe Kirch a dû se résoudre à conclure un armistice dans la télévision à péage avec son ancien rival, la CLT-UFA. Les deux géants de la télévision allemande ont décidé de se partager le capital de Premiere, ce qui s'est traduit, par ricochet, par le départ de Canal Plus du marché allemand.

Les chaînes numériques qui seront diffusées sous la bannière de Premiere devraient faire l'objet d'une diffusion plus vaste sur le satellite et aussi sur le câble, grâce à un accord de principe conclu avec Deutsche Telekom. Toutefois cette alliance tripartite entre Kirch, CLT-UFA et l'opérateur de télécommunications n'a pas encore reçu de feu vert officiel.

Tandis qu'une large majorité de foyers allemands a d'ores et déjà accès à une trentaine de chaînes câblées – ce qui a largement contribué à l'échec des bouquets numériques payants –, les chaînes publiques ARD et ZDF ont annoncé le lancement d'un bouquet numérique gratuit sur Astra, qui proposera 19 chaînes thématiques, qui s'apparentent surtout à une nouvelle présentation des stocks des chaînes, (information ou longs métrages en boucle, programmes régionaux...). Le mois d'août 1997 restera comme une période noire pour le groupe Kirch, qui est également soupçonné par le parquet de Munich d'avoir soustrait 1,3 milliard de francs au fisc (*Le Monde* du 26 août). La direction de Kirch a jugé ces soupçons *« infondés »*, tout en reprochant aux enquêteurs de ne pas examiner tous les éléments à charge ou à décharge. Pour sa part, le parquet, qui enquête depuis un an et demi sur cette affaire et a fait procéder à une douzaine de perquisitions le 20 août, s'est défendu d'*« appliquer un traitement spécial au cas Leo Kirch »*.

Nicole Vulser

La réorganisation de la hiérarchie crée des remous au « Figaro Magazine »

DE RETOUR de vacances, Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse (groupe Hersant), ne manque pas de sujets de réflexion. En plus de la « fronde » affichée la semaine dernière par une partie de la hiérarchie de la rédaction de *France-Soir* contre ses projets de nouvelle formule (*Le Monde* du 22 août), il doit faire face à une petite révolution de palais au sein du *Figaro Magazine*.

Bernard Lecomte, rédacteur en chef délégué du magazine de fin de semaine, a en effet annoncé jeudi 28 août qu'il quittait ses fonctions pour *« divergences de vue profondes et persistantes »* avec la direction sur les nouvelles orientations du journal. Le désaccord est surtout patent avec Jean-Marie Burn, un ancien de Prisma-Presse recruté il y a neuf mois par Yves de Chaisemartin pour être à la fois directeur général et éditeur des trois magazines (*Figaro Magazine*, *Madame Figaro Madame* et *TV-Magazine*).

Jean-Marie Burn, auquel il a été fait appel pour redresser les ventes déficitaires du périodique (*Le Figaro Magazine* a perdu plus de 100 000 exemplaires entre 1991 et 1995), avait nommé à ses côtés Bernard Lecomte, quarante-sept ans, ancien journaliste à *La Croix* et à *L'Express*, au poste de rédacteur en chef délégué. Cela sous l'œil de Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction du *Figaro* qui, à la faveur de ce remaniement, avait aussi pris la tête de celle du magazine.

LE RÔLE DE L'EDITEUR

Des divergences entre MM. Burn et Lecomte ont vite éclaté au grand jour. Le premier, sans avoir défini de véritable nouvelle formule du *Figaro Magazine*, penche du côté de *Gala*, de *VSD* ou de *Match*, tandis que le second est partisan de la publication de grands entretiens et de grands reportages dans la tradition du titre créé par Robert Hersant et Louis Pauwels.

La proximité de Bernard Lecomte avec l'ancien ministre Alain Madelin a aussi joué dans leur dissensions. En outre, la fonction de rédacteur en chef délégué était occultée par celle de l'éditeur : *« Cette fonction, importée en France par le groupe d'Axel Ganz, incite la personne qui l'occupe à s'occuper non seulement de la gestion du journal, mais aussi de sa rédaction »*, fait remarquer un journaliste. *« On ne sait pas ce que Jean-Marie Burn veut faire des suppléments, et notamment du* Figaro Magazine, *mais il se mêle de tout : photos, maquettes, légendes »*, confie un hiérarque du journal.

Le nouveau patron des magazines du *Figaro*, qui retarde depuis plusieurs jours l'annonce du nouvel organigramme de la rédaction – qui pourrait accueillir deux journalistes extérieurs –, inspire des jugements tranchés : certains décrient son *« inculture »* tandis que d'autres évoquent son *« instinct »* de presse et le créditent du succès des grands dossiers d'avant l'été (sur la justice, le travail, la culture, etc.). Sous la houlette de Jean-Marie Burn, *Le Figaro Magazine* a regagné ces derniers mois quelques milliers d'exemplaires, et plus de 10 000 en août.

Un rendez-vous entre Yves de Chaisemartin et le nouveau patron des magazines aurait eu lieu cet été, au cours duquel le PDG lui a donné les pleins pouvoirs afin de relever le défi : faire du *Figaro Magazine* un vrai magazine, et non plus un titre militant. La mutation a déjà commencé, au prix de licenciements en juin, dont celui de l'ancien administrateur général, François Repellin, aujourd'hui en procès avec la Socpresse.

Yves-Marie Labé

« Paris-Turf » est jugé trop cher

Le groupe Hersant, propriétaire à 60 % du quotidien hippique *Paris-Turf*, et son coactionnaire, le Consortium de réalisation (CDR, chargé de céder les créances douteuses du Crédit lyonnais), ont décidé de le mettre en vente à 400 millions de francs (*Le Monde* du 2 mai). La Socpresse tient à ce prix car, outre le quotidien (114 000 exemplaires), deux imprimeries font partie du lot : Paris-Print et Nancy-Print.

Trois candidats seraient intéressés : Jean-Luc Lagardère, qui en plus de son groupe de presse possède une écurie ; le groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Equipe*) ; le groupe Séroul (*Tiercé magazine*, *Bilto*, etc.). Mais ces trois repreneurs potentiels estiment le prix de vente trop élevé.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la Société des journalistes de France 3** demande, dans une lettre ouverte datée du 28 août, à être associée à la fabrication du futur magazine de société de Patrick de Carolis, nouveau directeur des magazines et documentaires de la chaîne (*Le Monde* du 29 août). *« Ce magazine sera amené à traiter de sujets souvent sensibles, parfois polémiques, en tout cas toujours au cœur des préoccupations des téléspectateurs des journaux télévisés de France 3 »*, expliquent-ils. La rédaction nationale s'interroge sur les raisons qui poussent la direction générale de France 3 et la présidence de France Télévision *« à vouloir écarter à tout prix la rédaction nationale de ces thèmes sensibles »*.

■ **Canal Plus Pologne a acquis les droits exclusifs de retransmission des matches de la division 1 polonaise de football** pour cinq ans. Récemment fusionnée avec la chaîne payante de NetHold en Pologne, Canal Plus compte plus de 173 000 abonnés dans ce pays. La perte de ces droits de retransmission est un rude échec pour la télévision publique, qui voit déjà son audience s'éroder au profit des chaînes privées.

Près d'un foyer français sur six reçoit la télévision par câble ou par satellite

PLUTÔT SOUS-DÉVELOPPÉE par rapport à ses voisins européens dans le domaine du câble et du satellite, la France rattrape chaque année un peu plus son retard. Selon une étude de Carat Expert réalisée pour l'opérateur européen de satellites Eutelsat, le nombre de foyers équipés en câble ou en satellite a progressé de 11 % entre juin 1996 et juin 1997. Ce sont désormais 3,7 millions de foyers, soit 16,1 % de la population résidant en France, ou presque un foyer sur six, qui peuvent capter une offre de programmes plus vaste que les six chaînes hertziennes gratuites.

Avec l'engouement récent pour la télévision numérique – le premier bouquet, CanalSatellite, a vu le jour fin avril 1996 et son principal concurrent, TPS, en décembre –, l'équipement en antennes paraboliques a connu une forte progression (+ 25 % entre juin 1996 et juin 1997), alors que l'équipement en câble a augmenté dans une plus faible proportion (+ 9 %). L'avènement de cette offre nouvelle a ainsi convaincu 350 000 foyers d'acheter une parabole.

« Les foyers équipés en antenne parabolique (individuelle ou collective) sont plus nombreux que les foyers abonnés au câble (1,771 million contre 1,6 million) », affirme cette étude. La moitié des foyers équipés en antenne parabolique reçoivent les programmes de télévision par l'intermédiaire de l'un des satellites Eutelsat (le Hot Bird ou le satellite Eutelsat situé à 16 degrés est).

L'AVANCE DE L'ALLEMAGNE

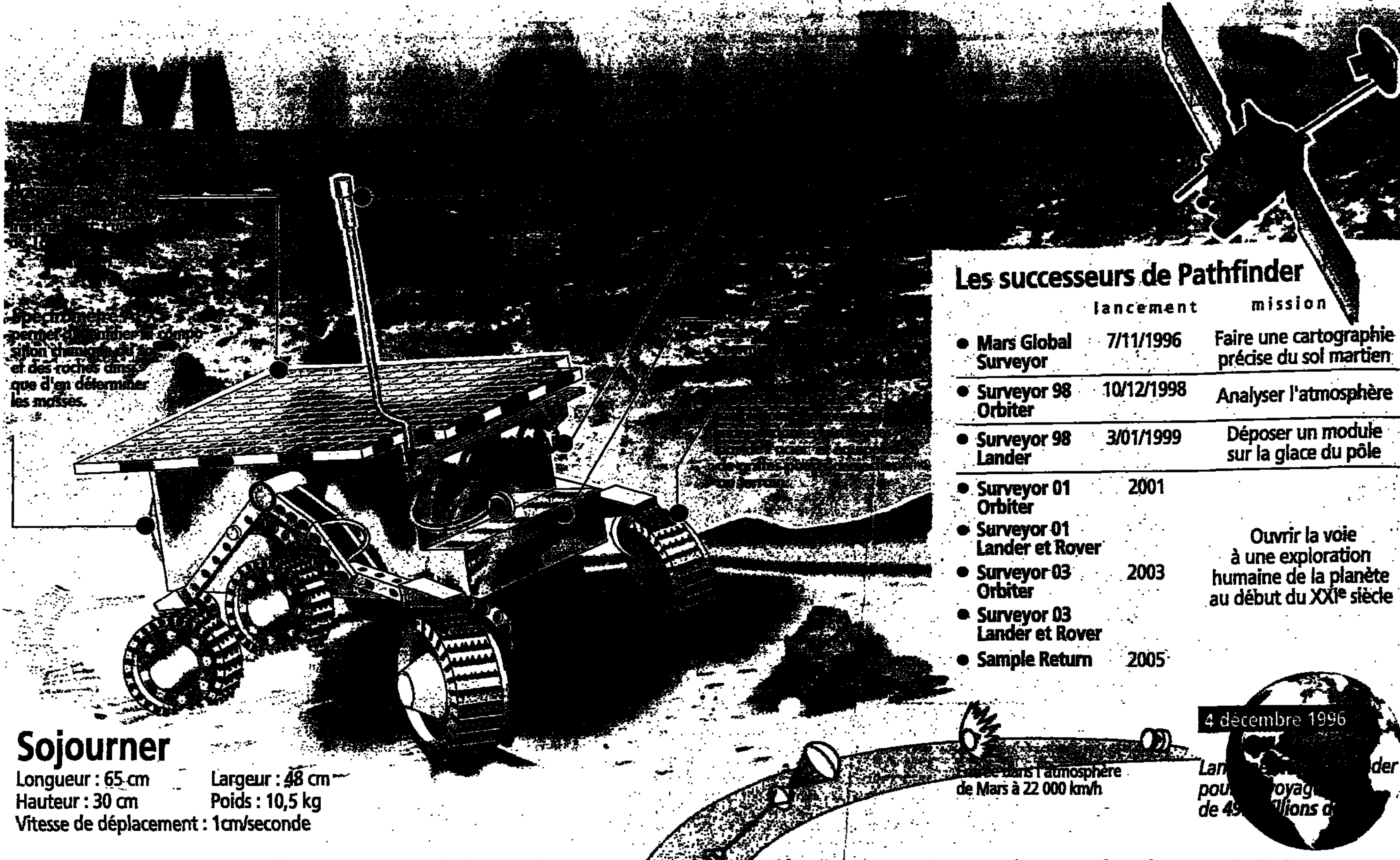
Enfin, 58 % des foyers arabophones résidant en France sont équipés d'une parabole alors qu'ils n'étaient que 42 % en juin 1996. C'est de très loin la population la plus équipée en réception directe, pour capter sur le satell ite Eutelsat 16 degrés est les programmes de TV Algérie, de la chaîne marocaine RTM ou de TV7 Tunisie.

Une analyse plus spécifique montre qu'à la fin juin 61,5 millions de foyers européens (les quinze pays de l'Union européenne, et la Suisse) sur un total de 143,9 millions peuvent capter les chaînes du câble ou du satellite. *Les Allemands* conservent une large avance avec 27,6 millions de foyers ayant accès à une offre télévisuelle de complément (dont 17,7 millions pour le câble et 10,4 millions pour la réception directe) sur un total de 33,8 millions de foyers.

Arrivent ensuite les Pays-Bas (6,2 millions de foyers câblés ou équipés en matériel de réception satellitaire), la Grande-Bretagne (5,8 millions) et la Belgique (3,8 millions). La Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal sont très en retard, avec moins de 1 million de foyers ayant accès à une autre offre que l'hertzien. Sur la grande Europe, incluant les pays de l'Est et le bassin méditerranéen, Eutelsat compte 64,1 millions de foyers captant ses satellites à 13 degrés est.

Pour sa part, la Société européenne des satellites (SES), opérateur luxembourgeois du système de satellite concurrent, Astra, a annoncé, jeudi 28 août, que 68,26 millions de foyers européens recevaient, fin juin, les chaînes de télévision et les programmes radio retransmis par Astra, contre 67 millions en décembre 1996. En France, le système satellitaire Astra, choisi notamment par *CanalSatellite numérique*, dessert 830 000 foyers contre 660 000 à la fin de 1996.

N. V.



Les successeurs de Pathfinder

	lancement	mission
Mars Global Surveyor	7/11/1996	Faire une cartographie précise du sol martien
Surveyor 98 Orbiter	10/12/1998	Analyser l'atmosphère
Surveyor 98 Lander	3/01/1999	Déposer un module sur la glace du pôle
Surveyor 01 Orbiter	2001	Ouvrir la voie à une exploration humaine de la planète au début du XXI[e] siècle
Surveyor 01 Lander et Rover		
Surveyor 03 Orbiter	2003	
Surveyor 03 Lander et Rover		
Sample Return	2005	

L'incroyable saga d'un petit robot de la NASA

Eclaireur d'une série de neuf engins programmés d'ici à 2005, Sojourner se joue des difficultés et poursuit son exploration

PASADENA (Californie)
de notre envoyé spécial.

« *Une superproduction moins chère qu'un film de Hollywood !* » Au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena, chacun reprend la formule. Situé à quelques kilomètres de la Mecque du cinéma, le centre de recherche américain, responsable de la conception et du lancement de quarante-huit satellites et sondes interplanétaires depuis 1958, a le sens du spectacle.

C'est un 4 juillet, date anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, que les Terriens ont à nouveau rendu visite, par le truchement de Mars Pathfinder, à la planète Mars. Vingt et un ans après les missions Viking, quatre ans après l'échec cuisant de Mars Observer en août 1993 et, côté russe, celui de Mars 96 au mois de novembre, la sonde américaine a joué les ambassadeurs, assistée de son petit robot motorisé Sojourner. La rencontre a eu lieu au milieu d'une vallée désolée, Ares Vallis, supposée avoir été le théâtre, voilà plusieurs milliards d'années, de terribles inondations.

Sitôt arrivés, Sojourner et son « atterrisseur » se sont mis au travail, transmettant vers la Terre des images spectaculaires, immédiatement diffusées sur Internet. Jour après jour, le robot a poursuivi son exploration, se collant aux rochers pour analyser leur composition grâce à son spectromètre.

IMPOSSIBLE EN TEMPS RÉEL

Puis la chronique martienne a cédé la place à la saga de Mir. Nonobstant, au deuxième étage du bâtiment 230 consacré aux « opérations de vols spatiaux », les chercheurs du JPL continuent d'engranger d'innombrables données, bien au-delà de la durée de vie « *nominale* » de trente jours initialement prêtée à la mission, dont le budget de fonctionnement court néanmoins jusqu'en octobre.

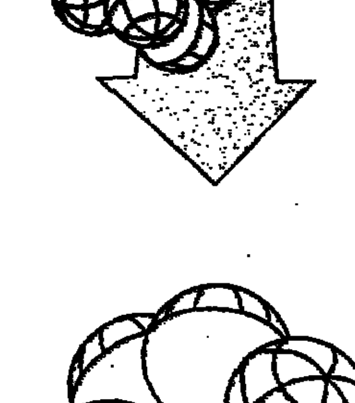
Jack Morrison partage la lourde responsabilité, avec un autre « pilote », de téléguider le robot à travers les écueils de la vallée d'Ares. « *Il s'agit plutôt d'une sorte de jeu d'échecs doublé d'un exercice de topographie* », précise-t-il. Les informations mettant environ onze minutes à parcourir la distance Terre-Mars, il est impossible de guider le robot en temps réel. Aussi les ingénieurs du JPL ont-ils doté la sonde et le rover (robot à roues) de caméras stéréoscopiques, capables de fournir une carte en relief des alentours, indispensable pour aller sans encombre d'un point à un autre.

Le parcours du robot est préalablement décomposé en une série de commandes simples, dont la validité est testée sur ordinateur, et si nécessaire dans un « *bac à sable* » où évolue une réplique de Sojourner. « *Une séquence peut comporter jusqu'à 200 instructions* », indique Morrison. Le robot-sénateur les exécute à la vitesse d'1 centimètre par seconde. Chaque soir martien, les pilotes vérifient sa position. « *Il peut dériver de 50 centimètres et il est déjà entré cinq ou six fois en collision avec un objet inattendu.* » Dans ce cas, Sojourner s'immobilise et attend patiemment qu'on lui indique la conduite à tenir. Le dernier en date de ces incidents, causé par des problèmes de transmissions, a été surmonté il y a quelques jours seulement.

Une immense carte, dressée dans le bâtiment 230, permet d'apprécier en relief – à l'aide de lunettes aux verres bleu et rouge – la difficulté de l'exercice. Ares Vallis est un dédale de rochers de tailles et de formes diverses, qui couvrent en moyenne 16 % du sol. Une autre carte, constellée de Post-it portant des noms exotiques, témoigne du pouvoir de suggestion de cette plaine aride, dont chaque caillou est désormais baptisé.

Le 6 juillet, c'est vers Barnacle Bill, un modeste rocher, que Sojourner s'est dirigé, afin d'y coller son spectromètre. Depuis, de détours en fausses pistes, il a étudié trois ou quatre autres roches au cours d'un périple d'environ 80 mètres. Certaines comportent une grande proportion de silices. « *C'est inattendu,* assure Matthew Golombek, géologue chargé des aspects scientifiques de la mission. *Cela indique que Mars a connu une activité géologique, et volcanique, plus proche de celle de la Terre qu'on ne le pensait.* » D'autres rochers sondés présentent des composés sulfurés et constituent, semble-t-il, une seconde famille géologique.







Les premières photos ont également confirmé que la sonde se trouvait dans le lit d'un fleuve fossile. « *Les roches ont été arrondies par les flots,* indique Matt Golombek. *L'érosion éolienne est, en revanche, infime, parce qu'il y a très peu de particules en suspension, et que la pression atmosphérique est très faible.* »

Tim Schofield, le responsable du programme d'étude de l'atmosphère martienne, ne peut résister à l'envie d'annoncer son bulletin météo quotidien. « *Le 28 août au matin, la pression à Ares Vallis était de 6,81 millibars, la température est de moins 10 degrés centigrades. La probabilité pour qu'il y ait de la pluie est de zéro pour cent* », plaisante Tim Schofield, qui n'ignore pas que l'eau est rarissime dans l'atmosphère martienne. En revanche, ces quelques molécules d'eau forment des nuages bleutés, plaqués peu avant l'aube sur l'horizon orangé de Mars.

RÊVE D'INGÉNIEUR

La météorologie capricieuse de la planète rouge est une autre des découvertes à mettre à l'actif de Pathfinder. « *Le matin, on y ressentirait une différence de 20 degrés centigrades entre les pieds et la tête* », plaisante Matthew Golombek. Des courants de convection extrêmement rapides peuvent entraîner de telles variations de température en moins d'une minute ! Ces observations devraient faire l'objet de publications scientifiques dès l'automne – un record, lorsqu'on connaît les précautions prises par les comités de lecture de ces revues...

Mais ces aspects scientifiques ne sont sans doute pas primordiaux. Les promoteurs de la mission tenaient avant tout à prendre au mot NASA et politiciens, qui veulent imposer leur devise : « *faster, smaller, cheaper* » (« *plus vite, plus petit, moins cher* »). Pathfinder, 890 kg au lancement, a coûté moins de 150 millions de dollars (valeur 1992) et a parfaitement rempli son rôle. Pour Cheick Diarra, responsable technique du programme d'exploration martien, l'important était de tester un mode d'atterrissage inédit : d'abord freinée par son bouclier thermique, puis par un parachute et des rétrofusées, la sonde a terminé son vol enfermée dans un cocon de ballons gonflables qui ont amorti sa chute. Pathfinder a même rebondi une quinzaine de fois au moins avant de s'immobiliser.

Rêve d'ingénieur, la sonde n'est – avec Global Surveyor, qui se mettra en orbite autour de la planète rouge le 11 septembre – que l'avant-garde d'une série de neuf engins devant atteindre ou survoler Mars d'ici à 2005. Le dernier d'entre eux, Sample Return, « *la mère de toutes les missions* », comme le désigne Cheick Diarra, devra ramener sur Terre des échantillons sélectionnés par des robots plus robustes et plus autonomes que Sojourner. Reste à répondre à un certain nombre d'inconnues : où ces gros robots puiseront-ils l'énergie nécessaire ; où les financiers trouveront-ils les fonds indispensables à leur développement ?

Norm Haynes, qui dirige l'ensemble des missions vers Mars du JPL, note que celles-ci sont budgetées jusqu'en 2002, et que la conjoncture est plutôt favorable. « *La découverte d'une météorite d'origine martienne, AH 84001, susceptible de contenir des traces de vie fossile, l'observation d'autres planètes autour d'autres Soleil et la découverte sur Terre de formes de vie primitives et robustes, les extrêmophiles, ont relancé l'intérêt pour les origines de la vie* », analyse-t-il.

La coopération internationale peut aussi être un point d'appui. Après l'échec de leur sonde Mars 96, les Russes, bien que privés de crédits, rêvent de participer à l'aventure. Les Japonais préparent le lancement, fin 1998, d'un satellite martien baptisé « planète B », tandis que les Européens ont en gestation une mission Mars Express, prévue pour 2003. « *Nous serions très heureux de coopérer avec l'Europe,* indique Norm Haynes. *Leur sonde pourrait nous éviter d'envoyer nous-mêmes un satellite-relais.* »

Quant à l'envoi de l'homme sur Mars, la question n'est pas encore à l'ordre du jour, et le JPL a tout juste commencé à collaborer avec le centre des astronautes de Houston. Cheick Diarra est pourtant persuadé que l'homme ira un jour sur la planète rouge. Ne serait-ce que, plaide-t-il, parce que chaque génération se doit de relever de tels défis.

Hervé Morin



La planète Mars

Mars est deux fois plus petite que la Terre (6 794 km de diamètre contre 12 756). Dotée de deux petites lunes, Phobos et Deimos, elle tourne sur elle-même en 24 heures 37 minutes 23 secondes et autour de notre étoile en 687 jours. Son éloignement de la Terre varie considérablement, en fonction de la position respective des deux planètes sur leur orbite. Cette distance était de 196 millions de kilomètres lors de l'arrivée de Mars Pathfinder sur la planète rouge. Elle est actuellement de 240 millions de kilomètres.

Son atmosphère ténue (sa pression est cent fois inférieure à celle de la Terre) est composée de gaz carbonique (95,3 %), d'azote (2,7 %) et d'argon (1,6 %), avec quelques traces d'oxygène. La température moyenne y est de 53 degrés centigrades au-dessous de zéro, avec des pointes extrêmes de moins 128°C à 17°C au-dessus de zéro. Les saisons sont très marquées, avec des évaporations et des condensations de glace d'eau et de gaz carbonique aux pôles. Des vents violents déclenchent des tempêtes de poussières.

On a repéré sur Mars deux grandes zones de volcans éteints. L'un d'entre eux, Olympus Mons, le plus élevé du système solaire, culmine de 27 000 mètres. Mars possède aussi, avec Valles Marineris, le canyon le plus grand et le plus profond du système solaire : long de plus de 4 000 km, il peut atteindre 5 à 10 km de profondeur. On pense que le sous-sol martien contient d'importantes quantités d'eau piégée sous forme de glace.

Soleil · Mercure · Vénus · Terre · Mars

Pluie et vent au Nord, soleil au Sud

UNE PROFONDE dépression balaie la Manche dans la nuit de vendredi à samedi. Elle s'évacuera vers la Hollande samedi matin. Les vents forts qui l'accompagnent vont se calmer sur une grande moitié nord du pays. Les pluies auront plus de mal à s'évacuer, surtout de la Bretagne à l'Alsace. En revanche, soleil et chaleur domineront dans les régions du sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les vents forts et les pluies de la nuit se calment dans la matinée. L'après-midi, les pluies tendront à se disperser, mais le ciel aura du mal à se dégager. Il fera de 19 à 22 degrés.

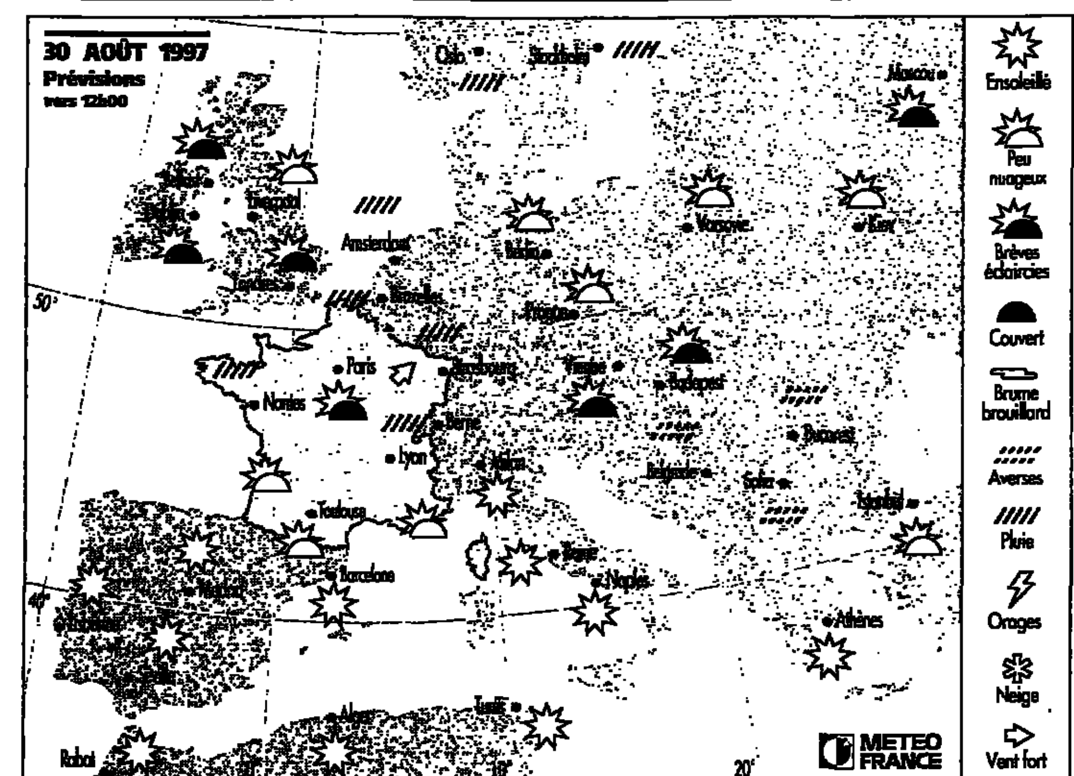
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera souvent sous la pluie et dans les rafales de vent. De timides éclaircies apparaîtront l'après-midi. Il fera de 20 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Cette journée sera maussade. La pluie et le vent auront du mal à se calmer. On peut espérer une accalmie en cours d'après-midi, surtout de la Champagne à la Bourgogne. On attend 19 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages resteront assez fréquents des Charentes au Poitou et pourraient donner quelques gouttes le matin. En revanche, le soleil s'imposera rapidement de l'Aquitaine aux Pyrénées. Il fera de 23 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Limousin au nord des Alpes, la journée débutera parfois sous la pluie. Des éclaircies se développeront dès le matin plus au sud. Elles finiront par s'imposer l'après-midi dans une atmosphère plus douce que ces derniers jours. Il est prévu de 23 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques passages nuageux dans l'arrière-pays la matin, ce samedi s'annonce dans l'ensemble chaud et ensoleillé. Les températures redeviennent estivales avec 28 à 31 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les retours vers les agglomérations devraient être difficiles pour le dernier week-end avant la rentrée des classes. L'ensemble du réseau routier sera chargé samedi 30 août ainsi que dimanche 31 en Ile-de-France. Samedi, classé « rouge » en province, il est conseillé d'éviter dès le matin les axes sud-nord et les régions de l'ouest et de rentrer en région parisienne avant 12 heures. Les routes vers l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas seront aussi très empruntées.

■ **JAPON.** Préoccupée par la montée de la violence à bord de ses vols, la Japan Airlines (JAL) autorise désormais son personnel à ligoter les passagers perturbateurs. Le personnel au sol ou un pilote peuvent refuser l'accès à l'avion d'un passager saoul ou débarquer toute personne qui s'obstine à ne pas respecter le règlement à bord. – *(Reuter).*

PRÉVISIONS POUR LE 30 AOÛT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/26 N	KIEV	16/22 S	VENISE	15/25 S	LE CAIRE	23/33 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	18/28 S	VIENNE	12/23 N	MARRAKECH	24/38 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/23 S	LIVERPOOL	13/19 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 C
				EUROPE		LONDRES	14/22 N	BRASILIA	14/29 S	PRETORIA	12/25 S
				AMSTERDAM	14/18 P	LUXEMBOURG	12/17 P	BUENOS AIR.	18/27 C	RABAT	20/29 S
FRANCE métropole		NANCY	11/20 P	ATHENES	24/30 S	MADRID	16/30 S	CARACAS	24/31 S	TUNIS	22/29 S
AJACCIO	16/27 S	NANTES	15/23 P	BARCELONE	19/28 S	MILAN	16/25 S	CHICAGO	17/26 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/24 S	NICE	18/26 S	BELFAST	11/17 N	MOSCOU	13/23 N	LIMA	17/23 C	BANGKOK	28/34 C
BORDEAUX	16/26 S	PARIS	15/23 N	BELGRADE	13/19 P	MUNICH	7/18 C	LOS ANGELES	18/26 N	BOMBAY	26/30 N
BOURGES	15/22 P	PAU	13/24 S	BERLIN	13/24 S	NAPLES	19/27 S	MEXICO	13/20 P	DJAKARTA	25/31 C
BREST	14/20 P	PERPIGNAN	16/28 S	BERNE	11/19 P	OSLO	15/19 P	MONTREAL	15/23 S	DUBAI	28/35 S
CAEN	15/18 N	RENNES	15/23 P	BRUXELLES	13/19 P	PALMA DE M.	17/29 S	NEW YORK	19/25 N	HANOI	27/29 P
CHERBOURG	13/20 N	ST-ETIENNE	13/23 N	BUCAREST	16/25 P	PRAGUE	9/21 S	SAN FRANCS.	17/23 S	HONGKONG	28/31 N
CLERMONT-F.	13/23 N	STRASBOURG	11/21 P	BUDAPEST	14/23 N	ROME	17/26 S	SANTIAGO/CHI	9/20 C	JERUSALEM	21/31 S
DIJON	13/22 P	TOULOUSE	15/26 S	COPENHAGUE	17/21 S	SEVILLE	20/34 S	TORONTO	14/23 S	NEW DEHLI	26/33 P
GRENOBLE	12/25 N	TOURS	15/22 P	DUBLIN	10/17 N	SOFIA	13/19 P	WASHINGTON	18/29 N	PEKIN	24/31 C
LILLE	14/21 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/18 P	ST-PETERSB.	14/23 S	**AFRIQUE**		SEOUL	25/30 S
LIMOGES	14/21 N	CAYENNE	23/32 C	GENEVE	13/24 C	STOCKHOLM	17/22 P	ALGER	17/32 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	14/24 N	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	14/23 S	TENERIFE	16/23 S	DAKAR	27/31 S	SYDNEY	12/21 S
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	18/23 S	ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	16/20 S	KINSHASA	19/31 S	TOKYO	26/29 P

Situation le 29 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 31 août à 0 heure TU

SPORTS

Le tennis de Gustavo Kuerten réussit aussi sur le ciment de Flushing Meadow

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Gustavo Kuerten a mis son nouveau numéro de téléphone sur liste rouge et fait entourer sa demeure brésilienne de Florianopolis d'une barrière. Il a pris ces deux dispositions en urgence à son retour d'Europe au mois de juillet. Le vainqueur de Roland-Garros n'avait pas appréhendé l'extraordinaire engouement soulevé par sa victoire à Paris. Il pensait que trois semaines d'absence pour cause de tournois, et une défaite au premier tour de Wimbledon, avaient douché les enthousiasmes. Gustavo « Guga » » pensait mal.

A l'aéroport de Florianopolis, il a été reçu par 200 000 personnes. Plus tard, il a dû négocier quelques heures de sommeil avec la centaine de fans venus lui jouer la sérénade sous son balcon, et dû répondre au téléphone devenu plus bavard qu'une pie.

La « Gugamania » reste à son comble. Gustavo Kuerten serait même devenu l'homme le plus fameux du pays, devant le footballeur Ronaldo, qui met son talent au service de l'Inter de Milan. « Guga » reçoit des relevés bancaires aux chiffres vaniteux. Après Roland-Garros, son équipementier, Diadora, qui lui a accordé de jolies primes, a été rejoint par la banque Banco Real, qui l'a également remercié en dollars. Son image vaut de l'or en Amérique du Sud. Il va tourner une publicité pour Renault, l'un de ses nouveaux partenaires.

L'homme, pourtant, n'a pas changé. Dix semaines après sa tonitruante victoire parisienne, il a toujours vingt ans. Il traîne toujours ce caractère aussi nonchalant que sa démarche et ce sourire narquois qui le fait ressembler à un observateur goguenard plus qu'à un nouveau héros du circuit.

Les Américains l'ont tout de suite adopté. Il est leur « rookie » du tournoi : il dispute son premier US Open. Ils sont impressionnés parce qu'il est déjà tête de série (n° 9). Et puis il y a sa tenue bleu et jaune, du plus bel effet sur le ciment peint de vert des courts. Mardi, il avait fait le spectacle en s'imposant difficilement et en cinq sets contre un joueur local, Geoff Grant.

Jeudi 28 août, « Guga » a fait beaucoup mieux pour sa réputation. En une journée perturbée par la pluie, il est sorti de la confortable nouvelle tanière des joueurs pour visiter les lieux. Un détour chez le marchand de glaces, du lèche-vitrine à la boutique des tee-shirts, il a musardé autour des murailles ocres et contemplé les énormes charpentes de métal du nouveau central avant de prendre l'escalier mécanique vers les gradins.

DÉJÀ À L'AISE

Repéré par les enfants, qui ont dégainé leurs carnets de signature, Gustavo leur a souri, et ils se sont tous mis à lui parler en même temps. Il a éclaté de rire et leur a donné rendez-vous pour son match, qui a finalement débuté à 20 heures, après une partie de cache-cache. Initialement prévu sur l'ancien court central, Kuerten a été relégué sur le court 18 en raison des averses, mais a finalement joué sur le court 10 : le 18 n'étant pas muni de caméras de télévision, le match n'aurait pas pu être retransmis au Brésil. Impensable !

Sur un court trop petit pour accueillir tous ses fans de fraîche date, Gustavo a surclassé le Néerlandais Sjeng Schalken en trois sets (6-4, 6-4, 6-2) et en une petite heure et demie. Un service impeccable, des coups droits et revers tirés au cordeau, parfois des angles *a priori* impraticables grâce à des déplacements de chat, le nouveau roi de la terre battue s'est mis très à son aise sur la surface pourtant plus « rapide » de Flushing Meadow.

Son élimination à Wimbledon lui a servi de leçon. Après avoir sacrifié à ses engagements aux tournois sur terre battue de Stuttgart et de Kitzbühel, il a commencé sa campagne de préparation à l'US Open à la fin du mois de juillet, à Montréal. Il s'est amusé comme un fou et a battu Michael Chang en demi-finales avant de perdre contre Chris Woodruff. A Cincinatti, il a éliminé André Agassi au premier tour. Ce n'est plus une performance, mais cela fait toujours plaisir.

A New York, Gustavo Kuerten se découvre encore plus impétueux et cherche plus systématiquement à suivre son service à la volée. Son mouvement, très fluide, ne semble pas encore naturel, mais est très joli. Pendant tout le match, quand le public se faisait plus tonitruant, que les drapeaux brésiliens jaillissaient, il n'a cessé de chercher des yeux la reconnaissance de son entraîneur après chaque point gagnant. Il a serré le poing, grimacé, affiché sa volonté. Il sait que ses adversaires veulent accrocher le champion de Roland-Garros à leur tableau de chasse. *« Maintenant, ils veulent me battre, comme j'ai toujours voulu les battre. »*

Jeudi, il s'est jugé en pleine forme, agressif et précis : *« J'ai su comment jouer. C'était un plaisir. »* A-t-il écouté sa grand-mère, qui, à Roland-Garros, lui téléphonait ses conseils techniques et stratégiques à la veille des matches ? Il sourit : *« Après Paris, elle m'a dit : j'arrête, ton entraîneur a fait ses preuves. »* Qualifié, jeudi, pour le troisième tour de l'US Open, Gustavo Kuerten s'est prouvé un talent de joueur polyvalent.

Bénédicte Mathieu

■ **Le Français Guillaume Raoux** a été éliminé, jeudi 28 août, au deuxième tour par l'Américain Jeff Tarango (6-4, 6-7 [6-8], 6-7 [3-7], 6-2, 6-4). Raoux avait battu l'Espagnol Carlos Moya, tête de série n° 8, au premier tour (*Le Monde* du 27 août).

DÉPÊCHES

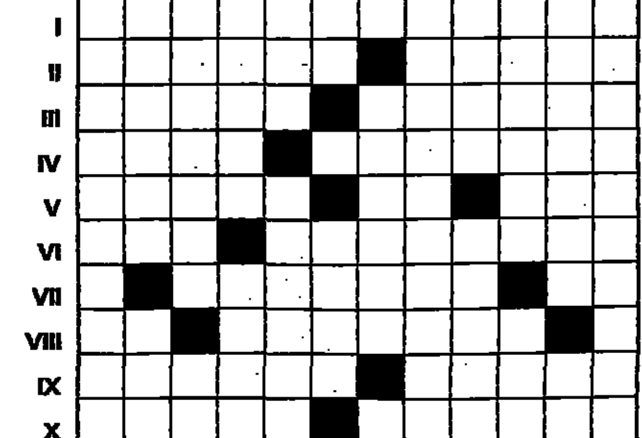
■ **CYCLISME : Le Français Philippe Ermenault a remporté son premier titre de champion du monde de poursuite**, jeudi 28 août à Perth (Australie), aux dépens du Russe Alexei Markov. Profitant de la réglementation de l'Union cycliste internationale (UCI) qui uniformise l'équipement, Ermenault a pu prendre, à vingt-huit ans, sa revanche du Mondial 1993 et des Jeux d'Atlanta où il avait été devancé par des adversaires disposant d'une avance technologique : l'Ecossais Graham Obree, puis l'Italien Colinelli. Pour sa première association, le trio Vincent Le Quellec, Florian Rousseau et Arnaud Tournant a gagné l'épreuve de vitesse par équipes contre ses rivaux allemands. Avec le titre d'Emmanuel Magné en keirin, mercredi 27 août, l'équipe de France compte trois médailles d'or.

■ **FOOTBALL : Diego Maradona a subi un contrôle positif** à l'issue d'un match du championnat argentin, dimanche 24 août. Selon le président du Boca Juniors, il aurait consommé de la cocaïne. Le tribunal disciplinaire de la Fédération devait statuer sur son sort : une nouvelle suspension pour usage de drogue, après celle de quinze mois en 1992 et 1994, pourrait signifier la fin de la carrière du joueur âgé de trente-six ans.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97187

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Quand l'étranger est le bienvenu. – II. Retenue par des liens. Gendarme électronique. – III. Ile des Cyclades. Retour à l'activité. – IV. Un élément du test. Petit passage. – V. A sa propre règle. Met ensemble. Personnel. – VI. Une partie de la partie. Passai au pilon. – VII. Fortement impressionnée. Se retrouvent sur les roses. – VIII. Se retrouve sur la rose. N'accepte pas le mouvement général. – IX. N'est souvent qu'un petit signe, mais il peut nous aider à trouver la solution. Quand on la fait, on la donne. – X. Le thème principal de la fugue. Le repos du vers.

VERTICALEMENT

1. Finissent à la cuisine avec une pointe d'ail ou à l'atelier à la pointe du pinceau. – 2. Une lettre assez ancienne et souvent relue. Soldats du monde. – 3. Reproduit avant l'arrivée de la photocopieuse. Mène la danse. – 4. *La Finlande vue de Finlande.* Son quart fait une belle part. – 5. Appel désordonné. La très grande classe. – 6. Bien venu. Croit tout et n'importe quoi. – 7. Nouveau dans le groupe. – 8. A la cuisse plus appétissante que sexy. – 9. Une racine dans l'assiette. Pris par le froid. – 10. Terre du bout du monde. Son cours européen n'a pas eu lieu. – 11. Donnas forme. Sa cote reste soutenue. – 12. Une belle que l'on n'est pas prêt à voir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97186

HORIZONTALEMENT

I. Chassé-croisé. – II. Retour. Juron. – III. Exactes. Tris. – IV. Mal. Usurière. – V. Aga. Daller. – VI. Tonnez. Blier. – VII. Intérêt. Eg. – VIII. SAE. Lévrier. – IX. Tu. Prêta. Osa. – X. Extravagants.

VERTICALEMENT

1. Crématiste. – 2. Hexagonaux. – 3. Atalante. – 4. Soc. Ne. PR. – 5. Suturer. Râ. – 6. Eres. Zelev (vêlez). – 7. Sud. Téta. – 8. Rj. Rab. Vag. – 9. Outiller. – 10. Irréligion. – 11. Soirée. Est. – 12. Enserreras.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037





Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Des « Marianne » à la douzaine

DOUZE VALEURS du timbre d'usage courant à l'effigie de la nouvelle *Marianne*, dite du « 14 juillet », seront mises en vente générale, lundi 15 septembre, alors que les trois premiers timbres de la série, théoriquement disponibles depuis six semaines, sont encore très rares sur le courrier, les guichets épuisant leurs stocks de *Marianne* de Briat... émises le 31 décembre 1989.



A 0,10 F, 0,20 F, 0,50 F, 1 F, 2 F, 3,50 F, 4,20 F, 4,40 F, 4,50 F, 5 F, 6,70 F et 10 F, ces nouvelles valeurs s'ajoutent ainsi à celles de 2,70 F et 3,80 F, à validité permanente, qui sont parues le 14 juillet.

Au format vertical 15 × 22 mm, dessinés par Eve Luquet, gravés par Claude Jumelet, ces timbres sont imprimés en taille-douce en feuilles de cent. Ils ne bénéficient pas d'une vente anticipée. Un seul cachet, sans mention « premier jour », sera disponible par correspondance auprès du Service des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09, durant un délai de huit semaines.

P. J.

EN FILIGRANE

■ **L'Académie des timbrés.** L'animateur et producteur d'émissions télévisées Jacques Martin a préfacé *L'Académie des timbrés*, un recueil de vingt-quatre caricatures présentées avec des textes de Jean-Pierre Gauffre. La distribution réunit, entre autres, l'abbé Pierre, Jacques-Yves Cousteau, Jean-Paul Belmondo, Michel Platini, Bernard Pivot ou Brigitte Bardot. Une planche de vingt-quatre vignettes accompagne l'ensemble, les auteurs précisant dans un « poste-scriptum » : *« Leur notoriété est si forte que tous, sans exception, trouveraient sans difficulté leur place sur les vignettes autocollantes de la Poste »*... (Ed. La Sirène.)

■ **Gilles Villeneuve.** Les postes canadiennes ont émis le 12 juin un feuillet de dix timbres (45 c × 5 et 90 c × 5) en hommage au pilote canadien de formule 1 Gilles Villeneuve (1950-1982).

■ **Le Petit Timbré.** La direction de La Poste de Paris-Centre (1er, 2e, 3e, 4e, 9e et 10e arrondissements) diffuse une petite revue de presse philatélique trimestrielle destinée aux réservataires de timbres-poste, *Le Petit Timbré*, dont le premier numéro vient de paraître (La Poste, 57, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75047 Paris Cedex 01).

■ **Le facteur à travers chants.** Le Musée de la poste et des techniques de communication de Basse-Normandie (52, rue Saint-Pierre, 14000 Caen. Tél. : 02-31-50-12-10) présente jusqu'au 31 octobre une exposition sur les évocations du facteur à travers la chanson, de Jacques Offenbach (*Le Château à Toto*, 1868) à Bourvil (*Tiens ! Voilà l'facteur*, 1953).

DISPARITIONS

Thomas Gallia

Une place éminente dans l'histoire du disque

UN DES PLUS GRANDS producteurs d'enregistrements de musique classique, Thomas Gallia, est mort le 17 août à Brigue (Suisse), à l'âge de soixante-quinze ans.

Thomas Gallia appartenait à une famille cultivée de la bourgeoisie de Budapest, où il était né le 27 septembre 1921. Son grand-père était en effet Istvan Thoman, l'un des disciples préférés de Liszt et qui devait devenir le professeur de Béla Bartok. La maison familiale est un lieu de culture que fréquentent volontiers les compositeurs – tels Bartok ou Kodaly – et les exécutants, parmi lesquels Georg Solti est l'un des plus assidus. Bien que diplômé de l'Académie Franz-Liszt, c'est en qualité d'ingénieur du son à la Radio de Budapest que Thomas Gallia débute sa vie professionnelle.

Les événements de 1956 mettent un terme à sa période hongroise. Thomas Gallia s'installe alors à Milan. A la fin des années 50, il réside à Paris, où il est disciple et assistant d'André Charlin, qui fait de lui un adepte persuasif de la « tête artificielle ». Il est ensuite producteur chez EMI, à Paris, à Londres et à New York.

Dans les années 60, il retourne à Milan et y fonde son propre studio d'enregistrement, qu'il animera jusqu'à sa mort et qu'il domiciliera plus tard à Montpellier, désormais sa ville de résidence. C'est dans ce contexte qu'il réalisera plus de sept cents productions pour la Westdeutscher Rundfunk de Cologne et pour diverses firmes discographiques : Deutsche Harmonia Mundi, Astrée, puis Auvidis, Stil, Erato, EMI, Harmonia Mundi France, Tactus, Teldec et un nombre important de petites firmes qu'il aimait à aider de son savoir-faire et de ses conseils.

Thomas Gallia occupe une place singulière dans l'histoire du disque : celle d'un musicien soucieux de perfectionnisme technique et d'un technicien préoccupé avant tout par la qualité musicale. Toujours prêt à aider de jeunes artistes en qui il avait foi, il était sans cesse à l'affût de tous les perfectionnements techniques, et ses avis étaient sollicités par les constructeurs de matériel qui lui confiaient volontiers leurs prototypes à l'essai.

Thomas Gallia a apporté l'une des plus importantes contributions à la redécouverte de l'univers baroque : Gustav Leonhardt, les frères Kuijken, René Jacobs, Jordi Savall, Hopkinson Smith, Paul Badura-Skoda, Scott Ross, Blandine Verlet, Michel Chapuis, Philippe Herreweghe, Christophe Coin, lui doivent quelques-uns de leurs plus beaux disques.

Michel Bernstein, producteur de disques

■ **SOTIRIA BELOU**, chanteuse populaire grecque, l'une des plus grandes voix du rebetiko, le « blues » grec, est morte à Athènes, mercredi 27 août, des suites d'un cancer, deux jours avant son soixante-seizième anniversaire. Née le 29 août 1921 dans le nord de la Grèce, Sotiria Belou, après un bref mariage malheureux, commence sa carrière de chanteuse à vingt ans dans les boîtes d'Athènes. Elle est rapidement lancée par le célèbre compositeur de rebetiko Vassilis Tsitsanis, avec qui elle enregistre son premier disque. Ayant lutté dans les rangs des partisans communistes sous l'occupation nazie, puis durant la guerre civile (1946-1949), cette farouche non-conformiste, qui n'a jamais dissimulé son homosexualité, connaîtra son heure de gloire durant les années 50 et 60, en prêtant sa voix rauque, peu à peu cassée par l'alcool et le tabac, à tous les plus grands succès du rebetiko. Atteinte d'un cancer au pharynx depuis quatre ans, elle a plusieurs fois défrayé la chronique ces dernières années en se faisant arrêter dans des cercles de jeux clandestins ou en se plaignant publiquement de son dénuement et de son isolement.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 23 août sont publiés :

● **Rentrée** : un décret relatif à une majoration exceptionnelle de l'allocation de rentrée scolaire 1997 (*Le Monde* du 27 août).

● **AOC** : deux décrets relatifs à l'appellation d'origine contrôlée « Muscat du Ventoux ».

● **Air France** : un décret relatif à la Compagnie nationale Air France, décrivant la composition du conseil d'administration après la fusion des compagnies Air France et Air France Europe.

Au *Journal officiel* du dimanche 24 août sont publiés :

● **Education** : un arrêté portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation.

● **Philatélie** : un arrêté complétant le programme philatélique de l'année 1997 et fixant le programme de l'année 1998.

Au *Journal officiel* du jeudi 28 août sont publiés :

● **Olives** : trois décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « huile d'olive de la vallée des Baux-de-Provence », « olives cassées de la vallée des Baux-de-Provence » et « olives noires de la vallée des Baux-de-Provence ».

NOMINATIONS

CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

Le *Journal officiel* du vendredi 22 août publie trois décrets portant nomination de nouveaux présidents de chambres régionales des comptes. **André Valat**, conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes, est nommé président de la chambre régionale des comptes de Corse, en remplacement de Gilbert Canosci, retraité. **Jacques Ferraton**, conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes, président de la chambre régionale des comptes de Lorraine, devient président de la chambre régionale des comptes de Franche-Comté, en remplacement de Jean Corbeau, retraité. **Guy Piolé**, conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes, est nommé président de la chambre régionale des comptes de Lorraine, en remplacement de Jacques Ferraton.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– **Régina et Fabrice MASANÈS**
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Victor,

le 25 août 1997.

Mariages

M. et Mme Jean-Paul VÉZIANT,
M. et Mme Patrick ROLLAND,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marion et Antoine,

célébré le 30 août 1997, dans le Loiret.

41, rue Saint-Georges,
75009 Paris.
12, villa Domas,
92160 Antony.

Sophie LASZLO
et
Jérôme LOVY,

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 30 août 1997.

37, avenue Reille,
75014 Paris.

Décès

– M. Daniel Bazilier,
son père,
Sa famille,
Ses amis,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Philippe BAZILIER,

survenu le 12 août 1997.

Les obsèques ont eu lieu le 20 août, au cimetière de La Neuville-sur-Essonne (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue du colonel Oudot,
75012 Paris.

– Simone Chesnais,
entourée de ses enfants,
Michel, Marielle, Jean-Marie,
Marie-Noëlle Chesnais,
Martine Le Guay,
de ses belles-filles
et de ses petits-enfants,
fait part du décès de son époux,

Jean CHESNAIS,
ingénieur en chef hors classe
honoraire de la SNCF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 août 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Mme Chesnais et ses enfants,
148, rue Castagnary,
75015 Paris.

– La CGT,
L'UGICT,
Le GNC,
L'Institut d'histoire sociale CGT,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Marc DESCOSTES.

Un hommage lui sera rendu au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, lundi 1er septembre 1997, à 15 h 30.

– Mme Elisabeth Crespi,
son épouse,
Jonathan et Léa,
ses enfants,
M. et Mme Carlo Crespi,
ses parents,
Emmanuele Crespi,
Alexandro et Assunta Crespi,
Madeleine et Keith Struthers,
Cynthia et Arnaud de Belloy,
Maurice Crespi,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roberto Nils CRESPI,

survenu le 25 août 1997, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1er septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

La crémation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

44, chemin des Hauts-Graviers,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Michel Izard et Marie Mauzé,
Catherine Izard,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Simone GIRARDET,

survenu à Paris, le 24 août 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La réunion de recueillement, qui s'est tenue dans l'intimité de ses proches en l'église réformée de l'Etoile, a été suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, le 27 août.

– Denise Grynbaum,
son épouse,
Michel et Josée Grynbaum,
Joël, z'l, et Lucie Grynbaum,
Laure Grynbaum,
ses enfants,
Julie, Antoine, Elise, Vincent, Manuel,
ses petits-enfants,
Les familles Grynbaum, Beckouche, Somer, Drezyn, Feldman, Fass, Zylber,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jacques GRYNBAUM,

survenu le 28 août 1997.

L'inhumation aura lieu le lundi 1er septembre, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

6, rue Goethe,
75116 Paris.

– Reiko, Ruth Kirby,
Jean-Sébastien, Marc-Antoine,
François, Claire, Paul, Joseph, Bibiane Yoshiko,
ses enfants,
ont le regret de faire part du décès de

André Thomas KIRBY,
« Daddy »,

le 23 août 1997, dans sa soixante-dix-septième année, à Paris-14e.

L'inhumation aura lieu lundi 1er septembre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse (entrée boulevard Edgar-Quinet).

224, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Anne-Marie Moulin,
son épouse,
Suzanne Moulin,
sa mère,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Joël MOULIN,
artiste peintre,

survenu le 26 août 1997, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques civiles seront célébrées le samedi 30 août au matin, à Valmondois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Murs,
95760 Valmondois.

– Les membres de la Loge Victor-Schœlcher 86 du Grand-Orient de France, ont le regret de faire part du passage à l'Orient éternel de leur frère

Jean POPEREN,

et s'associent à la douleur de sa famille.

Liberté, égalité, fraternité.

(*Le Monde* du 26 août.)

– Ses collègues et amis du Centre hospitalier universitaire, de la Faculté de médecine et du Polygone scientifique (département de biologie) de Grenoble, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Richard POUGEOIS.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Fernand Plas,
son épouse,
Alain et Françoise Plas,
Marie-Christine et Patrick Petit,
Jean-Noël et Martine Plas,
Claudine et Olivier Nguyen Huu,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Plas,
M. et Mme François Pecaut,
M. et Mme Claude Pecaut,
ses frère, beaux-frères et belles-sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Fernand PLAS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 août 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Monique Trollat,
son épouse,
Dominique et Florence Trollat,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert TROLLAT,

survenu le 28 août 1997, dans sa soixante-sixième année, à Morières-lès-Avignon (Vaucluse).

Anniversaires de décès

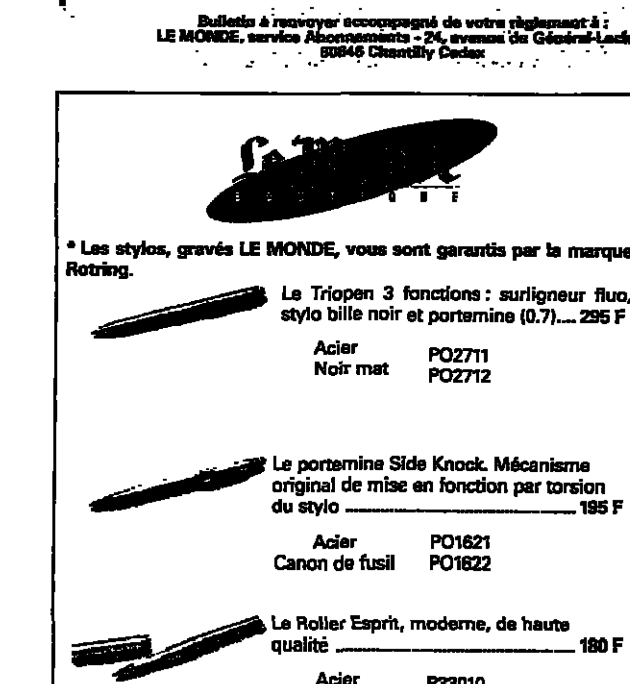
– Il y a un an disparaissait

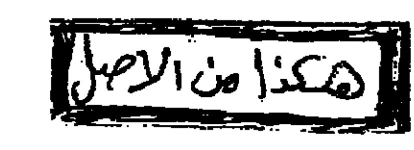
Christine PASCAL.

Pasquale Gerico, ému, garde toujours présent son souvenir.

Elle est retrouvée.
Quoi ? L'Eternité.
C'est la mer allée.
Avec le soleil.
Arthur Rimbaud.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96







URBANISME Le concours d'architecture organisé pour la construction de la nouvelle ambassade de France à Berlin continue de provoquer de nombreuses polémiques et pourrait s'orienter vers une issue judiciaire ● L'UN des concurrents évincés, Henri Gaudin, vient en effet d'introduire un recours gracieux auprès du ministère des affaires étrangères, organisateur de l'opération berlinoise. ● LE GRAND Stade, dont la construction s'achève à la Plaine-Saint-Denis, avait provoqué les mêmes débats, puis une série de procès. Jean Nouvel, l'auteur du projet recalé, a saisi la commission de Bruxelles chargée de la transparence des marchés publics. Celle-ci devrait à son tour saisir la Cour européenne de justice. ● LE SYSTÈME des concours d'architecture, spécialité très française, souvent enviée à l'étranger, sera-t-il remis en cause ?

Les polémiques se multiplient à l'issue des concours d'architecture

Henri Gaudin a introduit un recours après le choix du projet de Christian de Portzamparc pour la nouvelle ambassade de France à Berlin. La Cour européenne de justice devrait être saisie, courant septembre, de l'affaire du Stade de France

LE 22 MAI, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères pour quelques jours encore, annonçait le résultat du dernier concours prestigieux lancé par la France depuis celui du Grand Stade de la Plaine Saint-Denis. Un projet comparativement modeste, par la taille et par l'investissement prévu (250 millions de francs, soit l'équivalent du dépassement prévu pour le mastodonte sportif), mais fortement symbolique : l'ambassade de France à Berlin. L'heureux élu est Christian de Portzamparc. Quant aux autres projets, ils ont rejoint l'immense cimetière des institutions mort-nées.

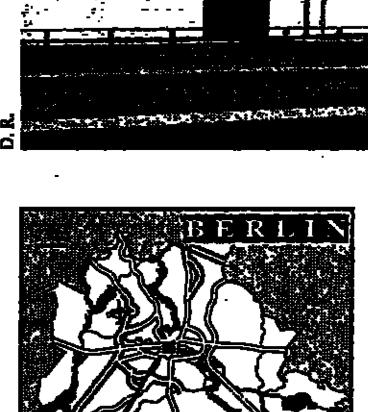
L'affaire vient de rebondir avec l'annonce du « recours gracieux » déposé le 25 juillet par Henri Gaudin auprès du ministère des affaires étrangères, maître d'ouvrage, *« pour faire cesser des rumeurs concernant les conditions du déroulement de ce concours »*. L'architecte souhaite que le ministère *« éclaircisse le processus de cette compétition qui semble singulièrement avoir manqué de transparence »*.

Que s'est-il passé et dans quelles conditions le concours s'est-il déroulé ? Outre Christian de Portzamparc (lauréat en 1994 du Pritzker Prize, le « Nobel » de l'architecture), la compétition mettait en présence deux représentants du renouveau de l'architecture française des années 70-80, Henri Gaudin (le stade Charléty de Paris, la faculté de sciences d'Amiens) et Jean Nouvel (l'Opéra de Lyon, le Palais des congrès de Tours, la Fondation Cartier à Paris, et auteur de quelques projets prestigieux non réalisés comme le Grand Stade et la Tour sans fin de la Défense à Paris). On notait aussi la présence de Dominique Perrault (la Bibliothèque de France), Patrick Berger, plus renommé pour sa discrétion que pour la taille de ses projets, Pierre-Louis Faloci (le Musée du Mont-Beuvray), enfin Michelin et Geipel (la couverture des arènes de Nîmes).

Enjeu du concours : renouer avec l'histoire de l'ancienne ambassade française sur la Pariser Platz, entièrement détruite par les bombardements à l'exception de la porte de Brandebourg, et que les Allemands ont décidé de reconstruire sinon à l'identique, du moins sur le même plan rectangulaire. Le jury réuni à Paris était composé de neuf personnes : trois représentants du

D.R.

La nouvelle ambassade de France à Berlin, Pariser Platz, vue par Christian de Portzamparc.



Quai d'Orsay, dont le secrétaire général, Bertrand Dufour (président) et l'ambassadeur de France Roland Scheer, un représentant du ministère des finances, l'ancien sénateur pour l'urbanisme de Berlin, Volker Hassemer, les architectes Paul Andreu, Catherine Furet et Jean Guervilly, enfin le directeur de l'architecture, François Barré.

Jusqu'à l'avant-dernier jour, tout semblait rouler sans fausses notes. La commission technique avait fait un travail sérieux, même si elle surestimait les coûts du projet de Jean Nouvel, amené à replaider sa cause au cours d'une séance de rappel bizarrement prévue par le règlement. Nouvel, par ailleurs, aurait eu dès le départ deux handicaps, ce qui semble l'avoir conduit à n'avoir pas trop d'illusions sur ses chances. Selon deux sources, il n'aurait pas été « marié » avec la bonne entreprise, information difficile à faire confirmer, mais qui ressemble à s'y méprendre à une situation classique dans la construction publique, par exemple celle du Stade de France. Mais, surtout, son projet avait l'audace de biaiser avec le programme puisqu'il cherchait un équilibre inédit entre les fonctions diplomatiques et la fonction d'échange, d'accueil, de culture, plus proche pour lui des réalités de l'Europe du futur.

Cela l'aurait peu ou prou disqualifié aux yeux du « bloc » diplomatique du jury, en outre peu sensible à l'inventivité formelle de Nouvel : un projet mariant géométrie et nature, jetant derrière une façade rigoureuse une cascade élaborée de volumes. En revanche, cette proposition aurait été, avec celle de Henri Gaudin, l'une des deux favorites du « bloc » des architectes membres du jury.

Le projet de Gaudin respectait le programme à la lettre. Il avait pour *lui* une remarquable *lisibilité*, une façon tranquille, élégante, comme évidente, d'occuper la parcelle biscornue de l'ambassade. La commission technique lui aurait ainsi donné la note de 20 sur 20. Sa façade sur la Pariser Platz s'accordait avec le rythme général requis par l'esprit germanique. Mais Portzamparc, lui-même, proposait une façade en complète rupture avec les lignes de la place, et non conforme au règlement du concours, un dessin de qualité mais qui, selon l'expression d'un membre « diplomatique » du jury, conduirait à faire ressembler l'ambassade à un *« hôtel particulier »* hors de proportion. Et l'organisation des espaces intérieurs de son projet repose sur une fragmentation des volumes, difficile à lire, un peu forcée, sans conteste talentueuse mais ici insolente.

Selon nos informations, et parmi d'autres péripéties – mais le secret des délibérations autorise ensuite les mensonges ou les à-peu-près –, trois voix allèrent à Nouvel, trois à Gaudin et trois à Portzamparc. Le « clan » des architectes aurait été favorable à Gaudin ou à Nouvel, ce dernier étant par ailleurs soutenu par l'ancien sénateur. Le « clan » administratif et diplomatique, refusant Nouvel, aurait eu tendance à hésiter entre Portzamparc et Gaudin. Ce dernier semblait donc devoir l'emporter confortablement.

Mais voici que les diplomates, se souvenant de leur métier, et redoutant qu'un duel final entre Henri Gaudin et Jean Nouvel ne tourne à l'avantage de ce dernier, décident d'emprunter la troisième voie, de court-circuiter les architectes sur leur propre champ de manœuvre. Selon les termes mêmes du directeur de l'architecture, Gaudin aurait ainsi été le *« dindon de la farce »*, ce qui évidemment ne peut faire plaisir à l'intéressé.

Sans doute le choix de Christian de Portzamparc n'est-il pas déshonorant, loin de là. Mais autorisait-il pour autant Hervé de Charette, présentant les résultats du concours, à déclarer que *« les diplomates peuvent peut-être mieux juger de la construction d'une ambassade que les architectes »* ?

Dernière question enfin, en guise de réponse à l'ancien ministre : la place du directeur de l'architecture, et Dieu sait si François Barré connaît bien le métier et son monde, est-elle dans un tel jury ? *Ne devrait-il pas avoir aujourd'hui* un rôle d'arbitre, de recours, de garant de la transparence, alors que le principe même des concours se trouve de plus en plus souvent remis en question ?

> Le projet Gaudin respectait le programme à la lettre. Il avait pour lui une remarquable lisibilité. La commission technique lui aurait ainsi donné la note de 20 sur 20. Sa façade s'accordait avec le rythme général requis par l'esprit germanique

Ce rôle est d'autant plus souhaitable que, la crise frappant particulièrement les architectes, les agences ferment à tour de bras. Et les « corbeaux » qui commencent à se manifester au sein de la profession *(lire ci-dessous)* sont le signe visible de la décomposition des pensées.

L'affaire judiciaire n'en est qu'à *ses débuts, puisque les résultats du* concours datent du mois de mai et que le recours gracieux a été déposé le 25 juillet auprès du ministre des affaires étrangères par Henri Gaudin. Ce dernier indique qu'il ne veut pas « [se] *montrer mauvais perdant – ce n'est pas le premier concours que je perds »* –, mais qu'il entend se manifester *« sur le plan de la moralisation des concours d'architecture »*.

Ce différend opposera, hélas ! une fois de plus, des architectes de premier ordre habitués à s'estimer au-delà de leurs divergences formelles ou théoriques. Un beau gâchis en perspective.

Frédéric Edelmann

Lettre anonyme

Huit feuillets vengeurs pour dénoncer l'opération de l'ambassade de Berlin et la dérive des concours d'architecture, s'en prendre au directeur de l'architecture (François Barré) et à l'art *« officiel »*, vilipender férocement les travaux de quelques architectes (Christian de Portzamparc, Ciriani ou Henri Gaudin), en hisser d'autres au pinacle (Jean Nouvel, Rem Koolhaas), s'indigner tous azimuts, au nom de la démocratie et de la morale réunies, tel est le ton du pamphlet « De l'architecture, réflexions vitriol », largement diffusé par voie postale dans les milieux de l'architecture depuis le début de l'été.

La virulence et l'injustice sont les lois du genre. Ce libelle ne manque pas à la règle. Mais il aurait sans doute été plus courageux, et plus conforme aux convictions défendues par l'auteur, de le signer d'un réel patronyme plutôt que d'un pseudonyme opaque – Joseph Delmotte.

Quand la « diplomatie de couloir » décide de l'attribution de la construction du Stade de France

L'ÉTÉ, saison réputée calme dans le domaine du bâtiment, aura été fertile en débats juridico-architecturaux. Outre la polémique à propos de l'ambassade de France à Berlin, celle sur le Stade de France de la Plaine-Saint-Denis connaît de nouveaux épisodes devant la justice européenne. Les conditions d'attribution du concours du stade construit pour la Coupe du monde 1998 ont déjà été condamnées par le tribunal administratif français. Il pourrait être à nouveau et plus gravement mis en cause par la Cour européenne de justice, qui a été saisie à la demande de la commission DG 15 de Bruxelles, chargée du respect des marchés publics. La satisfaction officielle d'avoir tenu les délais, sinon les coûts, risque ainsi de se trouver tempérée par ce rappel à l'ordre.

C'est le 5 octobre 1994 que le premier ministre, alors Edouard Balladur, faisait connaître le choix final du gouvernement pour la construction du Grand Stade. On attendait Jean Nouvel ou bien l'agence Valode et Pistre. Ce fut le projet signé par les architectes Macary, Constantini, Regimbal et Zublena. Une vive contestation allait naître. Elle portait d'une part sur la qualité du projet retenu et dont la réalisation, arrivant à son terme, devrait bientôt permettre une critique posée. Mais plusieurs concurrents contestaient la façon même dont le jury avait été *« conduit »* à trancher. Selon les humeurs, l'équipe des lauréats fut surnommée par les professionnels, jaloux ou lucides, les Pieds nickelés, ce qui était leur prêter une adresse autre que constructive, les Trois Mousquetaires, version aimable, ou même le Kronos Quartet, dont les musicologues jugent les interprétations avec moins d'affabilité que leur « *look* » vestimentaire. C'était assez dire que des critères autres que l'architecture étaient entrés en ligne de compte.

Valode et Pistre, associés à Architecture Studio, et qui avaient déjà fait partie des lauréats « probables » du premier concours, à Melun-Sénart, avalèrent leur couleuvre avec flegme, sinon avec plaisir. Jean Nouvel, associé à Catani, dont le projet audacieux avait tout pour effrayer les amateurs de style Louis XV, arrivé finaliste avec le quatuor lauréat, manqua s'en étouffer. La commission européenne s'en étonna plus diplomatiquement : *« Sur la base des informations à sa disposition »*, elle déclara considérer que le la procédure suivie pourrait violer les dispositions de la directive sur les marchés publics. Jean Nouvel, défendu par Me Michel Huet, hésita et finit par attaquer. Des modifications substantielles auraient été apportées par les lauréats entre deux phases du jury, induisant une rupture de l'égalité entre les concurrents. Le tribunal administratif donna raison à Jean Nouvel, le 2 juillet 1996, annulant le contrat de concession du Stade de France qui liait l'Etat au quatuor et à Bouygues. Et raison à nouveau en appel.

DÉPASSEMENTS BUDGÉTAIRES

Mais il fallait que le chantier avance. Le gouvernement, passé sous la férule d'Alain Juppé, réunit le ban et l'arrière-ban de l'Assemblée nationale et du Sénat et, le 11 décembre 1996, il fit voter une loi validant le contrat, précisant toutefois plaisamment que cette confiance renouvelée valait *« sans préjudice des droits éventuels à l'indemnisation des tiers »*. Et Nouvel de se tourner vers les institutions européennes. Courant septembre, la commission européenne devrait saisir officiellement la Cour européenne de justice de cette affaire, sans préjuger bien sûr sa décision finale. En attendant, le Stade de France s'est achevé, auréolé de son toit, mais aussi de considérables dépassements budgétaires.

Outre les contribuables, qui pourraient faire les frais de l'histoire, l'affaire du Stade de France aura d'ores et déjà fait deux victimes. Jean Nouvel, qui, depuis, perd régulièrement les concours organisés par l'Etat, auxquels il reste pourtant convié, ce qui permet à ses détracteurs de voir en lui un *« parano mauvais perdant »*. Mais aussi et plus largement la pratique des concours, spécialité typiquement française, pour laquelle les architectes voulaient bien s'épuiser pour autant que les règles en soient à peu près justes et claires.

L'affaire de l'ambassade de France présente, toutes proportions gardées, bien des similitudes avec celle du Grand Stade. Mariés là aussi avec des entreprises concurrentes, peu visibles mais inévitablement présentes, les architectes auront été soumis à des jeux arbitraires qui semblent relever davantage de la diplomatie de couloir que de la clarté qu'on attendrait d'un jury.

F. E.

Les collections du duc et de la duchesse de Windsor vendues aux enchères

Sotheby's est chargée de la dispersion

NEUF jours et dix-huit séances seront nécessaires pour disperser les 40 000 objets, réunis en 3 311 lots, qui composent les collections *« publiques »* et *« privées »* du duc et de la duchesse de Windsor. Les ventes sont organisées par Sotheby's. Elles auront lieu à New York, du 11 au 19 septembre. Pour l'occasion, la firme anglo-saxonne a édité un coffret renfermant un triple catalogue (1 200 pages), vendu 90 dollars (environ 540 francs).

En quoi consistent ces collections ? Il n'y a là aucune pièce maîtresse. La duchesse, morte en 1986, avait légué quelques authentiques chefs-d'œuvre du XVIII[e] siècle au Musée de Versailles et avait fait de l'Institut Pasteur son légataire universel. Ses bijoux les plus précieux ont été dispersés en 1987 par Sotheby's, au bénéfice de l'établissement de recherche médicale (50 millions de dollars, environ 300 millions de francs). On ne trouvera donc ici que la menue monnaie du souvenir, multipliée à l'infini.

BROCANTE DE LUXE

Ce curieux bric-à-brac rappelle aussi bien les fastes de la monarchie britannique que l'errance d'un exil doré : c'est une brocante de luxe qui est livrée au public. Ce dernier pourra acquérir des cendriers, des boutons de manchettes, des médailles, quelques meubles, des tableaux (médiocres), des trophées sportifs, des lettres d'amour, des livres, des parapluies. des monceaux de vaisselle, de l'argenterie, des valises, des bijoux (essentiellement des copies), quantité de vêtements, une montagne de paires de chaussures, encore et toujours des photographies, certaines dédicacées, beaucoup signées Cecil Beaton.

Sur ces images, on voit Mrs. Wallis Simpson jeune, moins jeune, mais toujours aussi anguleuse ; avec ses deux premiers maris puis avec son royal amant (et bientôt fidèle époux). Ce dernier, toujours tiré à quatre épingles, joue au golf, promène un chien, skie, fume la pipe et voyage énormément. Il pose en kilt, en queue-de-pie, en foulard sous une ombrelle, avec un cigare ou en uniforme (tous les corps de l'armée y passent). Il ne manque pas, non plus, une effigie d'un membre de la famille royale, depuis son arrière-grand-mère (la reine Victoria), son grand-père (le roi Edouard VII), son père (le roi George V), sa mère (la reine Mary), son frère (le roi George VI) et même sa nièce (la reine Elizabeth II).

La double biographie du couple, livrée par Sotheby's, contient quelques menues erreurs (Edouard VII n'est pas mort en 1924 mais quatorze ans auparavant) et quelques omissions : en particulier le volet politique de son abdication, le voyage du duc et de la duchesse en Allemagne hitlérienne qui aura pour conséquence sa nomination comme gouverneur des Bahamas, très loin de Londres, pendant toute la durée de la guerre. Mais la vente, pour être réussie, doit s'en tenir au conte de fées. Si quelques pièces sont estimées à 30 000 dollars (environ 180 000 francs) comme une chope du XVII[e] siècle, gravée, en argent, beaucoup de lots se tiennent dans une fourchette de 100 à 2 000 dollars (de 600 à 12 000 francs) : un costume croisé (700 dollars), un coupe-papier (150 dollars), une poupée donnée par sa mère (800 dollars), un portrait de Mrs. Simpson en 1935 (par Cecil Beaton), particulièrement cocasse (800 dollars). Chacun pourra donc avoir un petit souvenir de la plus belle histoire d'amour du XX[e] siècle, comme le suggèrent les auteurs du catalogue.

Tous ces objets avaient été rachetés à l'Institut Pasteur par Mohammed Al Fayed, propriétaire des magasins Harrods de Londres, de l'hôtel Ritz de Paris et père du jeune Dodi, dont les amours méditerranéennes avec Lady Di ont fait les titres de la presse cet été. Il avait aussi obtenu de la Ville de Paris un nouveau bail (de vingt-cinq ans) pour l'hôtel particulier du bois de Boulogne, occupé par le couple princier. L'homme d'affaires déclarait à l'époque vouloir transformer l'édifice en musée en y logeant les pieux souvenirs du couple Windsor. Il se contente aujourd'hui d'habiter les lieux avec sa famille. Le résultat de la vente doit alimenter une institution charitable : la Al Fayed International Charitable Foundation. L'hôtel parisien ira peut-être à son fils. Ce dernier pourrait alors y loger l'ancienne princesse de Galles, la petite-nièce par alliance de l'ancien souverain britannique.

Emmanuel de Roux

Benoît Jacquot hypnotise le Festival de Venise

Son « Septième Ciel », remarquablement interprété par Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon et François Berléand, invente un chemin original entre comédie et fantastique

VENISE
de notre envoyé spécial

Premier film en compétition, *The Winter Guest* est aussi le premier long-métrage signé du comédien Alan Rickman. Cet « Hôte d'hiver » n'apporte, hélas, aucune bonne nouvelle du petit village écossais où se déroule l'histoire entrecroisée de quatre couples de générations différentes. Empâté par la psychologie et les numéros d'acteurs, le film pale manifestement son tribut à la pièce dont il est tiré. Seule conclusion irréfutable, Emma Thompson est une bonne actrice. On le savait. Aux antipodes de cet académisme mou, voici ensuite une de ces œuvres précieuses dont on ne ressort jamais tout à fait indemne. Le *Septième Ciel* en somme, dont l'atteinte préoccupe l'héroïne, tantôt lunaire, tantôt solaire du film de Benoît Jacquot. Incarnée par Sandrine Kiberlain, elle se prénomme Mathilde et – comme avec Virginie Ledoyen dans *La Fille seule* (1996) – le cinéaste ne semble d'abord rien désirer d'autre que s'attacher à ses pas et à ses gestes. Mathilde qui marche dans la rue comme une somnambule, Mathilde qui vole sans y penser des jouets dans les magasins, Mathilde qui, à peine effleurée, tombe dans les pommes, Mathilde qui, mariée (à Vincent Lindon), ne connaît pas la jouissance. Voilà l'étrange créature que suit Benoît Jacquot, tissant autour d'elle – par le contraste de plans rapprochés et de plans généraux, de coupures-sons et stridences quotidiens, des pâleurs diurnes et des rougeoiements nocturnes – le sentiment d'un véritable isolement sensoriel.

MOSTRA DE VENISE

Une incroyable rencontre va bouleverser la donne. Evanouie de nouveau dans un grand magasin où elle vient de voler un jouet, Mathilde est soudain aidée par un inconnu. Au cours d'une scène de repas à tous égards sidérante, l'homme la soumet à un véritable protocole de questions intimes, puis finit par l'hypnotiser.

VASES COMMUNICANTS

Difficile d'ignorer dans ce coup de force antiréaliste mais diablement efficace un effet à double détente, le pouvoir hypnotique de cette scène sur le spectateur redoublant ici l'impérieuse suggestion exercée sur l'héroïne. Et comme pour mieux enfoncer le clou qui veut que la vérité au cinéma peut parfaitement se passer de la vraisemblance, Benoît Jacquot abandonne là l'histoire de Mathilde pour se consacrer à un personnage jusque-là demeuré dans l'ombre : Nico, son mari.

C'est un cri de jouissance qui assure la transition, celui que pousse Mathilde, pour la première fois, avec Nico. Il n'en faut pas davantage pour que ce chirurgien-orthopédiste, habitué de longue date à se rattraper sur sa secrétaire entre deux opérations, se mette à son tour à marcher de travers. Déséquilibré par le plaisir de sa femme, tout comme le film qui passe à ce moment d'un fascinant registre d'étrangeté à celui, plus repérable, d'une subtile comédie de mœurs, Nico se met à suivre sa femme, à rentrer du travail à des heures impromptues, pour finir à son tour, mais avec moins de succès, par consulter un hypnotiseur.

Voici donc un film construit sur le principe des vases communicants, passant du féminin au masculin pour tenter d'ausculter l'insondable mystère de leur union, *via* la figure tout à la fois manipulatrice et chamanique de l'hypnose. On ne dira pas quelle est la morale de ce conte moderne, qui s'exprime à travers les voix du couple sur l'écran noir du générique de fin. Remarquons simplement qu'on n'a jamais prêté autant d'attention au défilement d'un générique qui rappelle que le film est non seulement une œuvre vue, mais produite collectivement. Aussi bien, ce film-là n'aura-t-il jamais cessé de sonder, sous le signe de l'amour comme sous celui du cinéma, les raisons, bonnes ou mauvaises, qu'on a d'être ensemble.

Jacques Mandelbaum

Gérard Depardieu en majesté et en souriant

VENISE
de notre envoyé spécial

Sur le balcon face à la mer, et pour la plus grande joie des photographes, il fait le zouave avec le Lion d'or reçu lors de la soirée d'ouverture de la Mostra. Pose sur sa tête, puis transforme en faux téléphone portable (goitre latéral dont souffrent la majorité des autochtones), le trophée reçu la veille pour l'ensemble de sa carrière. Cette récompense pour artistes arrivés, proches de la retraite, quelle idée de l'avoir décernée à ce gamin géant, avide d'excès comme d'un oxygène ! C'est, malgré la filmographie pléthorique, ce que suggèrent les facéties du balcon. On en oublie que Gérard Depardieu va sur la cinquantaine et qu'on ne le voit plus guère sur le grand écran.

« Je suis très heureux de monter "Crister" un peu », lâche-t-il, amusé mais pas dupe, à propos de la fluviale série télé qu'il tourne à présent d'après le *Comte de Monte-Cristo*. Fait une embardée sur la télévision qui a occupé l'essentiel du terrain de la fiction, au détriment du cinéma, revient fissa à l'éloge du talent des jeunes réalisateurs – *« Les jeunes réalisatrices, surtout, ce sont elles qui ont le plus à dire dans le cinéma français en ce moment »*, laissant entendre que cette veine n'est pas pour lui. *« Sinon, c'est vrai que c'est un peu mou, qu'est-ce que j'y peux ? Moi, je ne suis que le bout de tissu qu'on plonge dans le bain et qu'on teint de toutes les couleurs. »* Faisons-lui remarquer qu'il est producteur, qu'il a l'envergure nécessaire pour prendre l'initiative de projets. Il attrape la balle au bond, parle de ses voyages, de rencontres, d'idées improbables qui semblent l'amuser davantage qu'un film de plus.

Au gré de ses affaires, puisque hors cinéma il fait des affaires, et même des affaires internationales, il a ainsi lancé des lignes, des idées qui deviendront peut-être des scénarios ou des coproductions, à Cuba, en Russie... A présent, c'est vers l'Iran qu'il regarde, encouragé par le relatif libéralisme du nouveau président.

Cette récompense pour artistes arrivés, proches de la retraite, quelle idée de l'avoir décernée à ce gamin géant, avide d'excès comme d'un oxygène !

Depardieu se voit volontiers en ambassadeur, un peu du cinéma français, beaucoup de ses propres plaisirs, foucades et intérêts mêlés, curiosité généreuse aussi. On revient à sa raréfaction, suggérant qu'il n'y a plus de personnages à sa mesure. Réponse en forme de retour smashé. *« Y en a des personnages ! Le difficile, c'est de leur imprimer le temps d'aujourd'hui. »* Bien vu. Qui se souvient de ce qu'il fit du démodé Cyrano aura compris.

Des personnages, il en cite quatre en enfilade, qui font un drôle de musée Grévin – ou le plus ambitieux des panthéons : de Gaulle, Vercingétorix, Charles Quint, Obélix. C'est aller du possible au certain, en passant par le souhaité : le rôle du chef de la France libre (*Le Monde* daté 24-25 août), il se dit prêt. *« C'est quand même le plus grand personnage français du siècle, quel que soit le jugement qu'on porte sur son action. »* Rien n'est fait, mais Depardieu laisse entendre qu'il s'est plongé dans *Le Fil de l'épée* et Lacouture. Vercingétorix, c'est une idée de lui, il y tient : une série télé pour l'an 2000, inspirée de *La Guerre des Gaules* de Jules César. Est-ce l'*Astérix et Obélix* qu'il doit tourner au début de 1998 avec Christian Clavier, et devant la caméra de Claude Zidi, qui lui en a inspiré l'idée ? La filiation ne manque ni d'ironie ni finalement de pertinence : lorsqu'on est, bon gré mal gré, devenu l'acteur national, on joue les héros nationaux.

Il s'en éloigne moins qu'il ne paraît avec le *Charles Quint* qu'il veut interpréter sur scène, au Théâtre Marigny, début 1998 : le texte est de Jacques Attali, et Gérard Depardieu affirme avoir reconnu, sous la reconstitution historique, les traces nombreuses du passage à l'Elysée de l'auteur.

Jean-Michel Frodon

Bob Dylan devrait chanter devant le pape en septembre à Bologne

LE VATICAN a annoncé, mardi 26 août, que Bob Dylan jouerait devant le pape le 27 septembre à l'occasion de la clôture par Jean Paul II du 23[e] Congrès eucharistique à Bologne. *« Je sais qu'il a été très malade récemment*, a indiqué Mgr Vecchi, responsable du comité d'organisation du congrès, en parlant du chanteur américain. *Nous l'avons choisi en tant que représentant du meilleur type de rock. Il a une nature spirituelle. »* Dylan, âgé de cinquante-six ans, avait été admis fin mai dans un hôpital de New York où il était traité pour une histoplasmose.

Dans un entretien au quotidien *USA Today*, le premier depuis sa convalescence, le chanteur s'est montré surpris : *« Le pape ? Si le Vatican le signale, cela doit être vrai »*, a-t-il commenté avant d'ajouter : *« Je ne suis pas sûr que cela se produise. Je sais que je suis le seul Américain qui ait été approché en dehors de Joni Mitchell. »* D'origine juive, Dylan avait annoncé en 1979 sa conversion à l'Église adventiste qui lui a inspiré trois albums *(Slow Train Coming, Saved, Shot Of Love)*, avant de s'en éloigner par la suite. Le chanteur doit publier le 30 septembre un nouveau disque, *Time Out Of Mind* (*Le Monde* du 9 août).

DÉPÊCHES

■ **La chanteuse québécoise Céline Dion** (*Falling Into You*) et le groupe vocal britannique Spice Girls (*Spice*) ont réalisé les plus grosses ventes de disques en Europe au cours des douze derniers mois (juillet 1996-juillet 1997), avec chacune 7 millions d'exemplaires vendus, selon la Fédération internationale de l'édition phonographique (IFPI). Au total, soixante-huit albums ont franchi le seuil du million d'exemplaires vendus dans cet intervalle. Derrière Céline Dion et les Spice Girls, arrivent, avec 6 millions d'exemplaires chacun, le chanteur américain Bon Jovi – *Crossroads* – et le groupe britannique Oasis – *What's the Story* (*Morning Glory*). Trois disques français seulement franchissent le cap du million d'exemplaires vendus en Europe : *Anamorphosée*, de Mylène Farmer, *Lorada Tour*, de Johnny Hallyday, et *Bienvenue chez moi*, de Florent Pagny.

■ **ART : un ensemble pictural d'art rupestre**, qui daterait de 18 000 ans avant Jésus-Christ, a été découvert la semaine dernière dans la grotte de El Pendo, à Escobedo de Camargo (nord de l'Espagne). Selon le directeur des recherches, Ramon Montes, cet ensemble, appartenant à l'ère paléolithique et constitué de quatorze représentations d'animaux, est d'ores et déjà considéré comme une des plus importantes frises d'art rupestre découvertes jusqu'ici dans le monde. Située sur une paroi d'une zone fossile du système karstique de la grotte, la frise est longue de 7,2 mètres et a 3,5 mètres de largeur.

VENDREDI 29 AOÛT

TF 1

20.45

1, 2, 3, SÉRIES
20.45 Walker, Texas Ranger. O La cible.
21.35 Les Dessous de Palm Beach. O Thérapie de groupe.
22.35 La Ville du grand secret. O La jolie crémière.

23.25

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau. Invité : Michel Leeb. La plus grande collection de voitures ; La plus petite voiture ; Le plus jeune chef d'orchestre ; Le vin le plus cher ; Ceux qui rient le plus ; Le plus grand QI ; La famille qui a adopté le plus d'enfants ; La plus petite école ; Le village le plus asiatique ; Le chien le plus rapide (85 min). 7186097
0.50 et 1.55, 2.55, 4.00, 4.40 TF 1 nuit.
1.00 et 2.00, 3.05, 4.10 Histoires naturelles.
4.55 Musique (15 min).

France 2

20.55

LES ARNAQUEUSES
Téléfilm de Thierry Binisti, avec Tania Da Costa, Elise Tielrooy (95 min). 3819894
Deux arnaqueuses sur le point d'être emprisonnées sont contraintes de mettre leurs « talents » au service de la police.

22.40

LA RAGE AU CŒUR
Téléfilm O de Robin Davis, avec Christine Boisson, Clémentine Célarié (95 min). 3992271
Une veuve dirige une petite imprimerie familiale en difficulté. Un soir, elle se rend en urgence au chevet de sa fille violentée dans le RER. Elle oublie d'éteindre les rotatives...
0.15 Journal, Météo.
0.30 Rallye. Paris-Moscou.
0.45 Tatort. (105 min). 3957818
2.35 Les Sentiers de la favelle. Documentaire. 3.20 Les Gens du fleuve. Documentaire. 5.20 7e continent. Documentaire. [5/5].

France 3

20.50

THALASSA
Magazine. Irréductibles Cunas (65 min). 208455
Au large de l'isthme de Panama, la tribu des Cunas résiste aux « bienfaits » de la civilisation. Foncièrement indépendants, ils préservent farouchement leur tradition et leur autonomie.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Laos : Les bûcherons d'eau douce ; France : Les bergers d'abeilles ; Grande-Bretagne : L'île aux motards (50 min). 5458504
22.55 Journal, Météo.
23.10 Le Festival de Montreux. Panique au music-hall.
0.10 Je suis resté vivant. Documentaire (50 min). 3303853
1.00 Capitaine Furillo. Série. Ça n'est jamais fini avant le mot de la fin (50 min).

Arte

20.45

▶ JENNY MARX, LA FEMME DU DIABLE
Téléfilm de Michel Wyn, avec Marie-Christine Barrault, Carlo Brandt (95 min). 588441
Au grand dam de sa famille, Jenny von Westphalen, aristocrate prussienne, épouse, le 28 juin 1843, un jeune philosophe aux idées réformistes : Karl Marx.

22.20

GRAND FORMAT : BERNAUERSTRASSE
Documentaire de Hans Dieter Grabe. Des Berlinois au pied du mur (75 min). 6533829
Lorsque le 13 août 1961 les autorités est-allemandes décident de boucler la frontière avec Berlin-Ouest, les habitants de la Bernauerstraße rivalisent d'imagination pour prendre la fuite. Films d'amateurs et témoignages.
23.35 Eating ou le dernier secret des femmes ■ ■ Film de Henry Jaglom, avec Nelly Alard (1990, v.o., 105 min). 3592610
1.20 Le Dessous des cartes. Magazine.
1.30 La Vie en fleurs. Documentaire de Kolin Schult (rediff., 80 min). 9174194

M 6

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX, LA SÉRIE
Série (105 min). 485349
Prototypes explosifs.
Une invention de Rollie allèche des trafiquants d'armes.
Le signe des gémeaux.
Le scénario d'un film présente d'étranges similitudes avec des meurtres non élucidés.

22.30

LE CAMÉLÉON
Réunion de famille [2/2]. Série (60 min). 43558
Jarod va de révélation en révélation...
23.30 J'ai épousé un tueur. Téléfilm O de John Madden, avec Annabelle Apsion (115 min). 8277813
2.25 Fréquenstar. Magazine. Invité : Etienne Daho (rediff.). 4.10 Jazz 6 (rediff.). 5.05 Culture pub (rediff.). 5.20 Turbo (rediff.). 5.45 Fan de, best of (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
Monaco - Metz. En direct. 5e journée du Championnat de France de D1. 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le journal du Foot (120 min). 84982
22.30 Les K.O. de Canal +.
22.50 Flash d'information.

23.00

BRAVEHEART ■ ■
Film de Mel Gibson, avec Mel Gibson, Patrick McGoohan (1995, 169 min). 32249726
En 1280, Edward Ier, roi d'Angleterre, a pris le trône d'Ecosse et gouverne d'une poigne de fer. Un paysan dont la famille a été exterminée dans sa jeunesse et dont la femme vient d'être assassinée prend la tête de la révolte. Cette fresque historique à gros budget.
1.50 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 5e jour de l'US Open (309 min).

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française.
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne. [5/5].
0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). 0.50 Coda.

France-Musique
20.00 Festival de Montreux-Vevey. Concert donné en direct, par l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. Gottfried von der Goltz : Œuvres de Mozart.
23.00 Concert. Donné le 5 juin, au studio 106 de Radio-France. Œuvres de Piazzola.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Riccardo Muti, chef d'orchestre. Symphonie n° 4, de Schubert ; Rhapsodie sur un thème de Paganini, de Rachmaninov ; Le Poème de l'extase, de Scriabine ; Ivan le Terrible, extraits, de Prokofiev.
22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 18/8/97).
21.45 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer
23.40 Viva. Magazine.

Planète
20.35 ▶ Calle San Luis Potosi n° 181.
21.35 Un été aux îles Malouines.
22.25 Les Pistes du Far West.
23.20 Portrait robot. [4/6]. L'OCRTEH.
23.50 ▶ Loin du Vietnam (115 min).

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Sophie Coignard.
20.55 Nos meilleures années. Si la photo est bonne. Bien dans sa tête.
23.00 Clair de lune.

Histoire
20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [1/3]. 1945-1955, une paix de charbon-acier.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La SNCF est-elle encore un service public ? Quelle terre pour Israël ?
22.00 Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm de Claude Boissol [2/6] (60 min). 508542920

Paris Première
21.00 Tel est Serrault. De Jean-Luc Prévost et Jean-Louis Remilleux.
22.00 Le JTS des festivals. Magazine.
22.30 La Bohème. Opéra de Giacomo Puccini. Enregistré à l'Opéra de Sydney (120 min). 8121558

France Supervision
20.30 Performances d'acteurs 1996.
21.40 Festival Chopin : Valses. Concert enregistré à l'Orangerie du parc de Bagatelle, à Paris (60 min). 83348349
22.40 Tant que le monde sera. De Suha Arin. [5/6]. Et il dicta aux eaux. [6/6]. De ce monde disparut Sinan, un des maîtres de l'architecture.

Ciné Cinéfil
20.30 Au diable la célébrité ■ Film de Stefano Vanzina Steno et Mario Monicelli (1949, N., v.o., 95 min). 9883436
22.05 Nid d'espions ■ Film de Richard Wallace (1943, N., v.o., 95 min). 73827707

Ciné Cinémas
21.00 Les Evadés ■ ■ Film de Frank Darabont (1995, 140 min). 84830897
23.20 Police Academy 7 : Mission à Moscou Film d'Alan Metter (1993, v.o., 85 min). 65184271

Festival
20.30 Le Joyau de la couronne. Téléfilm de Jim O'Brien [5/5]. (105 min). 10159891
22.15 L'homme qui revient de loin. Téléfilm de Michel Wyn [6/6]. (70 min). 86730558

Voyage
20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. Shumuda.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invitée : Rachel Kaplan.

Série Club
20.45 Two. L'évasion.
21.35 et 1.30 Madame et ses flics. La robe qui tue.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La vie devant soi.
23.00 University Hospital. Secrets.
23.45 Le Saint. Tentative de meurtre (50 min).

Canal Jimmy
20.00 The Muppet Show. Invitée : Deborah Harry.
20.25 Star Trek. Nous, le peuple.
21.15 Destination séries.
21.50 Game On. Barbe à papa et sucre d'orge (v.o.).
22.20 Dream On. La nurse (v.o.).
22.50 Seinfeld. Le dîner (v.o.).

Disney Channel
20.35 Juste pour rire.
21.10 Profession critique.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage. Les rivaux.
22.50 L'Arbre et les Fourmis.

Eurosport
15.15 et 19.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de la République tchèque. Essais des 250 cc (75 min). 3202184
20.00 et 21.00, 0.30 Jeux mondiaux 1997.

Muzzik
21.00 Magma. Concert enregistré à l'auditorium des Halles, à Paris en décembre 1996 (75 min). 501825184
22.15 The Zawinul Syndicate. Concert enregistré en 1997 (120 min). 507880962

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 30 AOÛT

TF 1
15.40 California College : Les jumelles de Sweet Valley. Série.
16.40 Hercule. Série.
17.35 Les Vacances de l'amour. Série.
18.30 Ali Baba. Jeu.
19.10 Animo-Gag.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Simple comme...

20.45

SLC SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave. Invités : Patricia Kaas, Khaled, François Valéry, Sophie Favier (125 min). 920160

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Un subtil parfum de scandale. Téléfilm △ de Rodney McDonald, avec Martin Kemp, Kate Hodge (100 min). 5921479
A Beverly Hills, un psychopathe tue des jolies femmes et les arrose d'un célèbre parfum nommé « Désir »...
0.30 Formule foot. Magazine. 5e journée du championnat de D1 (35 min). 5100509
1.05 et 2.15, 3.15, 4.20, 5.00 TF 1 nuit.
1.20 et 2.25, 3.25, 4.30 Histoires naturelles. Documentaire (55 min).

France 2
14.40 L'Homme, cet animal. Documentaire.
15.35 Samedi sport.
15.40 Tiercé. A Deauville.
17.05 Novacek. Série.
18.45 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Luc Alphand, Christine Gosset, Sophie Forte, Cécile Nowak (115 min). 770663

22.45

DARLING CHÉRIE
Pièce de théâtre et mise en scène de Marc Camoletti, avec Juliette Degenne, Marcel Philippot et Christine Reverho. (110 min). 9122108
0.35 Journal, Météo.
0.45 Rallye. Paris-Moscou.
1.05 Kojak. Série O. L'affaire Belarue (90 min). 2750257
Enquêtant sur les meurtres d'émigrés russes, Kojak découvre un réseau de protection de criminels de guerre nazis.
2.40 Rossini à Paris. Concert. 3.50 Un pays, une musique. 4.40 Rallye. Série. [1/7] (Episode pilote, 80 min).

France 3
18.15 Expression directe. CGPME.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

CHARLEMAGNE LE PRINCE À CHEVAL
Le roi. Téléfilm [2/3] de Clive Donner avec Christian Brendel (100 min). 328214
Roland à Roncevaux.
22.40 Journal, Météo.

22.55

CHARLEMAGNE LE PRINCE À CHEVAL
L'empereur. Téléfilm [3/3] de Clive Donner (90 min). 256108
Pendant que Charles dirige le chantier du creusement du canal qui permettrait de naviguer de la Mer septentrionale à la mer noire, Ganelon tente de mettre son fils Pépin le Bossu sur le trône.
0.25 Cap'tain Café. Magazine Invité : I Am (55 min). 3401677
1.20 New York District. Série (50 min).

La Cinquième
18.00 Les Grandes Biographies. Margaret d'Angleterre.

Arte
19.00 KYTV. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Actualités de la semaine du 30 août 1947.
20.15 Le Dessous des cartes. Magazine.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
[12/12] Ouvrir (Les harmoniques du monde) (60 min). 2408498
Ce douzième et dernier volet retrace l'évolution de l'astronomie.
21.40 Metropolis. Magazine. Francisco Coloane ; Qui veut la peau de Beauduc ? ; Fernand Léger ; Derrière la page ; Parti pris : E. Roudinesco (60 min). 8292634

22.40

LA RÉGENTE
Téléfilm de Fernando Méndez-Leite, avec Aitana Sánchez Gijón, Hector Alterio. [2/3] (100 min). 8455547
Ana, qui a repoussé les avances de Don Alvaro, éprouve de plus en plus le besoin d'une nourriture spirituelle. Superbe.
0.20 Gerry Mulligan. Documentaire (55 min). 7416054
Cet Irlandais, saxophoniste, arrangeur et chef d'orchestre, qui appartient à ceux qui ont fait l'histoire du jazz, a démenti la perfide affirmation selon laquelle « tous les grands jazzmen sont Noirs, juifs ou Italiens ».
1.15 Cartoon Factory. Dessins animés.
1.40 Tracks (rediff., 30 min). 2033580
2.10 Court circuit. (rediff., 50 min). 7295141

M 6
18.15 Extralarge : Dossier secret. Téléfilm d'Enzo G. Castellari, (99 min). 8280914
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de G. Squad.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

LES TOMMY-KNOCKERS L'INVASION COMMENCE
Téléfilm O de John Power, avec Jimmy Smits, Marg Helgenberger. [1/2 et 2/2] (200 min). 50511653
Une force maléfique prend possession, un à un, des habitants d'une petite bourgade bien tranquille des Etats-Unis. Il ne reste bientôt plus qu'un écrivain alcoolique pour s'opposer à cette puissance mortelle. Adaptation d'un roman de Stephen King, maître incontesté du fantastique.
0.05 Un flic dans la mafia. Série. Les derniers sacrements. *Un vieil ami de Vinnie dont la tête est mise à prix demande au père Terravova de lui administrer les derniers sacrements.*
1.00 La Nuit des clips (430 min).

Canal +
16.45 Pétanque. Madagascar - Belgique.
17.35 Tennis. Résumé du 5e jour de l'US Open.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.10 Les Superstars du catch.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Superman. Deux en un.
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets.

20.35

CANNES PUB 97
Magazine présenté par Jérôme Bonaldi (90 min). 541653
La sélection des meilleures publicités venues des quatre coins de la planète.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine.

23.00

OÙ SONT LES HOMMES ? ■
Film de Forest Whitaker, avec Whitney Houston, Angela Bassett (1995, 118 min). 27943
A Phœnix, quatre jeunes femmes noires se retrouvent le soir du réveillon et font le point sur leurs vies.
1.00 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 6e jour de l'US Open (240 min). 44834948
5.00 Les Dieux sont tombés sur la tête ■ Film de Jamie Uys (1981, 99 min). 8939702

Radio

France-Culture
20.35 Si ça vous chante. La fin de l'été avec Claude Nougaro.
20.45 Fiction. La mousson d'été à Pont-à-Mousson. Rituel pour une métamorphose, de Saadallah Wannous.
22.35 Opus. Nuits cajuns de Saulieu.
0.05 Tard dans la nuit. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
19.36 Festival de Hollande. Concert donné le 30 juin, au Concertgebouw d'Amsterdam, par la Philharmonie de la Radio des Pays-Bas, dir. Ingo Metzmacher : Œuvres de Roussel ; Vermeulen.
22.00 Concert. Donné le 26 janvier 1996, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Claus Peter Flor : Œuvres de Mendelssohn ; Chostakovitch.
23.30 Concert. Festival de Hollande. Donné le 15 juin 1996, par le Petit Chœur néerlandais et l'Ensemble Schoenberg, dir. Reinbert De Leeuw : Œuvres de Boulez ; Kurtag.
0.00 Musique pluriel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Pablo de Sarasate, violoniste et compositeur. Concerto n° 1, de Saint-Saëns ; Légende, de Wieniawski ; Caprice basque, de Sarasate ; Fantaisie écossaise, de Bruch ; Quatuor avec piano n° 3, de Brahms ; Rhapsodie pour orchestre, de Lalo ; Airs bohémiens, de Sarasate.
22.40 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Téléfilm de Bernard Borderie [5/5], avec Georges Marchal (100 min). 91137382
21.40 Bonjour cinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Etonnant et drôle. Divertissement.

Planète
20.35 Arthur Rubinstein, un hommage.
21.35 Trafic d'animaux. [4/6]. Les perroquets gris.
22.00 15 jours sur Planète.
22.25 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [3/3]. Shivaratri, un pèlerinage hindouiste à Katmandu.
23.05 ▶ Calle San Luis Potosi n° 181.

Histoire
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Préhistoire ; Israël, la terre promise ; Le Puy du Fou.
22.00 Télé notre histoire : Thibaud ou les Croisades. La châtelaine du ruisseau. Les deux croix.
23.00 ▶ Mille et une vies : io sono Anna Magnani (120 min).

Paris Première
20.30 Golf.
22.05 Cesaria Evora. Concert enregistré au Bataclan, à Paris en 1995 (85 min). 41900504
23.30 Le JTS des festivals. Magazine.
23.55 Vedettes en coulisses. Sacha Distel.
0.55 Nova. Magazine (55 min).

France Supervision
20.45 Mendelssohn et Moussorgski. Concert (70 min). 15340566
21.55 Cap'tain Café. Invité : Arno.
22.50 Festival interceltique 1996 : I Muvrini. Concert (100 min). 18448108
0.45 Performances d'acteurs 1996.

Ciné Cinéfil
20.50 Le Club. Invité : Roger Pierre.
22.05 La Légende de Marilyn Monroe. Documentaire.
23.00 Le Procès ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1963, N., v.o., 115 min). 95617943
0.55 Affaire ultra-secrète ■ Film de H.C. Potter (1957, N., v.o., 100 min). 91127493

Ciné Cinémas
20.30 Seul face au crime : L'Affaire de la plage. Téléfilm de Giorgio Capitani [1/2], avec Michael Lonsdale (95 min). 9632566
22.05 Edgar Reitz.
23.00 Mort d'un pourri ■ ■ Film de Georges Lautner (1977, 125 min). 59928894

Festival
20.00 Les Secrets de la mer Rouge. [12/13].
20.30 Fanny se fait un sang d'encre. Téléfilm d'Alain de Halleux, avec Annie Cordy (85 min). 48839740
21.55 L'Homme de Londres. Téléfilm de Yan Keja, Avec Piet Kamerman (55 min). 60453672
22.50 Le Renard. Amitié mortelle (70 min).

Série Club
19.55 Highlander. Apprenti sorcier.
20.45 Banacek. Le cas rosse du carrosse.
22.00 Loïs et Clark. Madame Ex.
22.45 Section contre-enquête. Jeux dangereux.
23.35 Mission impossible. L'échange.
0.25 Nick chasseur de têtes. Roxane (30 min).

Canal Jimmy
21.00 Sinatra.
21.35 Spin City. Un maire à Miami.
22.00 Chronique du Pacifique.
22.05 T'as pas une idée ? Invité : Yves Simon.
23.05 Des agents très spéciaux. Le minerai mystérieux.
23.55 Motor Trend. Magazine.
0.15 Seinfeld. Le dîner (v.o.).
0.40 Star Trek : la nouvelle génération. Boucle temporelle (v.o.).

Disney Channel
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte Echelle. Les pirates.
23.35 Pas une seconde à perdre. Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld, avec Michel Leeb (85 min). 6013721

Téva
20.30 Téva interview. Avec Dominique St Dizier.
20.55 Flamingo Road. Le péché. Tout-puissant.
0.00 Cités et merveilles. Bangkok (50 min).

Eurosport
12.00 et 22.00 Cyclisme. En direct. Championnat du monde sur piste à Perth (Australie) (60 min). 472566
13.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de la République tchèque. Essais des 125 cc à Brno (60 min). 481214 14.00 Essais des 500 cc (75 min). 8209127 15.15 Essais des 250 cc (75 min). 3278856
20.00 Boxe. En direct S. Ohle - T. Hoffmann ; R. Monse - D. Hauss Per à Berlin (120 min). 985127
0.30 Automobilisme (30 min).

Voyage
20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Israël.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Vidéo guide : New York.

Muzzik
20.25 Symphonie n° 39 K543, de Mozart. Concert (35 min). 500546818
21.00 Nusrat Fateh Ali Kahn Concert
21.50 La Vie parisienne. Opéra bouffe de Offenbach enregistré en 1990 (150 min). 503165565
0.20 Nuit des Djangos d'or.
1.15 Jazz Highlights (30 min).

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

TSR
23.45 La Malédiction finale. Film de Graham Baker (1981, 110 min). *Fantastique.*

Demain, dans le supplément TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA
- Michel Field, du militantisme à TF1. Portrait et entretien.
- Le Mouv' – la petite dernière de Radio-France – à la pointe des nouvelles technologies.
- Portraits d'internautes remarquables (6/6) : Ho King-hong créateur d'un site consacré aux dissidents chinois.

Le film de la semaine : « Qiu Ju, une femme chinoise », de Zhang Yimou.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 30 AOÛT 1997

M. Jospin confirme que la France sera au rendez-vous de l'euro en janvier 1999

Devant la conférence des ambassadeurs, il confirme la réforme de la coopération

DANS son premier discours de politique étrangère depuis son arrivée au pouvoir, prononcé vendredi 29 août en clôture de la conférence annuelle des ambassadeurs, à Paris, le premier ministre, Lionel Jospin, a fermement souligné l'*« engagement européen résolu »* de son gouvernement et rappelé son intention d'engager une réforme du dispositif français de coopération.

Lionel Jospin a défendu la mise en œuvre dans les conditions prévues de l'union monétaire européenne, en insistant sur la nécessité d'une affirmation parallèle d'*« une union véritablement politique »*. *« Le gouvernement français sera au rendez-vous de la monnaie unique, le 1er janvier 1999, dans le respect du traité. (...) Faire l'euro permettra à l'Europe de retrouver sa souveraineté monétaire, d'améliorer l'efficacité des politiques économiques, y compris dans le domaine de l'emploi, et de rééquilibrer les rapports de forces entre les grands blocs de puissance. Telle est en tout cas ma conviction »*, a déclaré le premier ministre.

ÉLARGISSEMENT À L'EST

Pour atteindre cet objectif, il estime nécessaire que *« la monnaie unique réunisse le plus grand nombre d'Etats européens possible »* et que soit *« renforcé significativement le pôle de coordination économique de l'Union économique et monétaire, sans pour autant remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne »*. Il a indiqué que le déficit budgétaire de 1997 sera contenu dans des limites *« qui nous permettent d'envisager avec confiance le passage à l'euro »* et que *« le budget 1998 permettra de limiter le déficit public à 3 % du PIB »*.

Evoquant le défi de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe de l'Est, le premier ministre a souligné qu'il *« ne doit pas détruire les équilibres internes de l'Union »*. *« Le gouvernement sera particulièrement attentif à ce que cet élargissement n'ait pas pour conséquence de compromettre ce qui reste l'essentiel : l'affirmation d'une Union véritablement politique »*, a-t-il dit.

Il a rappelé que la réforme institutionnelle, sur laquelle les Quinze n'avaient pu s'entendre en juin au Conseil d'Amsterdam, devra intervenir avant l'adhésion de nouveaux membres. Après ses entretiens des derniers jours avec le premier ministre britannique, Tony Blair, puis le chancelier Kohl, M. Jospin a indiqué qu'il était *« raisonnablement optimiste sur les chances d'obtenir une inflexion du processus européen conforme à l'intérêt de l'Union »*.

Le premier ministre a également souligné l'importance qu'il attachait à l'intégration des industries européennes de défense. *« Le gouvernement, désireux de faire face à la très forte concurrence américaine, entend faire un choix résolument européen et souhaite la mise en place progressive d'un marché intérieur à l'échelle de l'Union »*. Pour faciliter cette évolution, *« la France doit, comme l'ont fait ses partenaires britanniques et allemands, rationaliser son industrie en vue de doter l'Europe d'une base industrielle et technologique puissante et performante. Le gouvernement*, a-t-il dit, *s'apprête à prendre à cet égard des décisions importantes, notamment dans les domaines de l'aéronautique et de l'électronique »*.

Dans un monde qui nécessite de plus en plus une approche globale des problèmes, M. Jospin souhaite également revoir les objectifs et les moyens de la politique de coopération française. Il a rappelé que *« le gouvernement a engagé une réflexion en profondeur pour définir les modalités de la réforme de son dispositif de coopération »*.

BESOIN DE CONFIANCE

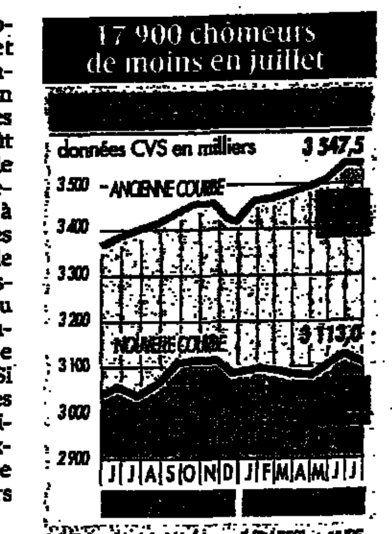
Il souhaite parallèlement engager avec les pays africains un dialogue *« afin de définir avec eux les conditions d'un nouveau partenariat »*. Le premier ministre a souligné dans ce contexte que la réduction du dispositif militaire français en Afrique ne signifie pas que la France abandonne ses partenaires ou renonce aux accords existants.

Dressant devant les ambassadeurs un bref tableau de son action politique, M. Jospin a souligné que *« les Français ont besoin de retrouver confiance en eux-mêmes »*. *« Il s'agit bien désormais de rompre la spirale délétère qui nourrit chez nos concitoyens la crainte de l'avenir »*. Insistant sur l'importance du *« respect à la parole donnée »*, il a rappelé les trois principes de son action : l'efficacité, la justice sociale et le respect du citoyen.

Le chômage a reculé en juillet dans un marché du travail atone

Le gouvernement n'attend pas de baisse significative avant 1998

APRÈS deux mois de forte progression (+ 32 400 en mai et + 17 400 en juin), le chômage a enregistré une baisse de 0,6 % en juillet (– 17 900), selon les chiffres mensuels publiés vendredi 29 août par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Le nombre de demandeurs d'emplois s'établit à 3 113 000 (en données corrigées des variations saisonnières) et le taux de chômage (au sens très restrictif du Bureau international du travail) recule à 12,5 % de la population active, soit 0,1 point de moins que le mois précédent. Si l'on ajoute les personnes inscrites à l'ANPE qui ont exercé une activité réduite de plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, la France compte 3 547 500 chômeurs (– 0,1 %).



L'amélioration de juillet a d'abord bénéficié aux moins de vingt-cinq ans, notamment les jeunes hommes (– 1,9 %), mais pas aux chômeurs de plus de cinquante ans (+ 0,6 %). Le nombre de personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an progresse de 0,5 % (+ 9,5 % sur un an) et atteint 1 129 100 en données corrigées des variations saisonnières, soit plus du tiers des chômeurs (37,2 %). Il est logique qu'en juillet, mois de vacances, les inscriptions à l'ANPE aient reculé (– 5,9 %). Les sorties de l'ANPE ont été nombreuses le mois dernier (+ 5,8 %), mais les statistiques du ministère de l'emploi n'ont rien de réjouissant, puisque le nombre de personne étant sorties pour reprendre un emploi a baissé (– 2,4 %), après avoir quasiment stagné en juin (+ 0,5 %) et fortement reculé en mai (– 9 %).

Cet indicateur important, qui mesure le dynamisme du marché du travail, connaît des variations de mois en mois. Mais, sur un an, les sorties de l'ANPE pour reprises d'emploi ont baissé de 11,9 %. De leur côté, les offres déposées à l'agence – en recul de 0,7 % en juillet mais en hausse de 11 % sur l'année – traduisent toujours la grande précarité des contrats proposés : les emplois durables (plus de six mois) sont en recul de 4,7 % sur un an, tandis que les postes temporaires (de un à six mois) sont en progression de 18,6 % et les emplois occasionnels de 35,9 %.

L'attentisme des chefs d'entreprise en matière d'embauches est grand, et rien n'indique, pour l'heure, qu'ils ont l'intention d'accroître leurs effectifs, notamment dans les PME-PMI. Après la période électorale, qui a favorisé leur attentisme, les patrons entrent dans une nouvelle zone d'incertitude liée à la réunion, fin septembre ou début octobre, de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, au cours de laquelle gouvernement, patronat et syndicats débattront, notamment, de deux sujets particulièrement sensibles à leurs yeux : la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail et la création de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur privé.

Pour la première fois depuis sa nomination à Matignon, début juin, Lionel Jospin peut se féliciter d'un bon résultat sur le front du chômage. Prudent, le gouvernement se refuse pourtant à tout triomphalisme. Ni la ministre de l'emploi, Martine Aubry, ni celui des finances, Dominique Strauss-Kahn, ne s'attendent à une baisse significative avant le courant de l'année prochaine, même si, compte tenu des mesures prises par le gouvernement (350 000 emplois-jeunes dans les secteurs public et associatif) et, surtout, la reprise de l'activité portée par la demande extérieure et la hausse du dollar, le nombre de demandeurs d'emploi va sans doute se stabiliser dans les prochains mois, avant de décroître dans le courant de l'année 1998.

Jean-Michel Bezat

Les deux chefs de gouvernement réaffirment l'importance de la relation franco-allemande

BONN
de notre envoyé spécial

Le gouvernement socialiste français paraît avoir réussi à convaincre ses partenaires allemands que les nouveaux accents conférés à la politique européenne de la France ne remettaient pas en cause les engagements pris, mais pouvaient être mis à profit pour poursuivre l'œuvre commune. Les entretiens que le premier ministre français, Lionel Jospin, a eus jeudi 28 août à Bonn avec le chancelier Kohl ont été présentés de part et d'autre comme fructueux. *« Je suis très content (...). Ce que nous avons discuté, à la fois sur les problèmes européens, sur les problèmes bilatéraux, sur les problèmes industriels peut être fécond pour l'avenir. La relation franco-allemande est au cœur de la construction européenne, nous entendons pleinement qu'elle le reste »*, a déclaré le premier ministre français au journal d'Arte.

A l'issue de la rencontre, le gouvernement allemand a réaffirmé l'accord étroit entre les deux capitales sur le lancement dans les délais prévus de l'union économique et monétaire. *« Kohl et le premier ministre Jospin ont insisté sur le fait qu'ils croient que l'introduction d'un euro stable suivant le calendrier du traité de Maastricht et suivant un strict respect des critères de stabilité est indispensable pour l'avenir de l'Europe »*, souligne son communiqué. *« L'Allemagne et la France s'en tiennent inconditionnellement aux accords déjà conclus et feront tout pour remplir les conditions d'introduction de l'euro. »*

Les deux hommes, qui ont largement dépassé le temps initialement prévu pour leur rencontre, se sont expliqués sur leurs visions de la construction européenne. Le chancelier Kohl a particulièrement insisté sur l'importance pour l'Union européenne d'unir ses forces dans les domaines industriels sensibles, comme l'aéronautique ou l'armement. Lionel Jospin, selon Matignon, s'est attaché à préciser ce qu'il entend par la constitution d'un pôle économique qui permettrait aux pays participant à l'union monétaire de mieux coordonner leurs politiques économiques et sociales.

Ce thème a été également abordé à Bonn par le premier secrétaire délégué du Parti socialiste français, François Hollande, qui participait à un débat organisé par le Parti social-démocrate allemand sur les politiques de l'emploi. Le président du SPD, Oskar Lafontaine, a soutenu la proposition française, estimant que l'union monétaire ne peut contribuer à une stabilisation de l'emploi que si les politiques financières, salariales et fiscales sont orientées vers cet objectif.

H. de B.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 29 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18229,42	– 1,20	– 5,85
Honk Kong index	14135,25	– 4,98	+ 5,08

Tokyo. Nikkei sur 3 mois
18229,42
2 juin — 16 juil. — 29 août

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/08	Var. en % 28/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2793,38	– 1,24	+ 20,63
Londres FT 100	4829,30	– 0,33	+ 17,26
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	20941	– 0,95	+ 33,41
Francfort Dax 30	—	—	—
Bruxelles	13965	– 0,75	+ 32,11
Suisse SBS	—	—	—
Madrid Ibex 35	—	—	—
Amsterdam CBS	—	—	—

Tirage du *Monde* daté vendredi 29 août : 502 105 exemplaires 1 -

DÉPÊCHES

■ **VOILE :** *Groupe LG2*, **le bateau de Gerry Roufs, a été formellement reconnu par Michèle Cartier,** la compagne du skipper disparu le 7 janvier au cours du Vendée Globe, par Franck Oppermann, un responsable de *Groupe LG*, et par Pascal Conq, l'architecte qui l'a conçu, sur les photos extraites du film tourné le 18 juillet, au large des côtes du Chili, lors d'une reconnaissance aérienne de la marine de ce pays (*Le Monde* daté 24-25 août).

■ **FAITS DIVERS : un ancien garde du corps du trafiquant d'héroïne Michel Régnier a été** tué de plusieurs balles mercredi soir 27 août à Solliès-Pont (Var), près de Toulon, par un homme encagoulé. Michel Régnier lui-même avait été tué le 29 septembre 1996, à Solliès-Pont, dans des circonstances similaires. C'était un proche de l'ancien « parrain » de Toulon, Jean-Louis Fargette, abattu en Italie en mars 1993.

■ **Un quatrième adolescent, âgé de dix-huit ans, s'est rendu à la police,** jeudi 28 août, à Marseille, après le meurtre d'Yves Radion, le père de famille de trente-cinq ans tué le 16 août par des jeunes dans une cité des quartiers nord de la ville.

